

Economie

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pays de Retz - 2016





— sommaire

Edito	5
Déroulé de l'étude	6
Résumé	7
Panorama du tissu économique	10
Panorama et dynamisme du tissu économique	11
A retenir	17
Enjeux	17
Dynamisme du tissu économique	18
Les dynamiques économiques : l'attractivité économique du territoire et l'entrepreneuriat	19
A retenir	25
Enjeux	25
Les Filières	26
L'Agroalimentaire	27
A retenir	33
Enjeux de la filière sur le territoire	33
La construction	34
A retenir	40
Enjeux de la filière sur le territoire	40

La Santé	41
A retenir	47
Enjeux de la filière sur le territoire	47
Le tourisme	48
A retenir	54
Enjeux de la filière sur le territoire	54
Les secteurs industriels multi-filières	55
A retenir	60
Zooms spécifiques : Les services publics et le commerce	61
Les services publics	62
Enjeux	70
Le commerce (diagnostic de la chambre de commerce et d'industrie nantes-st nazaire)	71
A retenir	75
Enjeux	75
Les sites d'activités	76
La localisation de l'emploi dans le Pays de Retz	78
Enjeux	79
Les zones d'activités du Pays de Retz	81
Enjeux	84
Qualité des zones d'activités du Pays de Retz	86
Enjeux	90
Accessibilité et stationnement	91
Environnement et paysage	95
Attractivité	99
Emploi et formation	103
L'emploi dans le Pays de Retz	104
A retenir	111
Enjeux	111
Un marché du travail qui reste précaire notamment pour les seniors	112
A retenir	115
Enjeux	115
La formation	116
A retenir	118
Enjeux	118
Les enjeux du développement économique du Pays de Retz	119
Le tissu économique du Pays de Retz	120
Les sites d'activités	120

L'emploi et la formation	121
Le commerce	121
Plan d'actions	122
Axe n°1 : Diffuser les bonnes pratiques	123
Axe n°2 : Mettre en réseau les entreprises du Pays de Retz	124
Axe n°3 : Travailler ensemble pour renforcer l'attractivité économique du territoire	125
Axe n°4 : Valoriser le territoire, les savoir-faire et les produits locaux	126
Axe n°5 : Faire connaître le Pays de Retz	127
ANNEXES	128
ANNEXE 1 : Questionnaire de L'enquête communale des services publics	129
ANNEXE 2 : Grille d'analyse des zones d'activités	131

EDITO

Le syndicat mixte du SCoT du Pays de Retz a engagé en septembre 2014 une étude de stratégie économique, dont les différentes phases du diagnostic ont été présentées en décembre 2014 et juillet 2015, au cours de deux séminaires élargis aux élus du territoire, aux partenaires institutionnels (chambres consulaires), aux acteurs de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Mission locale, GRETA, guichet unique emploi...), aux clubs d'entreprises du Pays de Retz.

Cette étude, réalisée avec le concours de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN), s'est déroulée en trois phases :

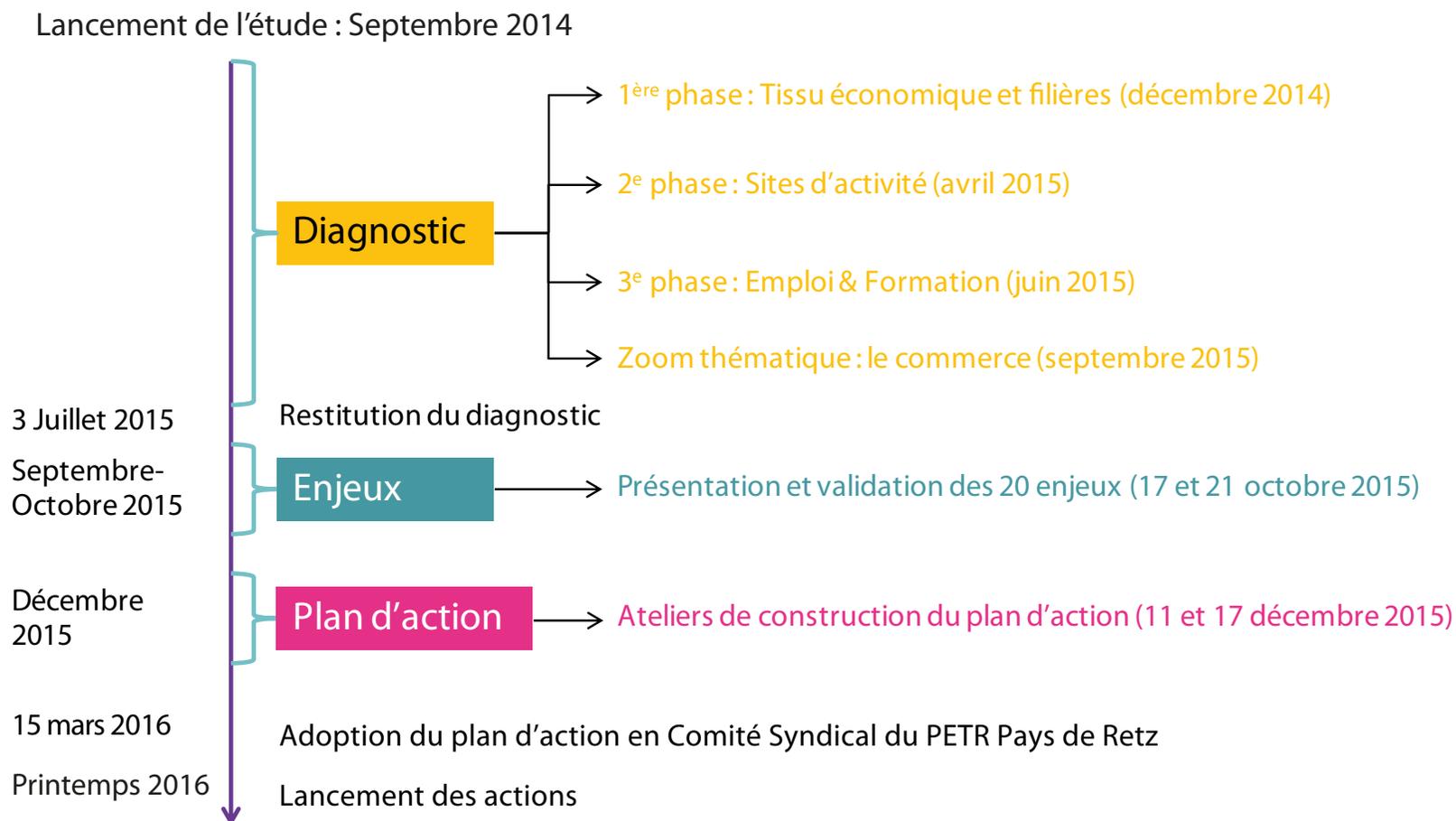
- * Un diagnostic des différentes filières présentes sur le Pays de Retz, afin notamment de mettre en lumière les relations économiques territoriales existantes et potentielles
- * Un diagnostic des parcs d'activités, à la fois sur le volet foncier et l'aménagement qualitatif
- * Une connaissance des actifs et des besoins des entreprises du territoire

Ce diagnostic approfondi à l'échelle du Pays de Retz a mis en évidence les enjeux d'aujourd'hui et de demain qui touchent à différents champs de l'économie territoriale : l'attractivité, l'employabilité et la formation, la création et la transmission d'entreprises, les services aux personnes et la proximité, l'offre en immobilier d'entreprise...

Le souhait des élus du Pays de Retz est d'apporter des réponses concrètes à ces enjeux, en adoptant une stratégie de développement économique partagée avec les acteurs économiques et un plan d'actions, validé à l'occasion du comité syndical du PETR du Pays de Retz du 15 mars 2016, dont la mise en oeuvre a été lancée dès son acceptation.

Johann Boblin,
Vice-Président du PETR du Pays de Retz
en charge de l'économie et de la logistique

DÉROULÉ DE L'ÉTUDE



Précaution méthodologique : la phase de diagnostic s'étant déroulée de septembre 2014 à septembre 2015, les données présentées dans le présent document relèvent de la géographie administrative du 1^{er} janvier 2014

RÉSUMÉ

Un tissu économique dynamique qui s'appuie sur des filières traditionnelles en plein renouvellement

Le territoire du Pays de Retz connaît aujourd'hui un renouvellement profond de son économie. Longtemps marquée principalement par l'activité industrielle et artisanale, la dynamique du tissu économique est portée désormais par le poids croissant des activités présentielle (services aux personnes, commerce de détail...). Cette transformation s'explique par plusieurs facteurs : le phénomène de désindustrialisation observé sur toute la France depuis les années 80 avec un emploi industriel fragilisé par la crise économique, une dynamique périurbaine forte à proximité des agglomérations nantaise et nazairienne, une forte croissance de la population, notamment des tranches d'âges les plus jeunes et les plus âgées avec de nouveaux besoins et de nouveaux moyens, un renouveau de l'économie de proximité et de l'entrepreneuriat local avec un essor marqué des entreprises individuelles...

Le Pays de Retz est un territoire attractif qui attire plus d'établissements chaque année qu'il n'en émet au jeu des transferts d'établissements (déménagement d'unités de production d'un territoire à l'autre). En 2013, sur les 450 échanges, près de la moitié concernait des mouvements internes, 30 % des arrivées et 20 % des départs. Plusieurs dynamiques sont à l'œuvre : la CC de Pornic qui agit comme une « porte d'entrée » du territoire en attirant des établissements éloignés et en redistribuant localement, la CC de Grand Lieu qui bénéficie du desserrement de l'agglomération nantaise, la CC de Sud Estuaire qui attire des établissements du reste du Pays de Retz mais qui est déficitaire dans ses échanges avec les autres territoires et les CC de la région de Machecoul, de Loire Atlantique Méridionale et de Cœur Pays de Retz qui possèdent des profils plutôt équilibrés dans leurs échanges. Le Pays de Retz attire globalement des entreprises liées à ses filières spécifiques (construction, santé, tourisme), notamment en lien avec le développement des activités présentielle mais perd des établissements liés aux fonctions métropolitaines stratégiques.

Sur les 24 950 emplois salariés privés comptabilisés en 2013 sur le Pays de Retz, 42 % appartenaient à des secteurs deux fois plus représentés localement en comparaison de l'ensemble du tissu économique français. Ces secteurs peuvent être rattachés pour la plupart à cinq grandes filières spécifiques du Pays de Retz :

- **L'agroalimentaire** : avec 4 500 emplois salariés privés en 2013 au sein de près de 750 établissements, la filière présente un dynamisme notable par rapport au reste du département. Elle est à la fois marquée par une agriculture diversifiée et reconnue (maraichage, lait, conchyliculture, vin...) mais aussi par la présence de grandes entreprises emblématiques de transformation (Biscuiterie St-Michel, Laiterie St-Père, Fromagerie Beillevaire...). Elle est aujourd'hui confrontée à deux défis principaux : l'émergence des circuits-courts (label « Produits en Pays de Retz ») et le déficit d'image des métiers de l'agroalimentaire que ce soit dans la production pour les reprises d'exploitations ou dans la transformation pour tous les niveaux de qualification.

- **La construction** : la filière représente près de 8 600 emplois salariés privés en 2013 sur le territoire. D'abord constituée autour de son tissu industriel spécialisé dans la construction, développant des savoir-faire uniques et des entreprises de grande taille (Novoferm, Bel'M, Maugin...), elle a profité de la proximité des agglomérations nantaise et nazairienne ainsi que de l'attractivité du littoral pour constituer un maillage artisanal fort. S'appuyant sur des compétences polyvalentes, les entreprises artisanales et industrielles de la construction s'ouvrent sur de nouveaux marchés et créent des liens avec d'autres filières traditionnelles ou émergentes du territoire (nautisme, énergies nouvelles renouvelables...).

- **La santé** : la filière Santé n'est présente que partiellement mais, forte de près de 4 000 emplois salariés privés, elle constitue une véritable spécificité pour le Pays de Retz autour de l'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées. Ce secteur très structuré est un véritable terrain d'expérimentation pour les partenariats publics-privés. Ce contexte favorable pourrait d'ailleurs servir de base au développement de nouvelles activités (recherche, formation, industrie...), en s'appuyant notamment sur l'essor de la « silver economy » (économie au service des personnes âgées) avec la participation active de nombreux acteurs locaux au gérontopole départemental.

- **Le tourisme** : la filière du Pays de Retz est structurée et portée par l'offre littorale qui concentre les capacités d'hébergement et l'emploi (dont les 3/4 sont situés sur la CC de Pornic). Elle reste néanmoins en retrait sur le reste

du territoire malgré les opportunités liées au patrimoine historique, agricole et paysager et à la proximité de grands axes touristiques (Loire à Vélo, Puy du Fou, Voyage à Nantes...). L'identité touristique du Pays de Retz reste donc à conforter en consolidant les liens entre les différents systèmes touristiques du territoire.

- Les **secteurs industriels multi-filières** : le Pays de Retz est marqué par la présence d'une multitude de secteurs industriels surreprésentés dans l'emploi mais qui ne peuvent être rattachés à une filière bien identifiée. Ces secteurs « multi-filières » recoupent des réalités bien différentes. Souvent composés de quelques entreprises, ils constituent une spécificité du Pays de Retz qu'il ne faut pas négliger puisqu'ils représentent près de 3 200 emplois (13 % de l'emploi salarié privé du territoire). Ces secteurs s'appuient souvent sur des savoir-faire historiques du territoire mais ont connu des trajectoires variées : une diversification des débouchés et des marchés liés à des savoir-faire transversaux (industrie métallique, fabricants de machines...), un retour au marché local pour des industries liées à la consommation locale ou touristique (feronnerie, faïencerie...), une spécialisation de certains grands donneurs d'ordre locaux (Pilote, Manufacture Française des Cycles, Armor...), une ouverture vers des filières émergentes et/ou très spécifiques (nautisme, énergie, matériaux composites, EMR...)

Des sites d'activités de nature et de qualité très variables

L'emploi dans le Pays de Retz est aujourd'hui concentré pour plus de 40 % dans le tissu urbain constitué et pour près du tiers en zone d'activités (ZAE). Le reste (25 %) se situe en-dehors des espaces d'accueil traditionnels : cette part importante du diffus s'explique en partie par la présence historique de grandes entreprises (biscuiterie St-Michel...) et par le poids de l'activité agricole. L'emploi se distribue sur le Pays de Retz de façon plutôt classique sur le territoire, avec des activités peu compatibles avec la fonction résidentielle qui se concentrent dans les ZAE (commerce de gros, construction, industrie, transport et logistique...) et des activités qui choisissent plus facilement la localisation en centre urbain (hôtellerie-restauration, artisanat commercial, services aux personnes...). A l'inverse, les activités de commerce de détail sont plutôt en retrait dans les centres urbains alors qu'elles sont surreprésentées dans les zones d'activités et qu'elles ont vocation à se concentrer, lorsque cela est possible en centralité. La répartition plutôt équilibrée entre tous les types d'espace de l'emploi dans le service aux entreprises interroge aussi sur la stratégie d'accueil du territoire.

Le SCoT du Pays de Retz, approuvé en 2013, s'est fixé des objectifs en termes d'accueil de l'emploi et des entreprises et comprenait un Document d'Aménagement Commercial (DAC) portant sur l'urbanisme commercial. L'activité économique doit trouver sa place prioritairement en centre urbain mais pour les activités non-compatibles, le SCoT prévoyait la mise en place d'une organisation de l'offre foncière en ZAE afin d'être en capacité de répondre de façon différenciée à la demande de localisation des entreprises :

- Les **zones interterritoriales stratégiques**, réservées à de grands projets dont les enjeux dépassent le Pays de Retz. Hormis le secteur éolien du Carnet, elles sont encore à l'état de projet et représentent près de 40 % des réserves dédiées à l'activité du territoire (près de 300ha).

- Les **zones d'équilibre**, de dimension et d'enjeux intercommunaux, qui ont un rôle de « vitrine économique » du territoire. Elles représentent le tiers du foncier d'activité urbanisé (510ha) et près du quart des réserves dédiées à l'activité. Elles sont partagées principalement entre les zones à dominante industrielle et les zones à dominante commerciale. La mise en œuvre du DAC devrait permettre à terme d'encadrer la place du commerce sur ces zones afin d'éviter les conflits d'usage et les pressions sur le foncier dédié à l'activité.

- Les **zones d'activités de proximité**, de dimension et d'enjeux communaux, qui ont vocation à accueillir les activités de proximité (artisanat notamment) qui n'ont pas trouvé leur place en centre urbain. Elles totalisent aujourd'hui une surface urbanisée du même ordre que les zones d'équilibre pour moitié moins de réserves (100ha). Elles sont plus volontiers dominées par des activités industrielles ou artisanales, remplissant leur vocation fixée par le SCoT.

- Les **zones spécialisées**, destinées à accueillir des projets spécifiques porteurs d'activité ou d'emplois. Elles regroupent aujourd'hui des réalités très différentes entre les zones d'équipements (Ecocentre Ste-Anne...) ou de loisirs (Planète Sauvage...) et les zones dédiées à de l'activité spécialisée (Zone conchylicole du Marais...).

- Les **zones commerciales**, définies dans le Document d'Aménagement Commercial du SCoT, destinées à accueillir les commerces ne trouvant pas leur place dans les centres urbains. Elles regroupent aujourd'hui plus de 7 % de l'emploi sur 155 ha.

La qualité des zones et leur fonctionnalité doivent contribuer au renforcement de la visibilité de l'offre foncière. La gestion des zones d'activités dans les intercommunalités du Pays de Retz relève aujourd'hui de niveaux de compétences très variables d'un territoire à l'autre (compétence intercommunale, compétence partagée, compétence communale) qui témoignent d'autant de pratiques différentes. Globalement, les zones d'activités sont néanmoins caractérisées par des traitements qualitatifs relativement homogènes selon leur niveau hiérarchique, confortant l'organisation proposée lors de l'élaboration du SCoT.

Toutes les intercommunalités ont fait un effort conséquent pour améliorer la visibilité et l'image de leurs zones via la signalétique externe et le traitement des interfaces avec le tissu urbain ou les espaces agricoles. Il reste cependant de grandes disparités sur le traitement interne de la zone que ce soit en termes de signalétique interne, de traitement paysager ou même de qualité de la chaussée... L'accessibilité et le niveau de services pour les salariés, fournisseurs et clients sont des problématiques communes à toutes les zones : les zones d'équilibre, qui concentrent l'emploi et ont un rôle de vitrine, présentent peu de diversité dans les services offerts et restent peu accessibles aux modes alternatifs à la voiture individuelles ; les zones de proximité bénéficient de la proximité des centres-bourgs mais connaissent aussi pour la plupart un déficit d'accessibilité notamment depuis le bourg par des cheminements piétons/vélos sécurisés.

Les zones d'activités peuvent aussi s'avérer être des terrains d'expérimentation que ce soit en matière d'énergies renouvelables, notamment pour le solaire, d'intégration des clubs d'entreprises dans les processus de gestion et d'amélioration des zones, de collaboration avec le monde agricole (entretien paysager, méthanisation...).

Un emploi en forte croissance marqué par la saisonnalité et l'entreprenariat

L'emploi du Pays de Retz est marqué par la forte part des non-salariés, principalement chez les hommes, liée en grande partie au fort tissu artisanal et commercial du Pays de Retz et par la forte part des emplois féminins en contrat à durée déterminée et en temps partiel, notamment dans les secteurs du commerce et des services aux personnes.

Même si les évolutions récentes confirment une convergence avec les moyennes départementales, le Pays de Retz se caractérise par une surreprésentation dans sa population d'habitants des personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au BEP ou CAP et une sous-représentation d'habitants ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela correspond à son tissu économique traditionnel marqué par l'industrie

et l'artisanat et répond aussi à l'essor d'activités présentielle peu qualifiées. L'offre de formation locale initiale ne propose d'ailleurs pas de niveau supérieur au Bac et se concentre principalement sur le service aux personnes tandis que l'offre de formation continue se concentre sur l'accompagnement des publics faiblement qualifiés et l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

Si le nombre d'emplois a connu une croissance notable depuis 2006 par rapport aux moyennes départementales, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A a aussi connu un essor rapide, principalement lié à l'impact de la crise économique sur le territoire, touchant des populations déjà fragilisées : les seniors et les jeunes. Les demandeurs d'emplois du Pays de Retz se caractérisent principalement par leurs faibles qualifications et un manque de mobilité géographique, notamment dans les territoires les plus méridionaux. Le marché du travail reste cependant plutôt dynamique avec des offres nombreuses en lien avec les filières spécifiques du territoire mais très marquées par la saisonnalité.

Avec un ratio de 0,65 emploi pour un actif résidant, le Pays de Retz demeure un territoire qui émet quotidiennement des actifs vers les territoires voisins, notamment les agglomérations nantaise et nazairienne, même si la part des déplacements quotidiens effectués en interne a tendance à augmenter. Ces flux vers l'extérieur concernent principalement les professions intermédiaires et les cadres dont la polarisation vers les agglomérations a tendance au contraire à se renforcer, par l'effet d'une périurbanisation affirmée des actifs cadres.



PANORAMA DU TISSU ÉCONOMIQUE

Cette introduction propose de faire un état des lieux du tissu économique du Pays de Retz. L'objectif est de faire ressortir les éléments structurants de l'économie et notamment de faire émerger les principales filières spécifiques au territoire.

PANORAMA ET DYNAMISME DU TISSU ÉCONOMIQUE

Un tissu économique dynamique marqué par l'industrie et l'artisanat

Le territoire du Pays de Retz comprend 7 941 établissements¹ au 1er janvier 2013, dont près de 30 % situés dans la communauté de communes de Pornic. Cela représente près de 10 % du parc départemental. Le parc d'établissement a connu une croissance annuelle de près de 6,0 % depuis 2009, supérieure à la moyenne départementale.

Tissu économique par EPCI du Pays de Retz en 2013

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Nombre d'établissements en 2013	859	1 877	446	999	2 450	1 310	7 941	79 291
Evolution annuelle moyenne 2009-2013 (%)	8,8	6,3	5,9	5,5	5,2	5,5	6,0	5,0
Evolution 2009-2013 en valeur brute	246	406	92	194	449	253	1 640	14 104

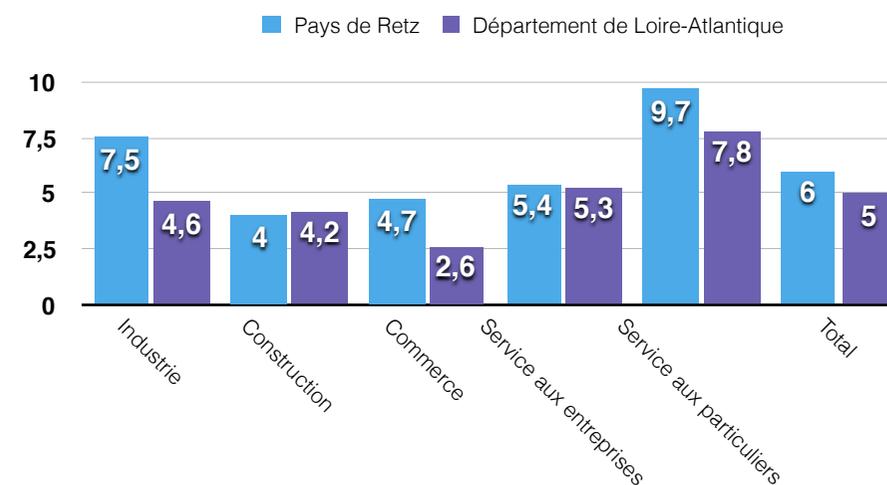
Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

Le territoire est particulièrement marqué par la part importante de l'industrie et de l'artisanat dans son tissu économique, notamment en comparaison avec les moyennes départementales (9,2 % des établissements du Pays relèvent de l'industrie contre 7,5 % dans l'ensemble du département et 17,6 % du secteur de la construction contre 11,8 % dans le département). L'industrie est d'ailleurs, avec le service aux particuliers, un des secteurs d'activités les plus en expansion en termes de nombre d'établissements.

Les services aux particuliers et le commerce sont aujourd'hui les secteurs qui portent la croissance du tissu économique avec l'industrie. Le dynamisme fort de ces

activités liées à la présence locale de consommateurs, qu'ils soient habitants ou touristes, marque une inflexion progressive du tissu économique local des activités traditionnelles artisanales et industrielles vers les services présentsiels. Le moindre dynamisme de la construction par rapport à la moyenne départementale, en contraste, témoigne lui-aussi du repli partiel des activités traditionnelles.

Evolution du parc d'établissements des grands secteurs économiques du Pays entre 2009 et 2013 (en %)



Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

Un dynamisme porté par les établissements sans salariés

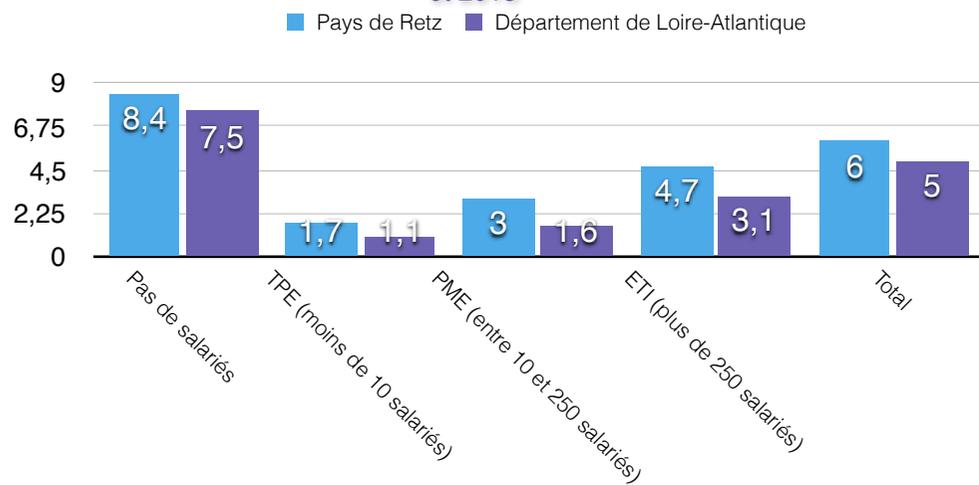
Tout le parc d'établissements connaît une croissance supérieure à la moyenne départementale, et ce, quelle que soit la taille des établissements observés. C'est notamment remarquable dans la catégorie des PME dont le nombre croît proportionnellement deux fois plus vite dans le Pays que dans le département.

Cependant, à l'image de ce qui est observable dans le reste du département, ce sont principalement les établissements sans salariés qui portent la croissance du parc d'établissements dans le Pays de Retz. Ils représentent près de 88 % des

¹Etablissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

établissements supplémentaires sur la période 2009-2013. Leur part dans le tissu économique a ainsi bondi de près de 5,7 points entre 2009 et 2013, passant de 59,9 % des établissements à 65,6 %, dans les mêmes proportions que le bond observable sur le département (passant de 58,3 à 63,0 %). Cette croissance répond à l'effet de la création du statut d'autoentrepreneur, conjuguée au contexte de crise durant laquelle certaines personnes ont été amenées à créer leur propre emploi.

Evolution annuelle moyenne du nombre d'établissements par taille entre 2009 et 2013



Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

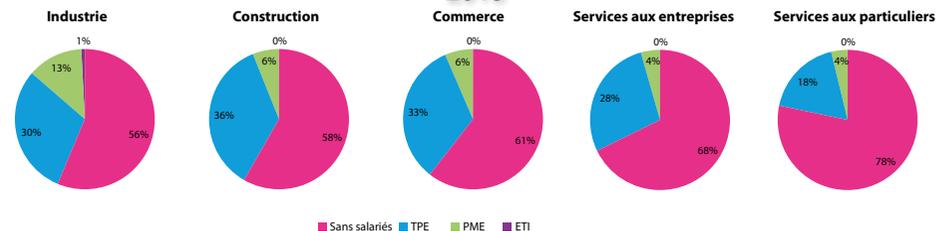
Cette croissance forte des établissements sans salarié amène une diminution de la taille moyenne des établissements. Cependant, elle est aussi accompagnée par une croissance, dans une bien moindre mesure, du nombre de TPE² et de PME³ sur le territoire.

² TPE : Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la microentreprise et ne s'apparente pas non plus au statut d'autoentrepreneur.

³ PME : La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

⁴ Emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire

Répartition des établissements des grands secteurs économique par taille en 2013



Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

Sans surprise, c'est dans l'industrie que se concentrent les plus gros établissements. C'est d'ailleurs le seul secteur d'activité où l'on trouve des établissements de plus de 250 salariés au sein du Pays. La part des PME y est aussi deux fois supérieure à la moyenne observée sur le territoire.

Le secteur de la construction se démarque lui-aussi par sa part d'établissements employeurs, principalement par la surreprésentation des TPE parmi ses établissements.

A l'inverse, le secteur du service aux particuliers se distingue par l'écrasante part des établissements sans salariés au sein de son tissu (78 %). La croissance rapide de ce secteur d'activité explique ainsi en grande partie la modification du profil moyen des établissements du Pays en termes de taille.

L'emploi se concentre dans les PME

Alors que les établissements sans salariés alimentent en grande partie la croissance du parc d'établissements, la croissance de l'emploi salarié⁴ est quant à elle principalement portée par les PME de moins de 100 salariés. Elles représentent plus de la moitié des établissements employeurs du territoire et contribuent entre 2007 et 2011 à près de 57 % de la croissance d'emplois sur la même période.

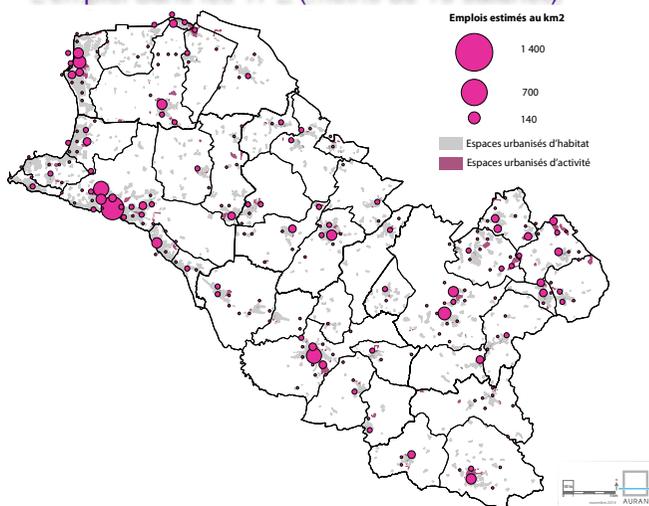
Evolution des emplois salariés par taille d'entreprises entre 2007 et 2011 sur le Pays de Retz

Postes salariés	2007	2011	Variation 2007-2011 en valeur brute	Variation 2007-2011 (en %)
1 à 9 salariés	7 799	8 545	746	9,6
10 à 19 salariés	4 155	4 278	123	3,0
20 à 49 salariés	5 879	6 741	862	14,7
50 à 99 salariés	4 263	4 621	358	8,4
100 salariés et plus	9 234	9 502	268	2,9
Total	31 330	33 687	2 357	7,5

Source : INSEE, CLAP, 31 décembre 2007-2011

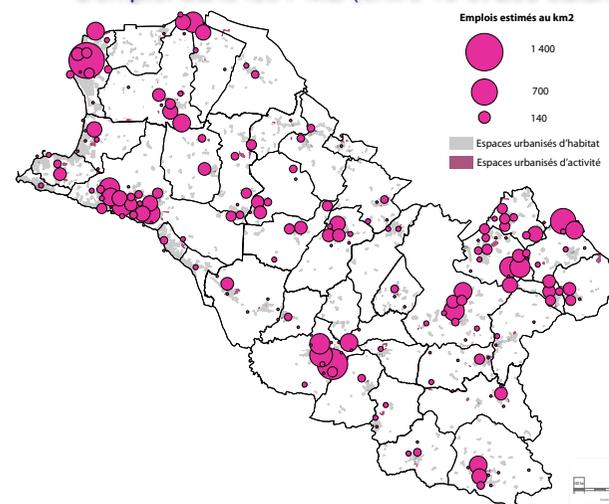
Le tissu économique est marqué par la concentration de l'emploi dans les TPE et PME. Les TPE créent ainsi, elles-aussi, plus d'emplois que les ETI⁵. Les TPE et PME alimentent en emplois tout le territoire tandis que les ETI, de par leur faible nombre sur le Pays de Retz restent concentrés sur quelques zones.

L'emploi dans les TPE (moins de 10 salariés)



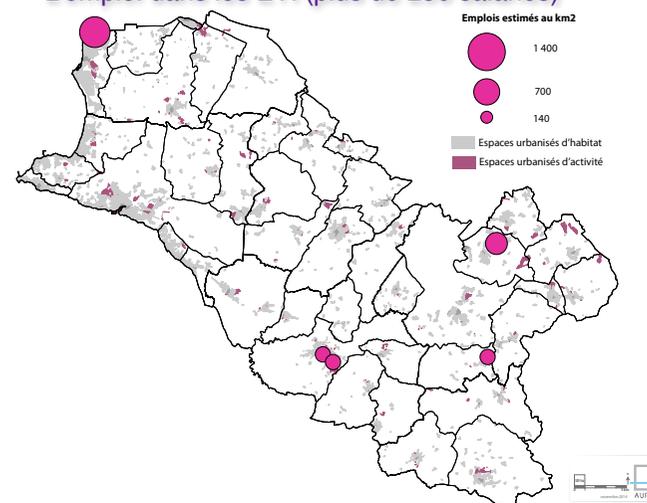
Sources : INSEE, SIRENE 2014, RGP 2011; AURAN - Traitement : AURAN, novembre 2014

L'emploi dans les PME (entre 10 et 250 salariés)



Sources : INSEE, SIRENE 2014, RGP 2011; AURAN - Traitement : AURAN, novembre 2014

L'emploi dans les ETI (plus de 250 salariés)



Sources : INSEE, SIRENE 2014, RGP 2011; AURAN - Traitement : AURAN, novembre 2014

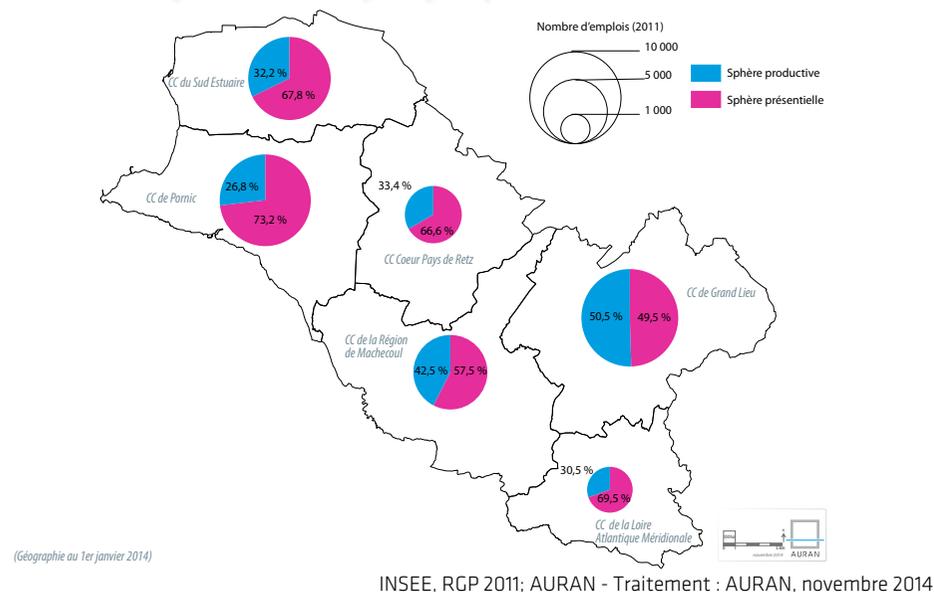
⁵ ETI : Une entreprise de taille intermédiaire est une entreprise qui a entre 250 et 4999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliards d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI. Les ETI constituent une catégorie d'entreprises intermédiaire entre les PME et les grandes entreprises.

Une croissance de l'emploi total portée par la sphère présentielle

En 2011, le Pays de Retz comptait un peu moins de 45 000 emplois.

La répartition de l'emploi entre sphère productive⁶ et sphère présentielle⁷ est sensiblement la même au sein du Pays de Retz que dans le reste du département (1/3 de l'emploi productif et 2/3 dans la sphère présentielle).

Répartition des emplois par sphère économique en 2011



Cette répartition est cependant très variable selon les EPCI, avec par exemple la communauté de communes de Grand Lieu concentrant 50 % de l'emploi dans la sphère productive ou celle de Pornic comptant près de 75 % de l'emploi dans la sphère présentielle.

L'emploi total a connu une croissance plus forte dans le Pays de Retz que dans le reste du département (+ 1,6 % en moyenne par an contre + 1,2 %) entre 2006 et 2011. Cette croissance a principalement été portée par la sphère présentielle (+ 2,1 % par an

en moyenne) qui est presque deux fois supérieure à la croissance départementale (+ 1,3 %) tandis que la sphère productive croît moins rapidement dans le territoire que dans le département (+ 0,7 % contre + 1,1% par an en moyenne). Ainsi, la part de l'emploi productif dans l'emploi total a diminué dans le Pays entre 2006 et 2011 (37,4% en 2011 contre 39,1 % en 2006) tandis qu'elle restait relativement stable sur le département.

Un emploi salarié privé productif à la croissance limitée face à un emploi salarié privé présentiel en plein essor

En 2013, le Pays de Retz comptait 24 949 emplois salariés privés, soit 6% de ceux du département. Les deux sphères économiques, présentielle et productive, y étaient représentées pratiquement à parts égales dans l'emploi salarié privé. Cela distingue profondément le tissu économique du Pays de celui du département où la sphère productive représente près de 60 % de l'emploi salarié privé.

Depuis 2009, l'emploi salarié privé a augmenté moins rapidement que la moyenne départementale (1,2 % par an en moyenne contre 1,3 % par an à l'échelle départementale).

Cette faiblesse s'explique par la croissance en demi-teinte de la sphère productive à l'échelle du Pays de Retz, qui croît sur la période de 0,6 % par an en moyenne contre 1,4 % dans tout le département. Depuis 2007, ce sont près de 1 075 emplois productifs qui ont disparu, la plupart entre 2007 et 2009, année qui marque une légère reprise de l'emploi productif jusqu'en 2013 sans parvenir à rattraper les pertes observées sur la période précédente. Contrairement aux mouvements observés sur le reste du département, la perte d'emplois observée dans l'industrie n'est aujourd'hui pas compensée par la croissance de l'emploi tertiaire productif. Au contraire, le service aux entreprises est le secteur qui perd proportionnellement le plus d'emplois sur la période (-13 % entre 2007 et 2013), contrairement à la tendance observée sur tous les territoires environnants.

Ce sont les communautés de communes de la région de Machecoul et de Loire Atlantique Méridionale qui connaissent la plus forte baisse de leur emploi productif depuis 2009 avec une perte annuelle moyenne respectivement de 3,9 % et de 3,4 %. Ce sont pourtant les territoires traditionnellement les plus marqués par l'industrie.

⁶ Sphère productive : les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère

⁷ Sphère présentielle : les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes

Au contraire, Sud Estuaire connaît une croissance rapide de son emploi salarié privé productif avec une croissance annuelle moyenne de 3,2 %, notamment grâce aux liens développés avec St Nazaire.

Emploi salarié privé dans les sphères productives et présentes en 2013 dans le Pays de Retz

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méri- dionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire- Atlantique
Sphère productive	929	4 623	394	1 732	2 262	2 514	12 454	239 217
Evolution annuelle moyenne 2009-2013	0,8	1,8	-3,4	-3,9	0,1	3,2	0,6	1,4
Sphère présentielle	1 459	2 600	814	1 387	4 202	2 033	12 495	163 364
Evolution annuelle moyenne 2009-2013	2,3	2,5	0,4	2,4	1,4	1,2	1,8	1,2
Emplois salariés privés	2 388	7 223	1 208	3 119	6 464	4 547	24 949	402 581
Evolution annuelle moyenne 2009-2013	1,7	2,0	-0,9	-1,3	1,0	2,3	1,2	1,3

Source : URSSAF, ACOSS, 2009-2013

L'emploi salarié privé présentiel connaît à l'inverse une croissance nettement supérieure à la moyenne départementale avec une croissance annuelle moyenne depuis 2009 de 1,8 % contre 1,2 % en Loire-Atlantique.

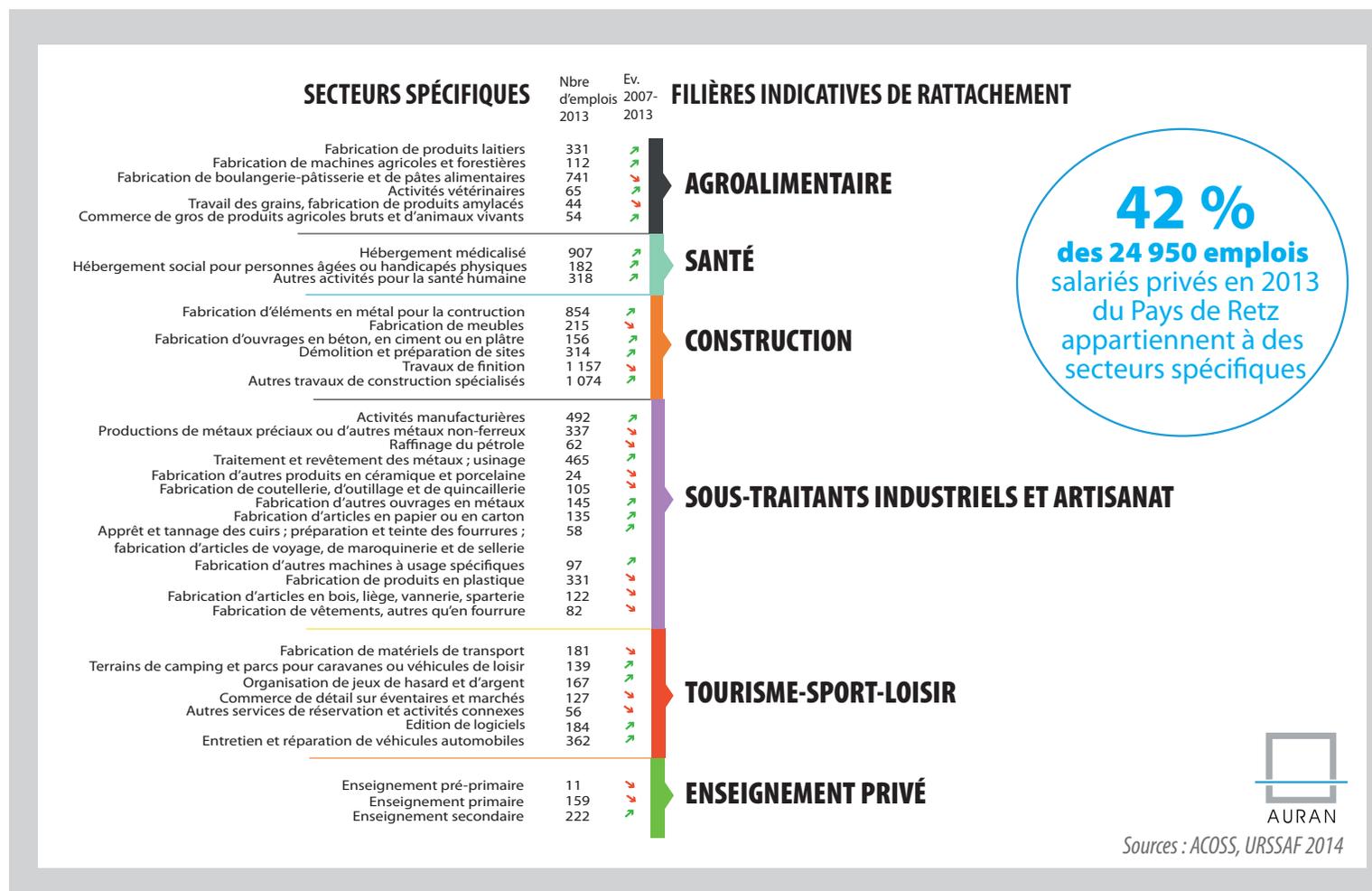
Cette croissance de l'emploi présentiel est largement portée par la communauté de communes de Pornic qui gagne plus de 600 emplois supplémentaires entre 2007 et 2013, dont près de 400 entre 2007 et 2009, la plupart dans les services aux personnes et le commerce de détail. Elle s'explique largement par le contexte démographique très favorable dont bénéficie le territoire avec l'arrivée de nouvelles populations, souvent des ménages jeunes et des retraités, et le vieillissement d'une partie de la population présente. Le développement massif du tourisme peut contribuer aussi à expliquer cet état de fait.

Définition des spécificités sectorielles du Pays de Retz

Pour appréhender les filières caractéristiques du Pays de Retz, l'étude des surreprésentations de certains secteurs dans l'emploi peut s'avérer très révélateur⁸. Aujourd'hui, près de 42 % de l'emploi salarié privé se trouvent ainsi dans un secteur deux fois plus fréquent dans l'emploi salarié privé du territoire qu'il n'est présent en proportion dans l'emploi salarié privé national. Si l'on prend tous les secteurs

surreprésentés par rapport aux proportions nationales (plus fréquent proportionnellement que la moyenne nationale), c'est alors près de 67 % de l'emploi salarié privé qui se trouve dans un secteur surreprésenté.

Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié privé dans les secteurs spécifiques du Pays de Retz a progressé de 1,5 %, soit plus rapidement que le reste de l'emploi salarié privé.



⁸Indice de spécificité : L'indice de spécificité sectoriel permet de comparer l'importance d'un secteur d'activités dans la zone d'étude et dans l'ensemble du territoire.

A RETENIR

- * Le socle économique traditionnel est organisé autour de l'industrie et de la construction, surreprésentées par rapport à la moyenne départementale
- * Le développement du tissu économique se fait désormais principalement par les établissements sans salariés, notamment dans le domaine des services aux particuliers
- * L'emploi total est très dynamique dans le Pays notamment dans la sphère présidentielle
- * L'emploi salarié privé productif a beaucoup souffert de la crise depuis 2007. Le foyer de croissance de l'emploi salarié privé se fait donc par le présentiel
- * L'emploi du Pays est marqué par la surreprésentation de secteurs appartenant aux filières agroalimentaire, santé, tourisme, construction, industrie multi-filières

ENJEUX

- ☑ Glissement d'une économie traditionnelle axée sur les activités artisanales et industrielles vers une économie alimentée par les activités présentiels = quels besoins en formation ? comment aborder ces mutations (accompagnement, actions en faveur des activités traditionnelles...) ? quels besoins en foncier ?
- ☑ Transformation du tissu économique avec importance croissante des établissements sans salariés = comment accompagner la croissance des nouvelles entreprises ? comment adapter les offres foncières et immobilières à ces nouvelles activités et aux activités déjà présentes ?
- ☑ Forte spécialisation du tissu économique autour de 5 grandes filières = quels leviers de développement ? comment accompagner ces filières ? comment développer les filières émergentes sur le territoire ?



01

DYNAMISME DU TISSU ÉCONOMIQUE

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES : L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET L'ENTREPRENARIAT

Dynamisme du tissu entrepreneurial

Les créations dans le Pays de Retz

En 2013, plus de 1 000 établissements se sont créés⁹ sur le territoire du Pays de Retz dont un peu moins du tiers rien que dans la communauté de communes de Pornic. Le territoire présente un dynamisme plus faible que le reste du département en termes de créations d'établissements avec un taux de créations de 13,4 % même s'il existe des disparités entre ses EPCI (de 11,9 % pour Grand Lieu à 14,6 % pour la Loire Atlantique Méridionale).

Créations d'établissements en 2013

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Nombre de créations d'établissements en 2013	112	224	65	144	339	180	1 064	11 133
Taux de création 2013 (%)	13,0	11,9	14,6	14,4	13,8	13,7	13,4	14,0
Taux de création 2009 (%)	24,1	19,0	17,2	20,4	16,6	19,3	18,9	17,9

Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

Ce dynamisme s'est largement essouffé entre 2009 et 2013 puisque le taux de créations est passé de 18,9 % à 13,4 %. Ce ralentissement, bien que moins prononcé à l'échelle du département, est observable sur tous les territoires. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène.

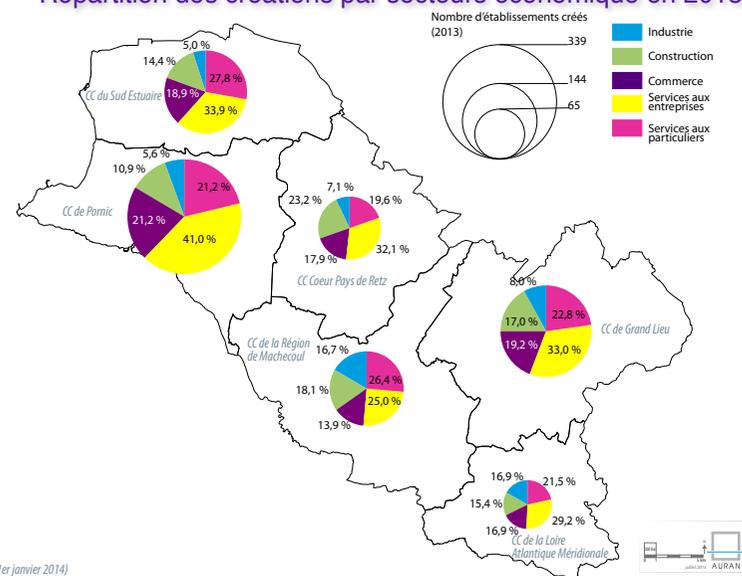
En 2009, les créations avaient connu un bond important de leur nombre dû à la mise en place du statut d'autoentrepreneurs qui facilitait la création d'entreprise individuelle en allégeant les contraintes administratives tout en offrant des avantages fiscaux dans la limite d'un plafond de chiffre d'affaire annuel. Ce statut a connu un réel engouement qui a souvent provoqué le doublement du nombre de

créations d'établissement aux dépens des statuts traditionnels et notamment celui de société. Face aux débats soulevés par ce nouveau statut et aux limites de celui-ci, la part des autoentrepreneurs a depuis rapidement diminué dans les créations d'établissements, ce qui explique en grande partie cet essouffement. La part des établissements créés sous le régime des sociétés est ainsi passée de 27,9 % en 2009 à 33,7 % en 2013 sur le Pays de Retz.

La seconde explication de ce ralentissement est due à l'impact de la crise sur l'entrepreneuriat. En 2013, le nombre de créations dans le Pays s'est effondré, passant de 1 276 à 1 064, soit une diminution de près de 17 % en un an. Cette diminution est plus forte que celle observée à l'échelle départementale (- 8 %).

La création d'établissements par secteur

Répartition des créations par secteurs économique en 2013

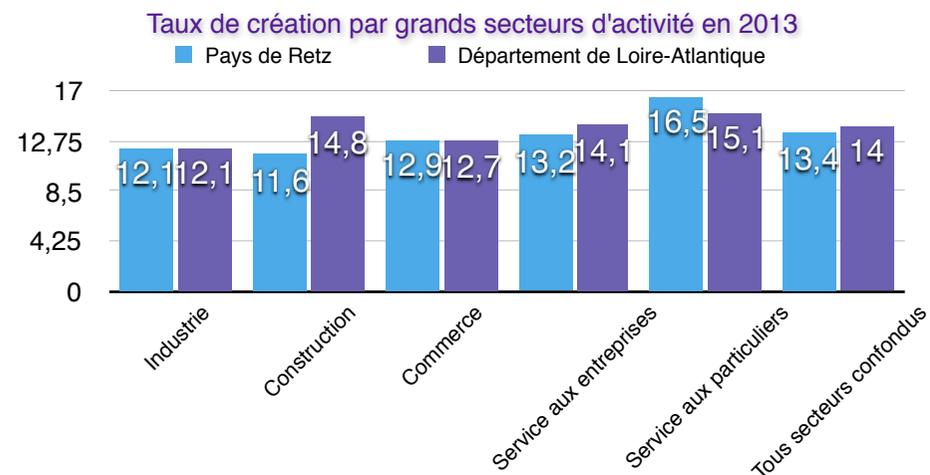


Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

⁹ Création d'établissements : mise en oeuvre de nouveaux moyens de production (nouvelle immatriculation au Sirene, reprise d'une activité après une interruption de plus d'un an avec reprise de l'immatriculation Siren, reprise d'une activité après interruption de plus d'un an mais avec changement d'activité, reprise d'une entreprise sans continuité d'activité). Depuis 2009, on y intègre aussi les inscriptions au registre des autoentrepreneurs.

Le secteur des services aux particuliers reste le plus dynamique à l'échelle du Pays avec un taux de création¹⁰ de 16,5 %, supérieur à celui observable à l'échelle départementale (15,6 %). Il représente d'ailleurs près du quart des créations sur le territoire. Le Pays bénéficie de sa forte croissance démographique pour créer des services répondant aux besoins des nouveaux arrivants. Les communautés de communes de la région de Machecoul et Sud Estuaire sont les plus marquées par ce secteur qui représente respectivement 26,4 % et 27,8 % des créations pour un taux de création de 22,4 % et 17,4 %.

Autre secteur plus dynamique sur le territoire que dans le reste du département (respectivement 12,9 % et 12,7 %), fortement corrélé lui aussi à l'évolution démographique, le commerce se présente comme un atout du territoire. Son taux de création est particulièrement fort dans les communautés de communes Cœur Pays de Retz et Loire Atlantique Méridionale (15,9 % dans les deux cas) alors que le secteur y est pourtant moins représenté que dans le reste du Pays (respectivement 17,9 % et 16,9 % des créations contre 18,8 %). Le dynamisme du tissu économique commercial s'est déplacé depuis 2009 où les EPCI les plus dynamiques étaient celles de la région de Machecoul et Sud Estuaire (respectivement un taux de création en 2009 de 26,9 % et de 30,0 %) qui sont désormais en retrait au sein du Pays (respectivement un taux de création en 2013 de 10,5 % et de 13,4 %).



Source : INSEE, SIRENE 2009-2013

L'industrie dans le Pays de Retz connaît un dynamisme équivalent à celui observable à l'échelle départementale avec un taux de création égal à 12,1 %. Le secteur se distingue cependant de la moyenne départementale par la forte proportion de créations sous le régime des sociétés : près de 50 % dans le territoire contre 40 % pour la moyenne départementale. Ce dynamisme dans les créations est avant tout porté par les communautés de communes de Loire Atlantique Méridionale et la région de Machecoul, qui, avec des taux de créations dans l'industrie de respectivement 17,5 % et 17,4 %, représentent plus de 39 % des créations d'établissements industriels du Pays en 2013 ce qui vient renforcer leur position dans le parc industriel du territoire dont elles représentent 27,4 % des établissements industriels.

Les autres secteurs d'activités sont en retrait sur le territoire par rapport au dynamisme qu'ils présentent dans le département.

La construction, pourtant surreprésentée au sein du tissu économique avec près de 17,6 % des établissements contre 11,8 % dans le département, présente un dynamisme de ses créations très en retrait par rapport à la moyenne départementale avec un taux de création de 11,6 % contre 14,8 %. Ce décalage par rapport au reste du département est ancien puisqu'en 2009, le secteur de la construction dans le Pays de Retz avait déjà un taux de création de 11,6 % tandis que celui du département montait à 16,0 %. Seule la communauté de communes de la région de Machecoul présente un taux de création supérieur à celui du département avec 15,1 %.

Le secteur des services aux entreprises est lui-aussi en retrait par rapport au dynamisme départemental avec un taux de création de 13,2 % contre 14,1 %.

¹⁰ Taux de création : Rapport entre le nombre de créations d'un territoire ou d'un secteur sur une année et le nombre d'établissements du territoire ou du secteur au 1er janvier de cette même année

Analyse de la part exogène des créations d'établissements : les transferts

La mobilité des entreprises du territoire

Transferts d'établissements du Pays de Retz par territoire en 2013

	Nombre de transferts en 2013	Part dans les transferts
Internes au Pays de Retz	217	48,5
Intracommunaux	127	28,4
Intra-EPCI mais inter-communaux	46	10,3
Inter-EPCI mais intra-Pays	44	9,8
Intradépartementaux	142	31,8
En provenance du reste du département	81	18,1
A destination du reste du département	61	13,6
Intrarégionaux	31	6,9
En provenance du reste des Pays de la Loire (hors 44)	15	3,4
A destination du reste des Pays de la Loire (hors 44)	16	3,6
Avec le reste de la France	57	12,8
En provenance du reste de la France (hors région)	35	7,8
A destination du reste de la France (hors région)	22	4,9
Total	447	100,0

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Transfert d'établissements », 2013

En 2013, ce sont près de 450 transferts¹¹ d'établissements qui ont concerné le territoire. Près de la moitié se sont faits en interne et près du tiers en échanges avec le reste du département. Les échanges internes et intradépartementaux ont augmenté de près de 20 % en 2013 par rapport à la moyenne annuelle observable sur la période 2008-2012 (359 transferts contre 306 en moyenne).

Le territoire est très nettement bénéficiaire dans ses échanges avec le reste du département et avec le reste de la France, avec un solde migratoire de + 20 établissements avec la Loire-Atlantique et de + 13 établissements avec le reste de la France. Parmi les échanges avec le reste du territoire français, les échanges avec l'Ile-de-France sont remarquables puisque 11 établissements arrivent en 2013 depuis cette

région mais aucun établissement du Pays-de-Retz ne s'y rend. C'est notamment Pornic et son image très lisible à l'échelle nationale qui expliquent cette attractivité.

Les échanges avec le reste de la région sont relativement équilibrés même si l'on peut noter un léger déficit d'un établissement dans les échanges, dû notamment aux échanges avec le département de la Vendée qui accueille 11 établissements venant du Pays de Retz en 2013 tandis que ce dernier ne réceptionne que 10 établissements vendéens.

Seules les intercommunalités de la région de Machecoul et Sud Estuaire sont déficitaires dans leurs échanges avec les autres territoires.

Sud Estuaire présente un profil original : si l'intercommunalité est très bénéficiaire dans ses échanges avec le reste du Pays de Retz avec 2 départs pour 8 arrivées dont 7 venant de Pornic, elle est déficitaire dans le jeu des transferts avec tous les autres territoires. Elle est ainsi en léger retrait par rapport aux 2 métropoles ligériennes et elle perd 2 établissements dans ses échanges avec le reste de la Loire-Atlantique et 3 dans ses échanges avec le reste de la France. A noter cependant qu'elle reste attractive pour la région Ile-de-France dont elle accueille 3 établissements.

La région de Machecoul échange très peu avec les métropoles nazairienne et nantaise qui représentent moins de 10 % de ses transferts d'établissements. Elle est d'ailleurs bénéficiaire dans ces échanges où elle gagne 4 établissements. En règle générale, elle échange très peu avec le reste de la Loire-Atlantique qui ne représente qu'un seul transfert en 2013. Elle est aussi bénéficiaire dans ses échanges avec le reste du territoire français avec 9 arrivées contre 6 départs en 2013 dont 3 arrivées et 2 départs de et vers la Vendée. En fait, le territoire de la région de Machecoul connaît un déficit dans le jeu des transferts du fait de ses échanges avec le reste du Pays de Retz (6 arrivées pour 14 départs), principalement vers Pornic et Cœur Pays de Retz.

Loire Atlantique Méridionale connaît des échanges équilibrés. C'est le territoire qui connaît le moins de transferts en 2013 du territoire dont elle ne représente que 4 % des échanges. Elle échange peu avec les deux métropoles ligériennes même si elle perd tout de même 2 établissements en faveur de Nantes Métropole en 2013. Ses échanges avec les territoires extérieurs se font principalement avec les autres intercommunalités du Pays avec 2 départs pour 4 arrivées venant de Grand Lieu et la

¹¹ Transfert d'établissement : le transfert d'établissement correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre : il doit y avoir cessation d'activité au lieu de départ et une création d'établissement au lieu d'arrivée

région de Machecoul. Les échanges avec le reste de la France sont assez équilibrés et se font avant tout avec la région Pays-de-la-Loire et notamment la Vendée.

Transferts d'établissements par EPCI en 2013

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Nombre de transferts en 2013	63	103	19	59	145	102	447
A l'intérieur du secteur géographique	21	19	5	18	64	46	217
En provenance d'autres territoires	26	49	7	20	46	27	131
A destination d'autres territoires	16	35	7	21	35	29	99
En provenance de Nantes Métropole	7	30	0	3	12	5	57
A destination de Nantes Métropole	9	14	2	1	5	6	37
En provenance de la CARENE	0	0	0	2	2	5	9
A destination de la CARENE	0	0	0	0	4	7	11

Source : INSEE, SIRENE 2013, fichier « Transfert d'établissement »

Au contraire, Cœur Pays de Retz, Grand Lieu et Pornic sont très nettement bénéficiaires dans le jeu des transferts avec respectivement un solde migratoire de 10, 14 et 11 établissements. Cependant, les profils des échanges de ces territoires sont très différenciés.

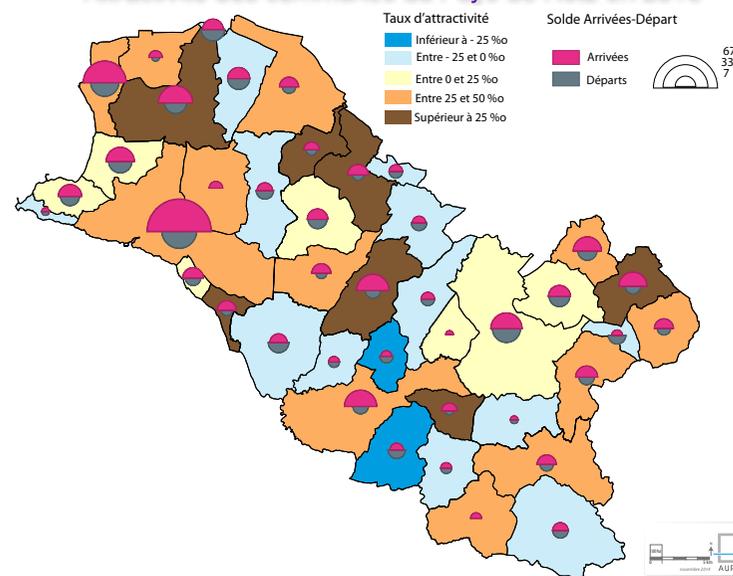
Les échanges avec Nantes Métropole représentent plus de la moitié des échanges observés de la communauté de commune de Grand Lieu avec les autres territoires. Grand Lieu est d'ailleurs largement bénéficiaire dans ces échanges avec un solde de 16 établissements dans ses échanges avec Nantes. Elle bénéficie de l'attractivité de ses zones d'activités, proches de la métropole, à l'image notamment de celle de la Forêt au Bignon. En dehors de ses échanges avec Nantes Métropole et les autres territoires du Pays, Grand Lieu présente un certain équilibre dans ses échanges avec les territoires de Loire-Atlantique (7 arrivées et 7 départs) et avec ceux hors Loire-

Atlantique (8 arrivées et 6 départs). Enfin, ses échanges avec les autres territoires du Pays restent limités, 14 % du total, mais sont très largement à son déficit avec 4 arrivées pour 8 départs.

L'intercommunalité du Cœur Pays de Retz bénéficie elle-aussi dans une moindre mesure de la proximité de l'agglomération nantaise qui représente près de 38 % de ses échanges avec les autres territoires. Ses échanges avec les autres territoires du Pays, qui représentent eux-aussi près de 38 % des échanges de l'intercommunalité avec d'autres territoires : 10 arrivées pour 6 départs vers le reste du Pays. Elle échange très peu avec le reste du département (2 transferts en 2013).

La CC de Pornic échange avec les deux grandes agglomérations qui représentent 28 % de ses échanges avec les autres territoires mais si elle est bénéficiaire dans le jeu des transferts avec Nantes Métropole, elle est en retrait sur ses échanges avec la CARENE. Elle est très attractive pour l'extérieur avec 18 établissements qui viennent d'en-dehors de la Loire-Atlantique contre 12 qui s'y rendent. Par contre, elle échange peu avec le reste de la Loire-Atlantique avec 3 arrivées contre 2 départs. Le reste des échanges se fait avec les autres territoires du Pays de Retz avec 11 arrivées pour 10 départs.

Attractivité des communes du Pays de Retz en 2013



Source : INSEE, SIRENE 2013, fichier « Transfert d'établissement »

En 2013, la commune la plus attractive du Pays de Retz en nombre d'établissements captés est Pornic, qui gagne 47 établissements dans le jeu des transferts mais c'est la Marne qui possède le taux d'attractivité le plus fort du territoire (120%0) bénéficiant de la mise en place de grandes zones d'activités sur son territoire (zone des Grands Moulins et futur Ecospace). Le taux d'attractivité¹² moyen du Pays à titre de comparaison est de 25 %0.

A l'inverse, seules 6 communes du territoire perdent des établissements dans le jeu des transferts et c'est la commune de Paulx qui connaît le taux d'attractivité le plus faible avec 35,7 %0 pour 2 établissements perdus.

Les activités qui se déplacent

La plupart des établissements qui se déplacent sont de petites entreprises de moins de 10 salariés. Une seule entreprise de 10 à 20 salariés est arrivée de l'extérieur sur le territoire du Pays de Retz en 2013, dans le secteur de la restauration. Deux autres transferts de taille conséquente sont à noter mais se sont fait en interne au Pays de Retz. L'un concerne l'entreprise Aldige, filiale du groupe Média6, spécialisée dans le découpage et l'emboutissage, qui est partie de la zone de la Seiglerie à Machecoul pour la zone des Berthaudières à Sainte-Pazanne avec sa vingtaine d'employés et l'autre, l'association départementale d'aide à domicile qui s'est déplacée au sein de la commune de Saint-Père-en-Retz avec sa centaine d'employés.

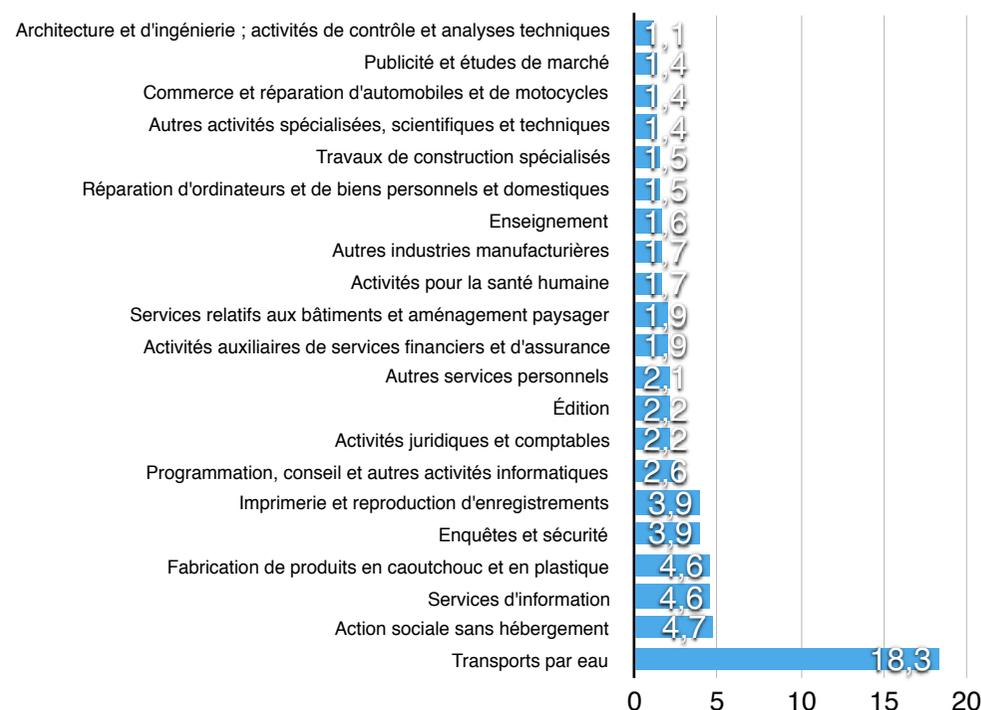
Sur tous les territoires, les activités les plus mobiles sont traditionnellement les activités tertiaires, en lien avec leur taille souvent réduite et surtout avec leurs moyens de production aisément déplaçables. Cette observation est valable en partie sur le territoire, notamment en lien avec la filière santé (action sociale, activités pour la santé humaine, autres services personnels), l'enseignement et les sous-traitants tertiaires, souvent liés à la filière construction (Architecture, Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysagers...).

Cependant, les activités industrielles et artisanales sont, elles-aussi, assez mobiles sur le territoire, notamment en lien avec la construction (travaux de construction spécialisés) et la sous-traitance industrielle (fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, autres industries manufacturières).

¹² Taux d'attractivité : Rapport entre le solde des transferts d'établissements et le parc d'établissement du territoire

¹³ Taux de mobilité : Rapport entre le nombre de déplacements internes au territoire avec le parc d'établissement

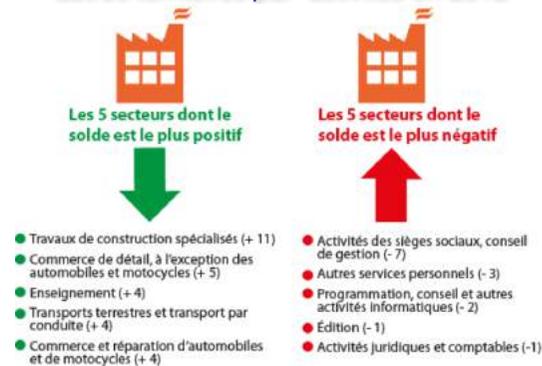
Taux de mobilité¹³ supérieurs à 1 des activités présentes dans le Pays de Retz



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Transfert d'établissements », 2013

Dans ses échanges avec les territoires extérieurs, le Pays de Retz est aussi très attractif dans les activités en lien avec ses filières de prédilection : la construction (travaux de construction spécialisés, activités de location et de location-bail, activités immobilières, construction de bâtiment...), la santé (activités pour la santé humaine), l'enseignement, le tourisme (commerce de détail, activités sportives, récréatives et de loisir, restauration et hébergement) ainsi que sur les industries multi-filières, notamment celles en lien avec de grands donneurs d'ordres extérieurs (fabrication de machines et d'équipements, fabrication d'équipements électriques, fabrication de produits métalliques, fabrication de produits en caoutchouc...).

Solde migratoire des transferts d'établissements entre le Pays de Retz et les autres territoires par activités en 2012



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Transferts d'établissements », 2013

Cependant, le Pays de Retz connaît une vraie problématique d'attractivité autour des activités de services en général notamment en matière de service aux entreprises (sièges sociaux, conseil en informatique, assurances et activités auxiliaires des assurances, activités juridiques et comptables, activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises...)

Un réseau en faveur de la création et de l'accueil de nouvelles entreprises

La création d'entreprises

Toutes les communautés de communes ne sont pas impliquées de la même façon dans le processus d'accompagnement à la création d'entreprises. Le territoire est couvert par trois plateformes d'initiative locales :

- Initiative Pays de Retz Atlantique pour Pornic et Cœur d'Estuaire dans laquelle les développeurs économiques des intercommunalités sont directement impliqués dans l'animation et l'accompagnement des projets en collaboration avec la CCI
- La plateforme d'Initiative Locale du Pays de Grandlieu-Machecoul-Lognes pour Grand Lieu, Machecoul et la Loire-Atlantique-Méridionale, animée par la CCI et la CMA
- Le centre d'Initiative locale de St-Nazaire pour Sud Estuaire, animé par la CCI

Ces plateformes accueillent les entrepreneurs pour présenter leurs projets et proposent des aides selon les besoins de chacun (reprise d'activité, croissance d'activité, installation...).

Les parcours résidentiels

Pour le développement des nouvelles entreprises, sont aussi proposées des solutions résidentielles. Certaines intercommunalités ont développé de véritables « parcours d'entreprises » pour aider à la croissance des entreprises en utilisant le levier du foncier et de l'immobilier. C'est notamment le cas de Grand Lieu.

L'offre s'ouvre d'abord avec des pépinières d'entreprises qui accueillent des entreprises débutantes en leur offrant un loyer privilégié et de nombreux services pour les aider à se développer. Une pépinière existe aujourd'hui à Machecoul et à Cœur Pays de Retz et une troisième devrait se mettre en place sur la communauté de communes de Grand Lieu.

On trouve ensuite des hôtels d'entreprises qui accueillent des entreprises avec des baux préférentiels. Il en existe deux à Grand Lieu, deux à Cœur Pays de Retz, un à St-Viaud (Sud Estuaire) et un à Legé (Loire Atlantique Méridionale).

La solution la plus développée sur le territoire du Pays de Retz, sans doute en lien avec sa fonction productive traditionnelle, est celle de l'atelier-relais que l'on retrouve dans toutes les intercommunalités même si certaines l'ont l'abandonné (Sud Estuaire). Ces ateliers-relais sont des ateliers mis à disposition des entreprises avec des baux préférentiels, et dont les terrains peuvent être vendus au bout d'un certain nombre d'années pour permettre aux entreprises d'accéder à la propriété (Grand Lieu, Sud Estuaire et Loire Atlantique Méridionale).

A RETENIR

- * La création d'établissements a connu un fort ralentissement depuis 2009 dû à la perte d'attractivité du statut d'autoentrepreneur et à la crise
- * Les activités présentiellees (commerce et services aux particuliers) ont un taux de création supérieur à la moyenne départementale tandis que les activités productives traditionnelles (industrie et construction) sont en retrait
- * Le Pays de Retz est largement bénéficiaire dans le jeu des transferts d'établissements en 2013, notamment aux dépens de l'agglomération nantaise et de l'Île-de-France.
- * Le territoire attire des entreprises liées à ses filières spécifiques (construction, santé, tourisme) mais perd des établissements liés aux fonctions métropolitaines stratégiques (sièges, tertiaire supérieur...)

ENJEUX

- ☑ Une dynamique entrepreneuriale qui s'essouffle avec des taux de créations inférieurs aux moyennes observables dans les territoires environnants, notamment dans certaines filières stratégiques (construction, tourisme) = Comment relancer la création d'entreprise (accompagnement des porteurs de projets, formations à l'entrepreneuriat...) ? Comment pérenniser les petites entreprises et les aider à croître (mutualiser les services aux entreprises, créer de réseaux d'entrepreneurs, organiser les parcours résidentiels d'entreprise...) ?
- ☑ Une attractivité affirmée face aux territoires extérieurs mais principalement auprès de PME = Comment attirer des entreprises plus importantes ?
- ☑ Les fonctions stratégiques ont tendance à quitter le territoire = Comment conserver les établissements stratégiques sur le territoire (sièges, fonctions tertiaires...) ?

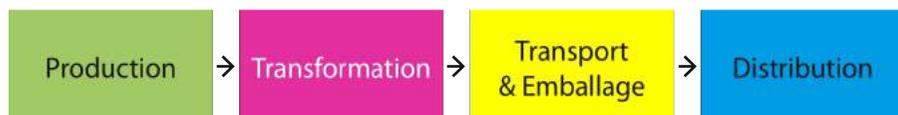


02

LES FILIÈRES

L'AGROALIMENTAIRE

Présentation de la filière



La filière agroalimentaire en France bénéficie de la multitude de ses terroirs, de sa forte productivité agricole et du savoir-faire technique de ses industries. Industrie peu délocalisable et répondant à une demande relativement constante, l'industrie agroalimentaire s'est forgée la réputation d'être résistante aux fluctuations économiques. Cependant, depuis une dizaine d'année, cette image d'insubmersible a montré des failles face aux évolutions rapides des attentes des consommateurs et à une réglementation de plus en plus contraignante.

Plusieurs phénomènes se conjuguent et modifient le paysage de la filière : les différentes crises sanitaires alimentaires récentes (viande de cheval...) et l'émergence d'une conscience du développement durable chez les consommateurs ont permis la multiplication rapide des circuits-courts ; la fluctuation du prix des matières premières agricoles liées aux spéculations des marchés et aux crises économiques récurrentes ainsi que l'augmentation du coût de transport créent un renchérissement des produits transformés ; les attentes et les moyens des consommateurs évoluent et certains privilégient les offres distributeurs ou discount...

Localement, la filière connaît un contexte dynamique, porté par un tissu dense de producteurs, notamment dans le maraichage et par quelques leaders emblématiques de la transformation avec la biscuiterie St Michel et la laiterie Intermarché de Saint-Père-en-Retz. Elle s'est fortement structurée au niveau local, chez les producteurs avec un regroupement progressif des exploitations mais aussi entre producteurs et distributeurs avec la création du label « Produits en Pays de Retz » favorisant la mise en place de circuits-courts, ce qui répond en partie aux objectifs de maintenir et développer une agriculture de proximité posés dans le document d'objectifs et d'orientation du Pays de Retz.

Méthodologie

La nomenclature, présentée ci-dessous, est issue d'un travail de croisement entre les périmètres tels que travaillés par l'ACEL en 2009 dans son Atlas des activités

industrielles de l'Estuaire de la Loire et par l'INSEE dans ses différentes études filières.

Positionnement dans la filière	Libellé d'activité
Production	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses, Culture du riz, Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules, Culture de la canne à sucre, Culture du tabac, Culture de plantes à fibres, Autres cultures non permanentes, Culture de la vigne, Culture de fruits tropicaux et subtropicaux, Culture d'agrumes, Culture de fruits à pépins et à noyau, Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque, Culture de fruits oléagineux, Culture de plantes à boissons, Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques, Autres cultures permanentes, Reproduction de plantes, Élevage de vaches laitières, Élevage d'autres bovins et de buffles, Élevage de chevaux et d'autres équidés, Élevage de chameaux et d'autres camélidés, Élevage d'ovins et de caprins, Élevage de porcins, Élevage de volailles, Élevage d'autres animaux, Culture et élevage associés, Activités de soutien aux cultures, Activités de soutien à la production animale, Traitement primaire des récoltes, Traitement des semences, Chasse, piégeage et services annexes, Sylviculture et autres activités forestières, Exploitation forestière, Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage, Services de soutien à l'exploitation forestière, Pêche en mer, Pêche en eau douce, Aquaculture en mer, Aquaculture en eau douce, Fabrication de produits azotés et d'engrais, Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, Fabrication de machines agricoles et forestières, Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis, Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail, Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes, Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole, Activités vétérinaires, Location et location-bail de machines et équipements agricoles
Transformation	Transformation et conservation de la viande de boucherie, Transformation et conservation de la viande de volaille, Préparation industrielle de produits à base de viande, Charcuterie, Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques, Transformation et conservation de pommes de terre, Préparation de jus de fruits et légumes, Autre transformation et conservation de légumes, Transformation et conservation de fruits, Fabrication d'huiles et graisses brutes, Fabrication d'huiles et graisses raffinées, Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires, Fabrication de lait liquide et de produits frais, Fabrication de beurre, Fabrication de fromage, Fabrication d'autres produits laitiers, Fabrication de glaces et sorbets, Meunerie, Autres activités du travail des grains, Fabrication de produits amylicés, Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche, Cuisson de produits de boulangerie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie, Pâtisserie, Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation, Fabrication de pâtes alimentaires, Fabrication de sucre, Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie, Transformation du thé et du café, Fabrication de condiments et assaisonnements, Fabrication de plats préparés, Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques, Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a., Fabrication d'aliments pour animaux de ferme, Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie, Production de boissons alcooliques distillées, Fabrication de vins effervescents, Vinification, Fabrication de cidre et de vins de fruits, Production d'autres boissons fermentées non distillées, Fabrication de bière, Fabrication de malt, Industrie des eaux de table, Production de boissons rafraîchissantes, Fabrication de produits à base de tabac, Fabrication de colorants et de pigments, Fabrication d'huiles essentielles, Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire, Recherche-développement en biotechnologie, Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
Transport & Emballage	Fabrication d'emballages en bois, Fabrication de cartonnages, Fabrication d'emballages en papier, Fabrication d'autres articles en papier ou en carton, Autre imprimerie (labeur), Fabrication d'emballages en matières plastiques, Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires, Fabrication d'emballages métalliques légers, Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage, Transports ferroviaires de fret, Transports routiers de fret interurbains, Transports routiers de fret de proximité, Transports maritimes et côtiers de fret, Transports fluviaux de fret, Entreposage et stockage frigorifique, Entreposage et stockage non frigorifique
Distribution	Centrales d'achat alimentaires, Autres intermédiaires du commerce en produits divers, Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants, Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux, Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes, Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie, Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande, Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier, Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles, Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons, Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac, Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie, Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices, Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques, Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers, Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés, Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé, Commerce de détail de produits surgelés, Commerce d'alimentation générale, Supérettes, Supermarchés, Magasins multi-commerces, Hypermarchés, Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé, Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé, Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé, Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé, Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé, Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé, Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés d'achat alimentaires

Chiffres-clés de la filière sur le territoire

L'emploi dans la filière agroalimentaire

* Remarques générales

La filière agroalimentaire représente environ 18 % de l'emploi salarié privé du Pays de Retz. Elle est d'ailleurs proportionnellement 1,4 fois plus présente dans l'emploi du Pays que dans celui de la France métropolitaine. Globalement toutes les fonctions sont surreprésentées mais c'est l'emploi dans la production qui marque le plus l'emploi salarié privé du territoire. Cela est principalement dû à la présence de grandes coopératives et de grands établissements à l'image des Serres des 3 Moulins à St-Philbert-de -Grand-Lieu qui emploient plus de 200 personnes.

Si l'emploi croît très rapidement dans la filière du Pays de Retz par rapport aux autres territoires de comparaison, les industries agroalimentaires marquent le pas sur la période 2009-2013 sur le territoire. En matière de transformation, le territoire s'éloigne des fortes dynamiques observées sur les territoires voisins et dans les Pays-de-la-Loire pour se positionner dans la lignée de la légère baisse observée à l'échelle nationale. Cela représente dans les faits un très faible nombre d'emplois mais démontre un manque de rebond de la part des industries agroalimentaires sur le territoire.

* Evolution de l'emploi face à la crise

Sur la période 2007-2013, la filière agroalimentaire connaît une hausse notable, qui s'accélère après 2010, accompagnée par les rebonds des secteurs de production et de transport.

Les industries agroalimentaires et la production ont bien réagi à la crise de 2007-2009 là où, au contraire, les secteurs du transport & emballage et de la distribution connaissent une période de retrait en lien avec les dynamiques touchant les autres secteurs industriels. Au contraire, c'est le tournant de 2009 qui marque un certain fléchissement de leur croissance.

Emploi salarié privé dans la filière agroalimentaire

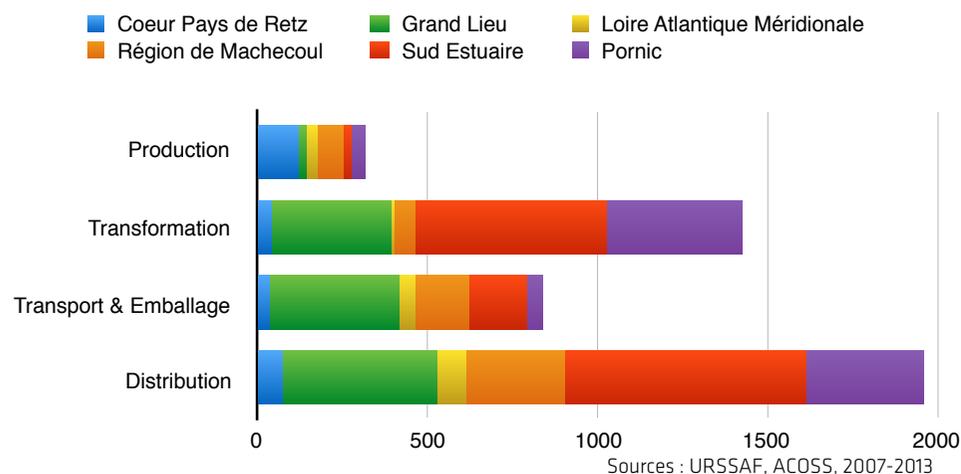
		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Production	Emplois salariés privés 2013	314	2 310	2 747	10 653	102 956
	Evolution 2009-2013	+ 8,7 % + 25 emplois	- 3,9 % - 93 emplois	+ 6,7 % + 173 emplois	+ 3,6 % + 369 emplois	+ 1,1 % + 1 137 emplois
	Indice de spécificité	2,1	1,0	2,8	1,8	1,0
Transformation	Emplois salariés privés 2013	1 429	13 131	16 145	57 489	625 209
	Evolution 2009-2013	- 0,8 % - 12 emplois	+ 1,2 % + 161 emplois	+ 5,5 % + 839 emplois	+ 1,8 % + 1028 emplois	- 0,9 % - 5 899 emplois
	Indice de spécificité	1,6	0,9	2,7	1,6	1,0
Transport & Emballage	Emplois salariés privés 2013	840	11 679	6 618	36 933	539 071
	Evolution 2009-2013	+ 7,0 % + 50 emplois	+ 0,7 % + 81 emplois	+ 2,5 % + 160 emplois	+ 1,9 % + 675 emplois	+ 0,3 % + 1 780 emplois
	Indice de spécificité	1,1	0,9	1,3	1,2	1,0
Distribution	Emplois salariés privés 2013	1 957	22 497	11 116	55 084	925 972
	Evolution 2009-2013	+ 10,9 % + 192 emplois	+ 6,6 % + 1 399 emplois	+ 4,0 % + 430 emplois	+ 3,6 % + 1 901 emplois	+ 2,5 % + 22 290 emplois
	Indice de spécificité	1,5	1,1	1,2	1,0	1,0
Filière agroalimentaire	Emplois salariés privés 2013	4 540	49 617	36 626	160 159	2 193 208
	Evolution 2009-2013	+ 6,1 % + 260 emplois	+ 3,2 % + 1 548 emplois	+ 4,6 % + 1 602 emplois	+ 2,5 % + 3 973 emplois	+ 0,9 % + 19 308 emplois
	Indice de spécificité	1,4	1,0	1,7	1,3	1,0

Sources : URSSAF, ACOSS, 2009-2013

* L'emploi de la filière Agroalimentaire

Les intercommunalités du Pays de Retz présentent des profils variés et complémentaires par rapport à la filière agroalimentaire.

Répartition de l'emploi salarié privé de la filière Agroalimentaire du Pays de Retz par EPCI en 2013



La production est dominée par l'intercommunalité du Cœur Pays de Retz qui représente presque 40 % des emplois salariés privés du secteur mais elle ne porte que 6 % des emplois de la filière. C'est aussi l'intercommunalité la moins marquée par la filière agroalimentaire qui ne représente que 11,5 % de son emploi pour un indice de spécificité de 0,9. C'est la seule intercommunalité du territoire à ne pas être spécialisée dans la filière hormis dans la production où elle est très spécialisée avec un indice de spécificité supérieur à 8.

La CC de Pornic porte les secteurs de la transformation et de la distribution agroalimentaire dont elle compte respectivement 39,8 % et 36,0 % de l'emploi du Pays de Retz. Elle est d'ailleurs l'intercommunalité la plus spécialisée dans ces deux activités avec des indices de spécificité de 2,4 et de 2,0. Cette spécialisation repose sur la présence de véritables locomotives des secteurs avec la biscuiterie St Michel à St Michel-Chef-Chef ou les Moulins Soufflet à Pornic et un certain nombre d'enseignes de la grande distribution présente sur le territoire. Cette forte présence correspond à peu près à son poids dans la filière du Pays dont elle représente 32 % de l'emploi salarié privé pour un indice de spécificité de 1,4.

Grand Lieu est, avec la CC de Pornic, une des intercommunalités les moins spécialisées dans la production. Par contre, elle est très présente sur le Transport & Emballage dont elle représente près de 46 % des emplois présents dans le Pays, avec un indice de spécificité de 1,7, le plus fort du territoire dans ce secteur autour de leaders du secteur comme Burban Palettes à Geneston ou DS Packaging au Bignon. Elle est aussi marquée par une forte présence des activités de transformation, notamment autour de la charcuterie (Les Salaisons du Lac à La Chevrolière et les Salaisons Piveteau à Montbert) et de la pâtisserie (Ardélice au Bignon et Mag M à Geneston) et de distribution.

Sud Estuaire présente un profil plus mitigé avec une forte spécialisation dans la transformation (2,4) avec de fortes emprises comme la laiterie de St Père en Retz et la distribution (1,8) mais sans forte présence des Transports & Emballage et une production en retrait.

La région de Machecoul est fortement spécialisée dans tous les secteurs hormis la transformation où elle se situe en retrait avec un indice de spécificité de 0,5. Elle bénéficie néanmoins de la présence d'acteurs importants de la filière sur le territoire comme les fromageries Beillevaire.

La Loire Atlantique Méridionale représente moins de 4 % des emplois de la filière dans le territoire. Elle est elle-aussi peu marquée par les activités de transformation.

* Les secteurs spécifiques

Les secteurs spécifiques de la filière agroalimentaire représentent près de 87 % de l'emploi salarié privé de la filière. Les secteurs les plus spécifiques sont sans surprise la fabrication de lait avec la présence de la laiterie d'Intermarché à St-Père-en-Retz et la fabrication de biscuits avec la biscuiterie St Michel à St Michel-Chef-Chef.

Secteurs spécifiques de la filière agroalimentaire en 2013 (indice de spécificité supérieur à 1,5) - NAF 732

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Fabrication de lait liquide et de produits frais	306	24,7	+30	↑
Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	210	12,4	-38	↓
Location et location-bail de machines et équipements agricoles	3	8,9	+2	=
Aquaculture en mer	1	7,0	0	=
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	124	6,2	+19	↑
Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	79	5,3	+22	↑
Meunerie	44	5,2	-19	↓
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	208	5,1	+18	↑
Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	25	4,9	0	=
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	134	4,7	+38	↑
Fabrication de machines agricoles et forestières	112	4,2	+8	↑
Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	22	3,5	-3	↓
Commerce de détail de produits surgelés	48	3,0	+5	↑
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	46	3,0	+13	↑
Activités vétérinaires	65	2,5	+12	↑
Pâtisserie	44	2,4	+20	↑
Transports routiers de fret de proximité	448	2,2	+43	↑
Préparation industrielle de produits à base de viande	89	2,0	-6	↓
Charcuterie	32	1,9	-9	↓
Fabrication de produits azotés et d'engrais	10	1,8	+3	↑
Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	93	1,8	-6	↓
Supermarchés	600	1,7	+21	↑
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	13	1,7	-3	↓

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	29	1,7	+8	↑
Fabrication de plats préparés	48	1,7	-16	↓
Commerce d'alimentation générale	62	1,6	+7	↑
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	276	1,6	-8	↓
Hypermarchés	734	1,6	+72	↑
Fabrication d'emballages en bois	29	1,6	+1	=
Autre transformation et conservation de légumes	23	1,6	-6	↓

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013

Cependant, les secteurs spécifiques les plus employeurs demeurent la grande distribution qui, entre supermarchés et hypermarchés, compte 1 334 emplois salariés privés sur le territoire du Pays, soit près de 30 % des emplois de la filière.

La plupart des pertes d'emplois observées sur ces secteurs spécifiques concernent les secteurs de la transformation mais elles sont largement compensées par les gains observés dans les autres secteurs. Au final ces secteurs spécifiques gagnent 228 emplois entre 2009 et 2013.

Les établissements dans la filière agroalimentaire

* Remarques générales

La filière agroalimentaire du Pays de Retz représente environ 12 % des établissements de la filière ligérienne alors qu'elle en représente 9 % des emplois.

Son tissu évolue moins vite que dans le reste du département ou qu'au niveau national, notamment du fait du recul des activités de transport et emballage sur la période 2009-2013. De fait, ce manque de dynamisme transparait aussi dans les taux de création qui, en dehors des activités de distribution, restent en retrait par rapport aux territoires de comparaison.

Quelle que soit l'échelle observée, la filière agroalimentaire se distingue du reste du tissu économique par une taille moyenne de ses établissements plus élevée, liée à la

faiblesse du nombre d'établissements sans salariés. Le Pays de Retz se distingue cependant par une part plus importante des PME, aux dépens des ETI et des TPE.

Etablissements dans la filière agroalimentaire

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Production	Etablissements 2013	141	742	651	3 000	32 608
	Evolution 2009-2013	0,0 %	+ 7,4 %	+ 1,4 %	+ 1,9 %	+ 5,0 %
	Taux de création 2013	3,5	3,5	4,3	3,7	4,6
Transformation	Etablissements 2013	159	1 234	817	3 901	70 011
	Evolution 2009-2013	+ 1,9 %	+ 1,4 %	-4,7 %	-1,6 %	0,0 %
	Taux de création 2013	5,7	7,2	5,4	6,0	7,0
Transport & Emballage	Etablissements 2013	104	1 002	470	2 807	56 563
	Evolution 2009-2013	-3,7 %	-0,9 %	+ 0,6 %	-0,5 %	+ 1,5 %
Distribution	Etablissements 2013	344	2 984	1 806	8 233	189 512
	Evolution 2009-2013	+ 12,8 %	+ 13,9 %	+ 25,5 %	+ 12,9 %	+ 9,2 %
	Taux de création 2013	14,8	15,0	15,0	14,3	14,2
Filière agroalimentaire	Etablissements 2013	748	5 962	3 744	17 941	348 694
	Evolution 2009-2013	+ 5,4 %	+ 7,7 %	+ 10,0 %	+ 5,4 %	+ 5,6 %
	Taux de création 2013	9,8	10,3	10,0	9,4	10,8

Sources : INSEE, SIRENE, fichier Démographie d'établissements 2009-2013, Champs ICS

La distribution représente la moitié des établissements sans salarié de la filière du Pays de Retz et la production un quart. Les établissements sans salarié représentent ainsi près de 70 % des établissements de la production et près de 60 % de ceux de la

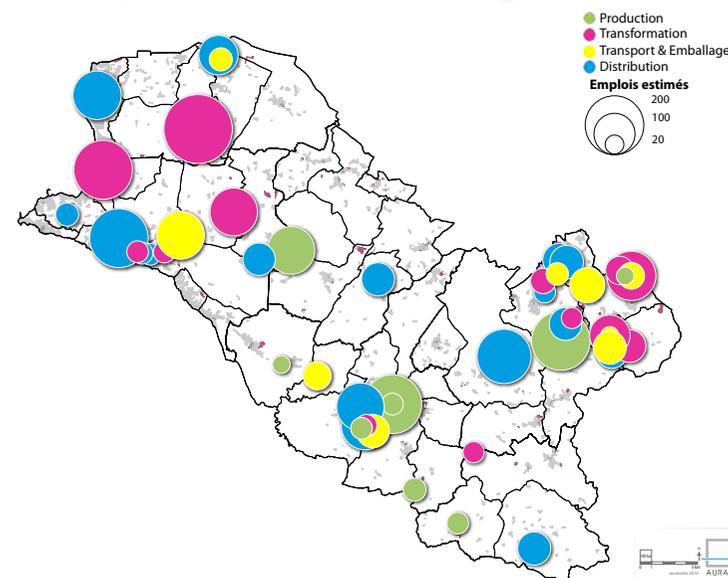
distribution. Au contraire, la transformation est marquée par une faible part d'établissements sans salarié (moins du tiers).

* Les principaux employeurs

Les 10 principaux employeurs de la filière sont :

- La laiterie Intermarché, fabricant de lait, 300-400 salariés, à St-Père-en-Retz
- Centre Leclerc, hypermarché, 200-300 salariés, à Pornic
- St Michel, biscuiterie, 200-300 salariés, à St Michel-Chef-Chef
- Les Serres des 3 Moulins, serres, 200-300 salariés, à St-Philbert-de-Grand-Lieu
- Le groupement d'employeurs Pomalie, recrutement de saisonniers pour l'agriculture, 200-300 salariés, à Machecoul
- DS Packaging Atlantique, 170 salariés, au Bignon
- Atlantique Productions (Brioche Buton), brioche industrielle, 100-200 salariés, à Chauvé
- Gastronom Le Bignon, fabrication de produits à base de volailles, 100-200 salariés, au Bignon
- Kuhn Blanchard, fabricant de matériel agricole, 100-200 salariés, à Chéméré
- Beillevaire, fromagerie, 100-200 salariés, à Machecoul

Etablissements de plus de 20 salariés de la filière agroalimentaire en 2014



Source : Insee, Sirene 2009-2013

A RETENIR

- * La filière est spécifique au territoire sur toutes ses composantes, notamment sur la production, avec toutefois des spécialisations observables dans les intercommunalités
- * La filière est très structurée avec de grands donneurs d'ordre, des démarches de mutualisation notamment chez les producteurs (sur l'emploi saisonnier

notamment) et la création d'une marque et d'une identité avec « Produit en Pays de Retz »

- * La filière est très dynamique avec un emploi qui croît deux fois plus vite que la moyenne départementale

ENJEUX DE LA FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un terroir riche à préserver• De grands établissements de l'industrie agroalimentaire avec la biscuiterie St Michel et la laiterie Intermarché• Proximité de gros bassins de consommation à proximité• Présence d'industries de soutien à la production et à la transformation (emballage, équipements, machines...)	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des initiatives porteuses comme « Produit en Pays de Retz » qui favorisent le dialogue entre acteurs de la filière et la visibilité de l'offre locale• Développement de solutions mutualisées pour rester compétitifs• Développement des circuits courts et les opportunités liées à la transition énergétique
<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Difficulté croissante d'assurer les transmissions d'exploitation lors du départ à la retraite des agriculteurs• Dépendance à de grands donneurs d'ordre (environ 500 emplois de la filière dans 2 établissements)• Secteur des industries agroalimentaires peu créateur d'emplois• Formation à l'extérieur du territoire (en dehors des lycées agricoles)• Secteur viticole en difficulté	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none">• Age moyen des agriculteurs de plus en plus avancé, ce qui pose la question du renouvellement des générations• Concentration progressive des exploitations au sein de très grandes exploitations, plus difficiles à transmettre à cause des coûts, ce qui entraîne un cercle vicieux de rachat et de concentrations• Etalement urbain• Difficulté à recruter du personnel

LA CONSTRUCTION

Présentation de la filière



L'année 2013 se place dans la continuité de la morosité des années précédentes dans le monde du BTP. Le nombre de commandes continuent à décroître, notamment en matière de construction de logements neufs. Dans les Pays-de-la-Loire, le constat est semblable avec une baisse de 10,6 % des commandes en logements neufs et une légère augmentation des commandes en matière de locaux d'activités de 1,6 %. Dans ce contexte maussade, l'intérim est la première variable d'ajustement de la masse salariale. Cependant, dans un contexte de crise qui se prolonge dans le temps, les entreprises finissent par restructurer leur masse salariale fixe. Les restructurations et les ajustements menacent donc fortement l'emploi dans la filière.

Celle-ci est par ailleurs fortement impactée par les nouvelles réglementations très contraignantes, notamment en matière environnementale et de sécurité. Les lois Grenelle ont imposé de nouvelles normes de consommation d'énergie, de matériaux... Certaines entreprises se sont saisies de cette transformation de la demande en « verdissant » leurs modes de faire, renforcée dans leur action par une demande croissante liée à une réglementation stricte et aux avantages fiscaux. Dans ce contexte de crise économique et écologique, la question du recyclage des déchets du bâtiment, dont le traitement est souvent coûteux et parfois dangereux, devient elle-aussi un enjeu central dans la filière Construction. La rétrologistique est ainsi une activité en plein essor en lien avec la construction.

La filière Construction sur le Pays de Retz bénéficie d'un tissu dense d'artisans qui s'est construit et développé autour de savoir-faire qui, pour ceux qui se rattachent aux activités de transformation, leur ont parfois permis de se diversifier et de participer à d'autres filières industrielles (aéronautique, automobile, nautisme...). La pression foncière que connaît l'agglomération nantaise pousse les artisans et les entreprises de la construction à s'ex-urbaniser vers des territoires périurbains, ce qui a permis au territoire de connaître une croissance rapide de l'emploi dans le cœur de filière.

Méthodologie

La nomenclature, présentée ci-dessous, est issue d'un travail de croisement entre les périmètres tels que travaillés par l'ACEL en 2009 dans son Atlas des activités

industrielles de l'Estuaire de la Loire et par l'INSEE dans ses différentes études filières.

Positionnement dans la filière	Libellé d'activité
Extraction	Extraction de minerais de fer, Extraction de minerais d'uranium et de thorium, Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux, Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise, Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin, Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux, Autres activités extractives n.c.a., Activités de soutien aux autres industries extractives
Transformation	Fabrication de tapis et moquettes, Fabrication d'autres textiles techniques et industriels, Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation, Imprégnation du bois, Fabrication de placage et de panneaux de bois, Fabrication de parquets assemblés, Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries, Fabrication d'emballages en bois, Fabrication de matières plastiques de base, Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics, Fabrication de produits explosifs, Fabrication de colles, Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction, Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques, Fabrication de verre plat, Façonnage et transformation du verre plat, Fabrication de verre creux, Fabrication de fibres de verre, Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique, Fabrication de produits réfractaires, Fabrication de carreaux en céramique, Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite, Fabrication d'appareils sanitaires en céramique, Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique, Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique, Fabrication d'autres produits céramiques, Fabrication de ciment, Fabrication de chaux et plâtre, Fabrication d'éléments en béton pour la construction, Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction, Fabrication de béton prêt à l'emploi, Fabrication de mortiers et bétons secs, Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment, Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre, Taille, façonnage et finissage de pierres, Fabrication de produits abrasifs, Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a., Sidérurgie, Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier, Étirage à froid de barres, Laminage à froid de feuillards, Profilage à froid par formage ou pliage, Tréfilage à froid, Production de métaux précieux, Métallurgie de l'aluminium, Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain, Métallurgie du cuivre, Métallurgie des autres métaux non ferreux, Fonderie de fonte, Fonderie d'acier, Fonderie de métaux légers, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Fabrication de structures métalliques et de parties de structures, Fabrication de portes et fenêtres en métal, Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central, Découpage, emboutissage, Traitement et revêtement des métaux, Découletage, Mécanique industrielle, Fabrication de serrures et de ferrures, Fabrication de moules et modèles, Fabrication d'autres outillages, Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts, Fabrication de vis et de boulons, Fabrication d'articles métalliques ménagers, Fabrication d'autres articles métalliques, Fabrication d'instrumentation scientifique et technique, Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, Fabrication de matériel d'installation électrique, Fabrication de matériel de lavage et de manutention, Fabrication d'autres machines-outils, Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction, Fabrication de meubles de bureau et de magasin, Fabrication de meubles de cuisine, Fabrication de matelas, Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur, Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement, Réparation d'ouvrages en métaux, Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie, Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels, Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
Vente & Logistique	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques, Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction, Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie, Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques, Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage, Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils, Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau, Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique, Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux, Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction, Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration, Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie, Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage, Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris, Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²), Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus), Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé, Commerce de détail de meubles, Transports ferroviaires de fret, Transports routiers de fret interurbains, Transports routiers de fret de proximité, Transports maritimes et côtiers de fret, Transports fluviaux de fret, Transports aériens de fret, Entreposage et stockage non frigorifique, Manutention portuaire, Manutention non portuaire, Location et location-bail de camions, Location et location-bail de matériels de transport par eau
Construction	Construction de maisons individuelles, Construction d'autres bâtiments, Construction de routes et autoroutes, Construction de voies ferrées de surface et souterraines, Construction d'ouvrages d'art, Construction et entretien de tunnels, Construction de réseaux pour fluides, Construction de réseaux électriques et de télécommunications, Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux, Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a., Travaux de démolition, Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse, Forages et sondages, Travaux d'installation électrique dans tous locaux, Travaux d'installation électrique sur la voie publique, Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, Travaux d'isolation, Autres travaux d'installation n.c.a., Travaux de plâtrerie, Travaux de menuiserie bois et PVC, Travaux de menuiserie métallique et serrurerie, Agencement de lieux de vente, Travaux de revêtement des sols et des murs, Travaux de peinture et vitrerie, Autres travaux de finition, Travaux de charpente, Travaux de couverture par éléments, Travaux d'étanchéification, Travaux de montage de structures métalliques, Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, Autres travaux spécialisés de construction, Location avec opérateur de matériel de construction, Activités d'architecture, Activité des géomètres, Ingénierie, études techniques, Analyses, essais et inspections techniques, Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles, Activité des économistes de la construction, Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, Location et location-bail de machines et équipements pour la construction, Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.
Commercialisation	Promotion immobilière de logements, Promotion immobilière de bureaux, Promotion immobilière d'autres bâtiments, Supports juridiques de programmes, Activités des marchands de biens immobiliers, Location de logements, Location de terrains et d'autres biens immobiliers, Agences immobilières, Administration d'immeubles et autres biens immobiliers, Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier
Rétrologistique	Collecte des déchets non dangereux, Collecte des déchets dangereux

Chiffres-clés de la filière sur le territoire

L'emploi dans la filière Construction

* Remarques générales

La filière construction dans le Pays de Retz représente une forte spécificité du territoire. En moyenne, elle est près de 1,6 fois plus représentée dans l'emploi salarié privé du territoire que dans l'emploi salarié privé national.

Cette surreprésentation concerne toutes les composantes de la filière, sauf les secteurs de la commercialisation qui regroupent les commercialisateurs et les promoteurs, ce qui n'est pas forcément surprenant du fait de la fonction très métropolitaine de ces activités.

Les activités de transformation sont les plus surreprésentées au sein du territoire en lien avec la présence dense de sous-traitants industriels liés à la construction, comme par exemple la société Maugin (plus de 200 salariés) à Saint-Brévin qui fabrique des fenêtres ou Bel'M Productions à Machecoul (plus de 200 salariés) qui fabrique des portes d'entrées.

Emploi salarié privé dans la filière agroalimentaire

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Extraction	Emplois salariés privés 2013	38	366	365	1 484	20 913
	Evolution 2009-2013	-37,7 % -23 emplois	-23,6 % -113 emplois	-5,9 % -23 emplois	-12,4 % -210 emplois	-8,7 % -1 984 emplois
	Indice de spécificité	1,3	0,8	1,8	1,2	1,0
Transformation	Emplois salariés privés 2013	2 945	22 265	16 444	70 117	810 850
	Evolution 2009-2013	-1,3 % -38 emplois	+0,6 % +137 emplois	-1,0 % -172 emplois	-2,8 % -2 045 emplois	-7,4 % -65 252 emplois
	Indice de spécificité	2,5	1,4	2,1	1,5	1,0
Vente & Logistique	Emplois salariés privés 2013	1 299	19 666	9 957	51 404	810 912
	Evolution 2009-2013	+8,3 % +100 emplois	+0,7 % +132 emplois	+3,4 % +324 emplois	+2,5 % +1 269 emplois	-0,1 % -464 emplois

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
	Indice de spécificité	1,1	1,0	1,3	1,1	1,0
Construction	Emplois salariés privés 2013	4 057	49 689	20 255	113 697	1 903 908
	Evolution 2009-2013	+7,6 % +288 emplois	+4,5 % +2 152 emplois	-0,6 % -130 emplois	-0,5 % -628 emplois	-1,3 % -24 945 emplois
	Indice de spécificité	1,5	1,1	1,1	1,0	1,0
Commercialisation	Emplois salariés privés 2013	181	5 068	1 402	10 429	251 305
	Evolution 2009-2013	-6,7 % -13 emplois	+7,0 % + 335 emplois	-9,6 % -149 emplois	-0,1 % -13 emplois	-0,5 % -1 282 emplois
	Indice de spécificité	0,5	0,9	0,6	0,7	1,0
Rétrologistique	Emplois salariés privés 2013	102	1 104	376	2 471	50 372
	Evolution 2009-2013	+112,5 % +54 emplois	-0,5 % -6 emplois	+31,0 % +89 emplois	+3,5 % +84 emplois	+1,4 % +685 emplois
	Indice de spécificité	1,4	0,9	0,8	0,9	1,0
Filière construction	Emplois salariés privés 2013	8 622	98 158	48 799	249 602	3 848 260
	Evolution 2009-2013	+4,5 % +368 emplois	+2,8 % +2 637 emplois	-0,1 % -61 emplois	-0,6 % -1 543 emplois	-2,4 % -93 252 emplois
	Indice de spécificité	1,6	1,1	1,3	1,1	1,0

Sources : URSSAF, ACOSS, 2009-2013

L'emploi dans la filière construction connaît un mouvement inverse de la tendance nationale sur le territoire. A l'échelle nationale, le secteur souffre de la crise économique qui freine à la fois les projets des particuliers et les grands projets nationaux. Au contraire, le Pays de Retz, à l'image du département de la Loire-Atlantique, bénéficie d'un contexte économique et démographique très favorable. Ainsi, là où l'emploi diminue de 2,4 % entre 2009 et 2013 à l'échelle nationale, l'emploi salarié privé de la filière construction croît de 4,5% sur la même période. Ce dynamisme est notamment porté par les activités de construction pure et par la logistique.

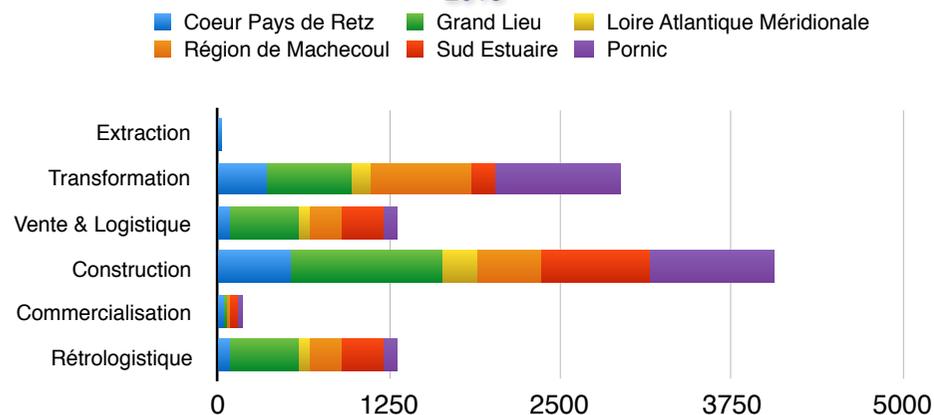
Un nouveau secteur à développer se démarque autour de la rétrologistique et des activités de déconstruction et de recyclage des matériaux de construction. Le territoire connaît un contexte particulièrement favorable à ces activités, géographique avec la proximité des deux agglomérations et la présence du fleuve comme nœud logistique, industriel avec un tissu dense d'entreprises de la construction et de l'extraction, notamment avec la présence d'une antenne de Lafarge Granulats et enfin démographique avec une forte demande sur le territoire.

* Evolution de l'emploi face à la crise

Cependant, en termes d'emplois, ce constat peut être nuancé sur un temps plus long. La crise économique a aussi été marquante sur l'emploi du Pays, notamment pour les secteurs industriels. De fortes pertes d'emplois ont été enregistrées entre 2007 et 2009. 2009 marque un tournant avec une reprise progressive de tous les secteurs, tendance notable et relativement continue jusqu'en 2013. Seul l'emploi dans l'extraction connaît une perte de 26 emplois (un peu plus de - 40 %) en 2012.

* L'emploi de la filière Construction

Répartition de l'emploi salarié privé de la filière Construction par EPCI en 2013



Sources : URSSAF, ACOSS, 2009-2013

Avec près de 2 330 emplois salariés privés dans la filière, la communauté de communes de Grand Lieu représente plus du quart de la filière construction du Pays. Elle est notamment très présente sur les activités de vente & logistique, de rétrologistique et de construction. Elle bénéficie de sa proximité avec l'agglomération

nantaise par son offre foncière attractive pour les entreprises de l'agglomération et par la forte demande nantaise.

La région de Machecoul se distingue par son poids dans l'emploi salarié privé de la filière en termes de transformation en lien avec son tissu industriel traditionnel dense de sous-traitants multi-filières.

Les emplois de la commercialisation se concentrent pour le tiers d'entre eux sur l'intercommunalité de Pornic. En effet, celle-ci présente les caractéristiques les plus favorables au développement de cette activité du Pays : Pornic concentre la population mais son caractère littoral en fait un lieu de villégiature prisé. Ainsi, plus de 46 % de ses logements sont des résidences secondaires. La demande en intermédiaires immobiliers est donc d'autant plus forte.

* Les secteurs spécifiques

Les secteurs très spécifiques de la filière construction du Pays de Retz représentent près de 5 500 emplois soit près de 63 % de l'emploi de la filière et près de 22 % de l'emploi salarié privé du territoire.

Si l'emploi de la filière est en hausse sur la période 2009-2013, les secteurs spécifiques du territoire y contribuent très nettement puisqu'ils gagnent 147 emplois sur la période. Cependant, tous les secteurs ne connaissent pas la même dynamique notamment dans les secteurs industriels liés à la transformation. Ainsi, par exemple, les fabricants de portes et fenêtres en métal gagnent plus de 280 emplois sur la période tandis que les fabricants de charpentes et d'autres menuiseries en perdent près de 250.

Secteurs spécifiques de la construction dans le Pays de Retz en 2013 (indice de spécificité supérieur à 2) - NAF 732

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Métallurgie des autres métaux non ferreux	337	74,9	-18	↓
Fabrication de portes et fenêtres en métal	540	20,1	283	↑
Agencement de lieux de vente	143	13,2	-36	↓
Fabrication de meubles de bureau et de magasin	143	8,5	-13	↓
Décolletage	102	6,3	-13	↓
Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	236	6,2	-15	↓
Autres travaux spécialisés de construction	159	6,0	120	↑
Fabrication d'éléments en béton pour la construction	135	5,4	1	=
Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels	132	5,1	1	=
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	314	4,8	-140	↓
Travaux de charpente	199	4,8	-25	↓
Fabrication d'autres articles métalliques	103	4,7	96	↑
Collecte des déchets dangereux	23	4,7	7	↑
Travaux de menuiserie bois et PVC	436	3,6	-6	↓
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	291	3,5	25	↑
Mécanique industrielle	361	3,5	51	↑
Activité des géomètres	54	3,5	4	↑
Construction de maisons individuelles	237	3,5	65	↑
Fabrication de meubles de cuisine	33	3,4	-12	↓
Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	76	3,2	42	↑
Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	93	3,0	-248	↓
Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	42	2,7	-4	↓
Imprégnation du bois	12	2,6	-1	=
Fabrication de moules et modèles	24	2,5	-6	↓
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	37	2,4	1	=
Transports routiers de fret de proximité	448	2,2	43	↑

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Travaux de plâtrerie	115	2,2	-39	↓
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	570	2,0	-29	↓
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	41	2,0	13	↑

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013

Les établissements dans la filière construction

* Remarques générales

La filière construction est très présente dans le parc d'établissements du Pays dont elle représente 31 % des établissements. Cependant, son dynamisme de création est en retrait par rapport aux territoires environnants (hormis la Vendée qui a un taux de création plus faible) et ce, de manière assez stable depuis 2009 où l'on comptait 11,9 créations pour 100 activités liées à la transformation, à la construction et à la rétrologistique.

Ce taux de création est à mettre en regard avec l'évolution du parc d'établissements qui quant à lui s'avère bien plus dynamique que la moyenne nationale et du même ordre que la moyenne départementale. Cela peut signifier que les entreprises créées sur le territoire dans la filière construction connaissent un taux de survie plus important que sur les autres territoires. Le territoire est aussi très attractif pour les activités liées à la filière en termes de transferts d'établissements. Ce serait notamment le cas pour les activités de transformation ou de rétrologistique.

Alors qu'elle représente près de 9 % des emplois salariés privés de la filière construction du département, la filière construction du Pays de Retz représente plus de 12 % de ses établissements. En moyenne, ses établissements sont de plus petite taille que ceux du département mais de plus grande taille que la moyenne nationale. Ce dernier phénomène a eu tendance à s'affirmer entre 2009 et 2013 notamment par la croissance importante de la part des établissements sans salarié à l'échelle nationale (+ 6,1 points entre 2009 et 2013 contre + 5,1 % dans le Pays de Retz).

Malgré tout, il est notable qu'à toutes ces échelles, la filière construction comprend en moyenne plus d'établissements employeurs et, parmi eux, d'établissements de grandes tailles que la moyenne du parc d'établissement. Cela s'explique principalement par les tailles moyennes des établissements de l'amont de la filière c'est-à-dire dans l'extraction, la transformation et la vente et logistique.

Etablissements dans la filière construction

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Extraction	Etablissements 2013	10	71	37	210	3 648
	Evolution 2009-2013	+ 25,0 %	-2,7 %	+ 5,7 %	-1,4 %	-5,2 %
	Taux de création 2013	0,0	0,0	8,1	2,9	2,5
Transformation	Etablissements 2013	187	1 340	854	4 183	68 217
	Evolution 2009-2013	+ 12,7 %	+ 5,0 %	-2,7 %	+ 1,0 %	-2,3 %
	Taux de création 2013	5,9	9,2	7,7	7,9	8,3
Vente & Logistique	Etablissements 2013	213	2 406	1 141	6 352	124 268
	Evolution 2009-2013	-0,9 %	+ 2,7 %	+ 2,9 %	+ 3,2 %	+ 2,3 %
	Taux de création 2013	9,9	6,7	9,3	7,7	8,1
Construction	Etablissements 2013	1 606	12 026	6 147	30 176	629 795
	Evolution 2009-2013	+ 19,6 %	+ 21,8 %	+ 11,5 %	+ 15,8 %	+ 20,4 %
	Taux de création 2013	12,4	15,5	10,6	13,7	16,0
Commercialisation	Etablissements 2013	441	4 312	1 877	9 820	216 186
	Evolution 2009-2013	+ 9,7 %	+ 9,1 %	+ 3,0 %	+ 8,0 %	+ 4,2 %
	Taux de création 2013	9,8	10,9	9,9	9,9	8,7
Rétrologistique	Etablissements 2013	8	38	21	111	2 107
	Evolution 2009-2013	+ 14,3 %	+ 2,7 %	0,0	-13,3 %	-27,1 %
	Taux de création 2013	12,5	23,7	4,8	20,7	15,9
Filière construction	Etablissements 2013	2 465	20 193	10 077	50 852	1 044 221
	Evolution 2009-2013	+ 15,1 %	+ 15,0 %	+ 7,5 %	+ 11,1 %	+ 12,4 %
	Taux de création 2013	11,2	13,0	10,1	11,7	13,0

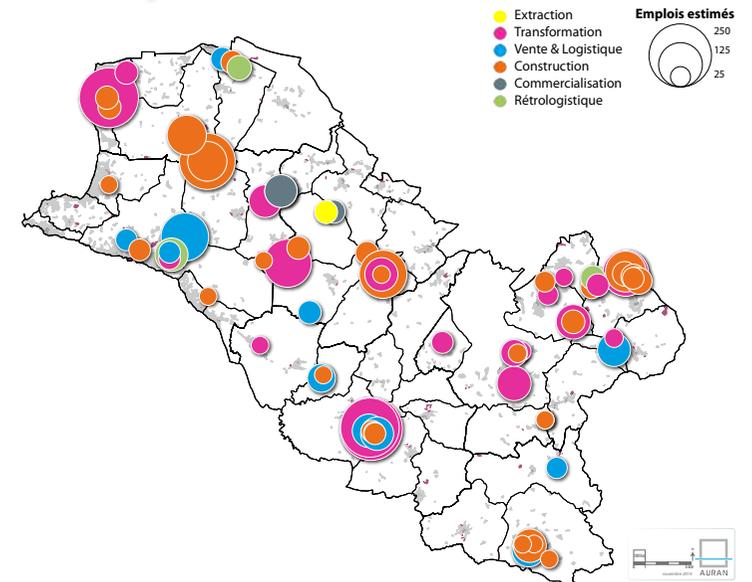
Source : Insee, Sirene 2009-2013

* Les principaux employeurs

Les 10 principaux employeurs de la filière sont :

- Bel'M Productions, fabricants de portes d'entrées, 200-300 salariés, à Machecoul
- Novoferm, fabricants de fermetures, 200-300 salariés, à Machecoul
- SA Maugin, fabricant de fenêtres, 200-300 salariés, à St Brévin-les-Pins
- Macoretz, constructeur de maisons individuelles, 100-200 salariés, à St-Père-en-Retz
- Leduc Structures Bois, fabricants d'ossatures bois et de charpentes, 100-200 salariés, à Ste Pazanne
- ST Bois diffusion, négoce de bois et matériaux pour la construction, 100-200 salariés, à Corcouë-sur-Logne
- GL Events, agencement d'espaces d'exposition, 105 salariés, au Bignon
- Brehard TP, entreprise de BTP, 50-100 salariés, à St Père-en-Retz
- CDH Group, fabricants d'échafaudages, 50-100 salariés, à St Philbert de Grand Lieu
- Média6, aménagement de points de vente, 50-100 salariés, à St-Viaud

Etablissements de plus de 20 salariés de la filière Construction



Source : Insee, Sirene 2009-2013

A RETENIR

* La filière est très dynamique sur le territoire et marque son identité économique. Elle bénéficie d'un contexte démographique positif et de la proximité de grands bassins de consommateurs

* Au-delà d'un tissu d'artisans très dense, la filière s'appuie sur de grands donneurs d'ordre industriels et sur le positionnement très affirmé de la communauté de communes de Machecoul

* Des passerelles se sont créées avec d'autres filières du territoire à partir de savoir-faire industriels spécifiques

ENJEUX DE LA FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">• Contexte local favorable : Proximité des grandes agglomérations, dynamisme démographique et attractivité touristique• Tissu dense d'artisans et d'entreprises avec des savoir-faire complémentaires• Présence de gros employeurs : SAS Maugin, Bel'M, Novoferm, Mabileau TP	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none">• Offre foncière et immobilière attractive pour les entreprises de la construction• Diversification des activités industrielles vers d'autres filières : nautisme, EMR...• Innovation et structuration de la filière (alliance de Bel'M et de Novoferm à Machecoul, pour créer un produit unique de portail)
<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Faiblesse des activités de commercialisation (activité plus métropolitaine qui aurait sa place dans l'agglomération de Pornic)• Complexité des marchés publics pour les petites entreprises• Manque de réseau pour les entreprises individuelles• Peu de formations sur le territoire• Faiblesse de l'investissement public sur les infrastructures de transports qui pèse sur l'attractivité	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none">• Difficulté de trouver des apprentis (contraintes législatives, mobilité des jeunes, lieux de formation éloignés)• Concurrence des territoires voisins sur les prix

LA SANTÉ

Présentation de la filière



La filière santé en France est fondée sur une articulation complexe entre acteurs publics (universités, CNRS, CHU...) et acteurs privés (laboratoires pharmaceutiques, médecins libéraux, pharmacie...) dont l'action est toutefois très encadrée par la loi. Ce fragile équilibre connaît aujourd'hui des évolutions sensibles en lien avec la crise économique dont les conséquences sont notables tant dans le public que dans le privé. Dans le public, cela se traduit par des contraintes budgétaires qui modifient l'approche du soin, avec la multiplication des opérations en ambulatoire, la modification des conditions de prise en charge par la sécurité sociale au profit de mutuelles privées... Dans le privé, cela se traduit par des réorganisations internes dans les grandes entreprises pharmaceutiques, par une recherche de réforme dans les professions libérales de santé (libéralisation des pharmacies, réflexion sur l'implantation et les tarifs des médecins libéraux...)...

En parallèle, la France connaît un contexte démographique très dynamique avec l'un des plus forts taux de natalité d'Europe mais aussi l'une des espérances de vie les plus élevées. Cela a pour conséquence de faire croître la population et ainsi la demande en matière de soins, notamment vis-à-vis des personnes âgées, toujours plus nombreuses.

Dans le Pays de Retz, le dynamisme de la filière santé est porté par la présence importante des unités de soins et des distributeurs pour répondre à un besoin croissant lié à une population toujours plus nombreuse et à la forte proportion de personnes âgées sur le territoire.

Méthodologie

Positionnement dans la filière	Libellé d'activité
Unités de recherche	Ingénierie, études techniques, Analyses, essais et inspections techniques, Recherche-développement en biotechnologie, Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, Activités vétérinaires, Enseignement post-secondaire non supérieur, Enseignement supérieur
Industries de la santé	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques, Fabrication d'autres textiles techniques et industriels, Fabrication de vêtements de travail, Fabrication de gaz industriels, Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base, Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication d'huiles essentielles, Fabrication de produits pharmaceutiques de base, Fabrication de préparations pharmaceutiques, Fabrication de composants électroniques, Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques, Fabrication d'équipements de communication, Fabrication d'instrumentation scientifique et technique, Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques, Fabrication de matériels optique et photographique, Fabrication de supports magnétiques et optiques, Fabrication d'autres matériels électriques, Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels, Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire, Fabrication de lunettes, Réparation de matériels électroniques et optiques, Réparation d'équipements électriques, Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
Transport, Logistique & Intervention	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques, Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services, Transports urbains et suburbains de voyageurs, Transports de voyageurs par taxis, Autres transports routiers de voyageurs, Transports routiers de fret interurbains, Transports routiers de fret de proximité, Entreposage et stockage frigorifique, Entreposage et stockage non frigorifique, Messagerie, fret express, Affrètement et organisation des transports, Services du feu et de secours, Ambulances
Unités de soin	Activités hospitalières, Activité des médecins généralistes, Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie, Activités chirurgicales, Autres activités des médecins spécialistes, Pratique dentaire, Laboratoires d'analyses médicales, Centres de collecte et banques d'organes, Activités des infirmiers et des sages-femmes, Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues, Activités de santé humaine non classées ailleurs, Hébergement médicalisé pour personnes âgées, Hébergement médicalisé pour enfants handicapés, Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé, Aide à domicile, Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées, Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux, Hébergement social pour toxicomanes, Hébergement social pour personnes âgées, Hébergement social pour handicapés physiques
Services associés de la santé	Récupération de déchets triés, Dépollution et autres services de gestion des déchets, Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel, Autres activités de nettoyage n.c.a., Activités générales de sécurité sociale, Blanchisserie-teinturerie de gros, Services funéraires
Distribution	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé, Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé, Commerces de détail d'optique

Chiffres-clés de la filière sur le territoire

L'emploi dans la filière Santé

* Remarques générales

La filière santé dans le Pays de Retz est principalement marquée par le contexte démographique très dynamique du territoire : la population a augmenté de + 7,8 % entre 2006 et 2011 sur le territoire contre une moyenne de + 5,0 % sur le département de la Loire-Atlantique. Ainsi, l'emploi local est fortement marqué par les unités de soins, liées à la prise en charge de ces nouvelles populations et par la distribution avec l'augmentation du nombre de patients potentiels.

Au contraire, l'industrie de la santé est très en retrait sur le territoire, celui-ci s'inscrit à cet égard dans un contexte plus large puisque ni le département ni la région ne sont spécialisés dans le domaine.

L'emploi salarié privé de la filière santé est très dynamique sur le territoire notamment grâce aux unités de soin qui ont gagné près de 260 emplois entre 2009 et 2013, répondant aux besoins croissants de la population notamment en termes d'accueil pour les personnes âgées dont le nombre a crû de façon bien plus rapide sur le territoire que sur le département entre 2006 et 2011 (+ 17,9 % pour les plus de 75 ans contre + 13,7 % pour le département). En 2011, les plus de 75 ans représentent ainsi près de 8,7 % de la population du Pays contre 8,3 % de celle du département. Pour les plus de 80 ans, c'est 5,3 % de la population du territoire contre 3,3 % de celle du département. La prise en charge de la grande vieillesse est donc une problématique centrale de la filière Santé dans le Pays de Retz.

Emploi salarié privé dans la filière Santé

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Unités de recherche	Emplois salariés privés 2013	444	12 828	1 359	19 765	392 608
	Evolution 2009-2013	+ 15,8 % + 272 emplois	+ 18,3 % + 1 986 emplois	+ 15,5 % + 182 emplois	+ 13,3 % + 2 316 emplois	+ 11,8 % + 41 439 emplois
	Indice de spécificité	2,1	1,4	0,4	0,9	1,0
Industrie de la santé	Emplois salariés privés 2013	108	5 178	1 170	13 936	358 897

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
	Evolution 2009-2013	- 10,7 % - 13 emplois	+ 1,7 % + 89 emplois	+ 5,8 % + 64 emplois	+ 3,1 % + 424 emplois	- 3,4 % - 12 766 emplois
	Indice de spécificité	0,2	0,6	0,3	0,7	1,0
Transport & Logistique & Intervention	Emplois salariés privés 2013	1 081	16 670	8 427	45 117	785 217
	Evolution 2009-2013	+ 1,8 % + 19 emplois	+ 2,6 % + 421 emplois	+ 4,9 % + 390 emplois	+ 4,1 % + 1 760 emplois	+ 3,4 % + 25 692 emplois
	Indice de spécificité	1,0	0,9	1,1	1,0	1,0
Unités de soin	Emplois salariés privés 2013	1 957	26 733	8 140	61 175	1 127 228
	Evolution 2009-2013	+ 19,0 % + 318 emplois	+ 9,9 % + 2 403 emplois	+ 7,2 % + 550 emplois	+ 8,6 % + 4 979 emplois	+ 7,8 % + 82 039 emplois
	Indice de spécificité	1,2	1,0	0,7	1,0	1,0
Services associés de la santé	Emplois salariés privés 2013	103	6 297	2 652	15 978	310 899
	Evolution 2009-2013	- 62,4 % - 171 emplois	+ 5,3 % + 315 emplois	+ 14,8 % + 342 emplois	+ 8,7 % + 1 273 emplois	+ 3,9 % + 11 538 emplois
	Indice de spécificité	0,5	0,9	0,9	0,9	1,0
Distribution	Emplois salariés privés 2013	314	3 300	1 656	8 973	172 566
	Evolution 2009-2013	+ 11,0 % + 31 emplois	+ 4,1 % + 131 emplois	+ 2,7 % + 44 emplois	+ 2,3 % + 198 emplois	+ 2,4 % + 4 019 emplois
	Indice de spécificité	1,3	0,8	1,0	0,9	1,0
Filière Santé	Emplois salariés privés 2013	4 007	71 006	23 404	166 944	3 147 415
	Evolution 2009-2013	+ 13,0 % + 456 emplois	+ 8,1 % + 5 345 emplois	+ 7,2 % + 1 572 emplois	+ 7,0 % + 10 950 emplois	+ 5,1 % + 151 961 emplois
	Indice de spécificité	0,9	1,0	0,8	0,9	1,0

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013

* Evolution de l'emploi face à la crise

Sur le temps long, depuis 2007, cette tendance est confirmée, avec les activités de soins et celles de distribution qui ont connu une croissance relativement régulière pour répondre à la demande. L'emploi salarié privé des unités de soins portent d'ailleurs largement la croissance de la filière sur la période.

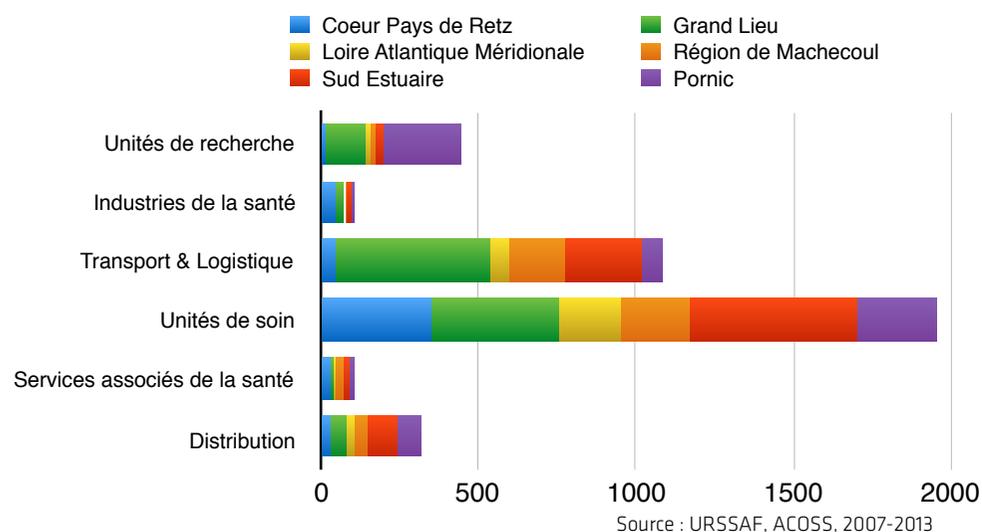
Au contraire, les activités industrielles de la filière santé, que ce soit la recherche ou les industries de la santé, connaissent quant à elles des évolutions plus accidentées, étant plus sensibles aux crises économiques.

L'emploi salarié privé dans les activités des services s'est effondré entre 2007 et 2013, 340 des 388 emplois perdus appartenant au secteur du nettoyage industriel principalement dans la commune de la Chevrolière.

* L'emploi de la filière Santé

La filière est fortement présente dans toutes les EPCI mais seule la Loire Atlantique Méridionale présente une spécialisation marquée avec un indice de spécificité de 1,4 grâce à ses unités de soins et à la forte présence d'emplois dans la distribution.

Répartition de l'emploi salarié privé de la filière Santé du Pays par EPCI en 2013



Les unités de soins relevant de l'emploi privé sont relativement bien réparties sur le territoire. Les intercommunalités, hormis Sud Estuaire et Grand Lieu, sont en général spécialisées dans le soin. C'est particulièrement le cas de la Loire Atlantique Méridionale avec un indice de spécificité de 2,6, notamment grâce à la présence de deux maisons de retraite privées. L'emploi dans les unités de soins est cependant bien plus présent dans l'emploi total, du fait de la forte dépendance à l'emploi public notamment via les hôpitaux locaux et les maisons d'accueil dépendant de ceux-ci.

Les unités de recherche privées sont très présentes sur Sud Estuaire en lien avec des entreprises industrielles souvent liées à plusieurs filières qui travaillent sur les instruments de mesures ou des matériaux. Peu d'entre elles sont spécialisées dans les applications du domaine de la santé. Ce secteur doit donc être traité avec précaution en lien avec la santé, il subit aussi les influences conjoncturelles pesant sur d'autres filières industrielles. Le territoire ne dispose cependant pas de grosses unités de recherche publiques.

Les emplois salariés privés des industries de la santé sont peu présentes en règle générale sur le territoire du Pays de Retz. Ils sont surtout présents dans la communauté de communes du Cœur Pays de Retz principalement en lien avec l'activité de l'entreprise Génia à St-Hilaire-de-Chaléons, qui fabrique et distribue du matériel vétérinaire.

* Les secteurs spécifiques

Les secteurs spécifiques de la santé dans le Pays de Retz représentent 90 % des emplois salariés privés de la filière et près de 13 % de l'emploi salarié privé total. Ils gagnent près de 600 emplois entre 2009 et 2013. Ils sont donc beaucoup plus dynamiques que le reste de la filière puisque celle-ci ne croît au total que de 395 emplois salariés privés sur la même période.

Les secteurs spécifiques les plus en croissance sont ceux liés au vieillissement de la population avec 61 emplois gagnés dans l'hébergement médicalisé, 59 dans l'hébergement social pour personnes âgées et 186 dans le domaine de l'aide à domicile. Le secteur s'est d'ailleurs beaucoup structuré dans le territoire ces dernières années avec l'apparition d'acteurs notables : consolidation du groupement Agapè, une association qui regroupe 7 maisons de retraite du Pays de Retz, très active dans les initiatives sur le vieillissement en participant au gérontopole mis en place par le département. Certaines communes se sont d'ailleurs emparé du sujet en proposant de nouvelles solutions de maintien à domicile avec du béguinage (quartiers mixtes entre logements sociaux et logements pour personnes âgées), du portage de repas à domicile...

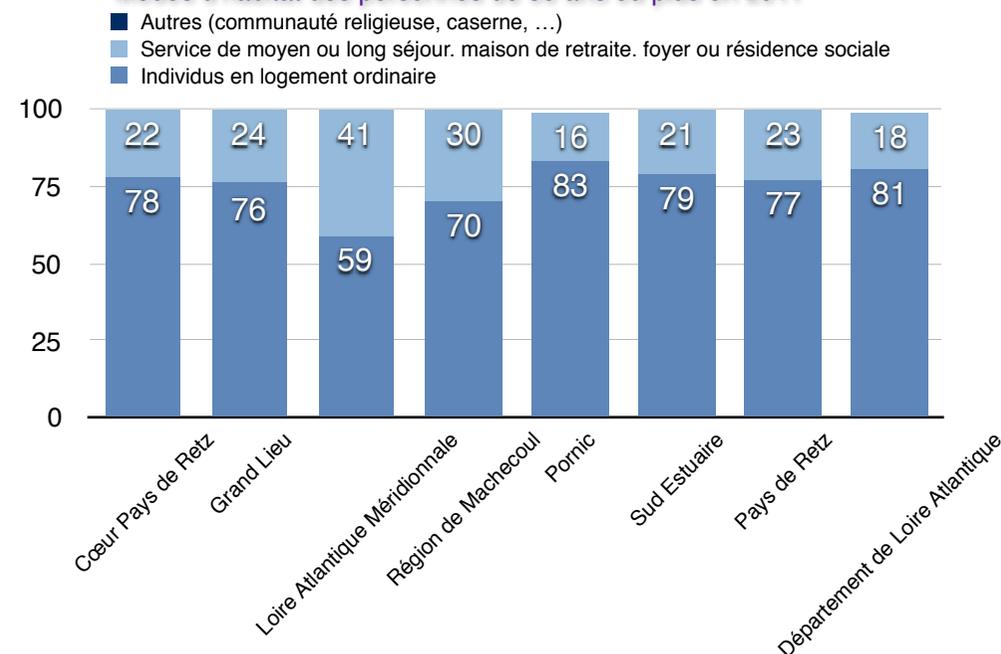
Secteurs spécifiques de la santé dans le Pays de Retz en 2013 (indice de spécificité supérieur à 1) - NAF 732

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	855	3,8	+ 61	↑
Activités des infirmiers et des sages-femmes	112	3,6	-19	↓
Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	78	2,5	+ 1	=
Activités vétérinaires	65	2,5	+ 12	↑
Hébergement social pour handicapés physiques	43	2,2	-3	↓
Transports routiers de fret de proximité	448	2,2	+ 43	↑
Ambulances	154	2,0	+ 20	↑
Hébergement social pour personnes âgées	139	1,7	+ 59	↑
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	13	1,7	-3	↓
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	259	1,5	+2 6	↑
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	164	1,4	+ 4	↑
Pratique dentaire	78	1,3	+ 18	↑
Transports routiers de fret interurbains	315	1,2	+ 10	↑
Aide à domicile	388	1,2	+ 186	↑
Blanchisserie-teinturerie de gros	14	1,2	-19	↓
Transports de voyageurs par taxis	34	1,1	+ 7	↑
Services funéraires	33	1,1	+ 7	↑
Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	57	1,1	+ 3	↑
Ingénierie, études techniques	359	1,0	+ 275	↑

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013

Aujourd'hui en moyenne, les personnes de plus de 80 ans du territoire vivent proportionnellement plus dans des hébergements pour personnes âgées que la moyenne du département. Cette observation est particulièrement vraie en Loire Atlantique Méridionale et sur la région de Machecoul, deux communautés de communes très spécialisées dans le domaine des soins.

Modes d'habitat des personnes de 80 ans ou plus en 2011



Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013

Les établissements dans la filière Santé

* Remarques générales

La filière santé dans le Pays de Retz représente un peu plus de 9 % des établissements de la filière départementale, elle est cependant surreprésentée dans le domaine de la distribution où elle représente près de 10,5 % du parc d'établissements ligérien. Dans les secteurs liés au monde du soin (unités de soin, services associés de la santé et distribution), elle connaît une croissance de son parc d'établissements bien plus dynamique ainsi que des taux de création plus élevés que les territoires de comparaison, liés au contexte démographique très favorable.

Etablissements dans la filière Santé

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Unités de recherche	Etablissements 2013	167	2025	588	4 072	89 351
	Evolution 2009-2013	+ 35,8 %	+ 42,2 %	+ 44,8 %	+ 37,7 %	+ 36,8 %
	Taux de création 2013	15,6	17,4	15,3	16,4	17,1
Industrie de la santé	Etablissements 2013	38	392	113	882	20178
	Evolution 2009-2013	+ 22,6 %	+ 8,6 %	-3,4 %	+ 3,8 %	-1,9 %
	Taux de création 2013	10,5	7,1	5,3	5,4	7,3
Transport & Logistique & Intervention	Etablissements 2013	190	1725	761	4 437	106 200
	Evolution 2009-2013	0,0 %	+ 1,4 %	+ 0,1 %	+ 1,2 %	+ 6,2 %
	Taux de création 2013	6,8	6,3	6,8	6,6	10,3
Unités de soin	Etablissements 2013	694	8 137	3 131	18 697	397313
	Evolution 2009-2013	+ 33,7 %	+ 24,4 %	+ 20,7 %	+ 20,3 %	+ 18,2 %
	Taux de création 2013	11,8	11,5	9,7	10,7	9,7
Services associés de la santé	Etablissements 2013	57	399	224	1 177	23 271
	Evolution 2009-2013	+ 72,7 %	+ 38,5 %	+ 37,4 %	+ 32,1 %	+ 27,3 %
	Taux de création 2013	19,3	16,8	22,8	18,1	17,0
Distribution	Etablissements 2013	94	887	423	2311	42645
	Evolution 2009-2013	+ 13,3 %	+ 10,5 %	+ 7,9 %	+ 9,1 %	+ 7,9 %
	Taux de création 2013	5,3	4,3	3,5	3,9	4,0
Filière Santé	Etablissements 2013	1 240	13 565	5 240	31 576	678 958
	Evolution 2009-2013	+ 26,7 %	+ 22,0 %	+ 18,3 %	+ 18,1 %	+ 17,1 %
	Taux de création 2013	11,4	11,3	9,9	10,5	10,6

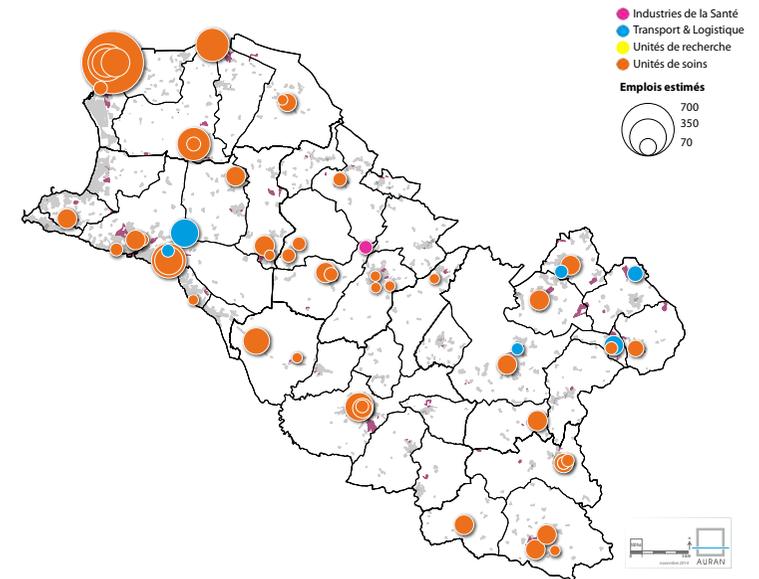
Source : Insee, Sirene 2009-2013

Le domaine de la distribution du Pays de Retz se distingue aussi du reste du département et des autres territoires de comparaison par l'évolution très rapide de son parc d'établissements entre 2009 et 2013. Cette évolution est principalement portée par le doublement du nombre de magasins orthopédiques sur la période, passant de 7 établissements à 13. Son taux de création est lui-aussi très élevé par rapport aux territoires de comparaison ce qui tend à laisser penser que le taux de survie de ces commerces est assez élevé.

Le nombre d'établissements relevant du soin représente plus de la moitié des établissements de la filière santé en 2013 mais seulement 8,5 % des établissements de soins départementaux. Il a pourtant connu une croissance de près d'un tiers depuis 2009, bien plus rapide que la croissance du parc ligérien. Le territoire connaît un effet de rattrapage en termes d'équipements structurants de soins pour répondre au nombre et aux besoins croissants des patients. Cela est notamment significatif sur les équipements à destination des populations les plus âgées.

* Les grands employeurs de la filière dans le Pays de Retz

Etablissements de plus de 20 salariés de la filière Santé en 2014



Source : Insee, Sirene 2009-2013

Les 8 principaux employeurs de la filière sont :

- La maison d'accueil spécialisée de St Brévin, 700-800 salariés, à St-Brévin-les-Pins
- L'EHPAD Mer et Pins, 200-300 salariés, à St-Brévin-les-Pins
- L'hôpital local du Pays de Retz, 200-300 salariés, à Pornic
- IME L'Estuaire, 100-200 salariés, à St-Brévin-les-Pins

- L'hôpital local du Pays de Retz, 100-200 salariés, à Paimboeuf
- Le centre hospitalier Loire Vendée Océan, 100-200 salariés, à Machecoul
- L'Association d'Aide à domicile départementale, 100-200 salariés, à St-Père-en-Retz
- L'Association d'Aide à domicile départementale, 100-200 salariés, à Pornic

A RETENIR

- * La structuration de la filière santé sur le territoire est un enjeu stratégique face au contexte démographique très dynamique mais marqué par le vieillissement du Pays de Retz
- * La filière est très dynamique et structurée dans le domaine des unités de soins et de la distribution, en lien avec l'augmentation rapide du nombre de patients potentiels

- * Malgré un maillage dense d'unités de soins, le territoire demeure en retrait dans le domaine de la recherche et de l'industrie

ENJEUX DE LA FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une filière très structurée (participation au gérontopole, association de maisons de retraite...) • Des équipements structurants diversifiés (hôpitaux, maisons de retraite, maison d'accueil pour handicapés...) 	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la demande (contexte démographique favorable avec arrivée de nouvelles populations, vieillissement...) • Possibilité de reclassement pour un public peu qualifié • Démarches innovantes (béguinage à Frossay...)
<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services liés à la santé sous-représentés • Filière incomplète : peu d'unités de recherche, peu d'industries Biotech/santé 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes budgétaires publiques qui pèsent sur certains emplois et sur certains services • Peu d'innovations technologiques ou scientifiques (manque de laboratoires...)

LE TOURISME

Présentation de la filière

Le contexte économique national tendu modifie les comportements touristiques des Français, il implique dans l'ensemble de la France moins de départ en vacances, sur des séjours moins longs et une recherche forte de la gratuité par les visiteurs.

Cette observation est applicable aux touristes qui visitent les Pays de la Loire. Ainsi, la fréquentation des lieux de visites (notamment culturels et gratuits) de la région progresse fortement et la part des touristes qui utilisent les lieux d'hébergements moins coûteux (camping, locations meublées) progresse elle-aussi au détriment des hôtels et des chambres d'hôtes. Au contraire, la fréquentation des restaurants par les touristes a connu une baisse notable en 2014. La région demeure la 4^e région touristique française, bénéficiant de sa façade atlantique, de son patrimoine historique remarquable et de son cadre environnemental favorable.

Le Pays de Retz bénéficie principalement de sa façade atlantique dans l'attraction de touristes. Trois systèmes touristiques sont représentés sur le territoire: un tourisme littoral, avec une offre d'hébergements et de loisirs très structurée autour de Pornic et de St-Brévin-les-Pins ; un tourisme plus urbain lié à la proximité de l'agglomération nantaise ; un tourisme plus rural qui s'appuie aujourd'hui principalement sur le tourisme d'affaire, en lien avec le tissu industriel, et le tourisme de nature encore à développer.

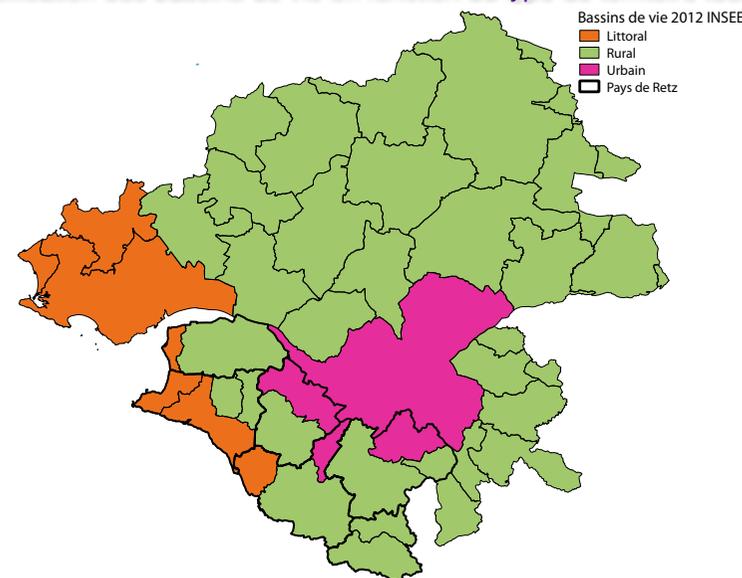
Le SCoT du Pays de Retz, approuvé en 2013, a choisi dans son Document d'Orientation et d'Objectifs de considérer le développement de l'activité comme prioritaire. Plusieurs axes ont ainsi été tracés pour cela :

- Pour les secteurs littoraux, développer l'offre d'hébergement, principalement en matière d'hôtellerie, et d'équipements attractifs pour capter des clientèles plus lointaines et sur de longues périodes tout en préservant le cadre environnemental.
- Pour les secteurs « intérieurs », se positionner en étape ou détour possible par rapport aux grands axes touristiques qui traversent ou longent le territoire (jonction entre les itinéraires de la Loire à vélo et Vélocéan, route de la mer...), mettre en valeur le patrimoine environnemental et les sites attracteurs (Planète Sauvage, Abbatale de Saint Philibert de Grand Lieu...) et jouer sur la diversité des modes d'hébergement touristique, notamment en lien avec le monde agricole

Méthodologie

L'INSEE a mis en place une méthode pour évaluer l'emploi touristique, fondée sur une typologie de territoires. Ceux-ci sont classés selon leur capacité d'attraction des touristes et la faculté de leur économie à répondre aux besoins des touristes. L'échelon de base de cette méthode est le bassin de vie défini par l'INSEE.

Classification des bassins de vie en fonction du type de territoire touristique



Sources : INSEE, bassins de vie 2012, typologie AURAN 2014 Traitement : AURAN, novembre 2014

Pour rappel, selon l'INSEE, le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite ses contours en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte.

Sur le département de Loire-Atlantique, on distingue trois types de territoires touristiques :

- Les territoires dits « littoraux » qui sont définis évidemment par leur position littorale mais aussi par leur forte capacité d'hébergement. Ce sont les territoires les mieux équipés pour développer le tourisme.
- Les territoires dits « urbains » qui sont des territoires non-littoraux accueillant une commune de plus de 35 000 habitants. Ce sont des territoires de fait équipés pour le tourisme mais dont l'activité est fortement portée par les besoins résidentiels.

Les territoires dits « ruraux » qui n'appartiennent à aucune des deux catégories précédemment présentées. Ce sont les territoires les moins bien équipés pour accueillir ou développer le tourisme a priori.

Cette typologie de territoires permet d'évaluer l'emploi touristique en appliquant des pondérations sur chaque activité en fonction du type de territoire observé. Les territoires littoraux seront ainsi ceux auxquels les pondérations appliquées seront les plus élevées car l'emploi dans les activités présentiels sont le plus impactées par le tourisme. Par opposition, les territoires ruraux, très peu marqués par le tourisme, connaissent des pondérations très faibles.

Pour appliquer ces pondérations, les activités liées au tourisme sont classées en fonction du poids du tourisme dans leur activité.

Au centre de la filière, on trouve les hébergements marchands (hôtels, campings et autres) ainsi que la gestion des lieux culturels et de loisirs. L'emploi dans ces activités, dont le développement s'appuie exclusivement sur le tourisme, est donc considéré dans son ensemble.

Ensuite, les emplois liés au tourisme dans les autres activités de la filière sont considérés et classés au regard du type de territoire considéré. Par exemple, les emplois présents dans les supermarchés seront plus pris en compte dans les territoires littoraux que dans les territoires urbains et complètement exclus de l'évaluation de l'emploi touristique des territoires ruraux.

Le tourisme

Territoires		Bien équipée pour le tourisme (littoral)	Moyennement équipée pour le tourisme (urbain)	Peu équipée pour le tourisme (rural)
Activités				
100 % touristiques	Hôtellerie, Patrimoine, offices du tourisme, parcs d'attractions...	Tout l'emploi (100 %)	Tout l'emploi (100 %)	Tout l'emploi (100 %)
Fortement touristiques	Restauration, cafés, commerces alimentaires...	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent (80 %)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent (30 %)	Aucun emploi
Moyennement touristiques	Activités sportives et récréatives, supermarchés, commerces de détail non spécialisés	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent (60 %)	Emploi saisonnier (10 %)	Aucun emploi
Faiblement touristiques	Soins de beauté, traiteur, commerce de détail spécialisés	Emploi saisonnier (30 %)	Aucun emploi	Aucun emploi

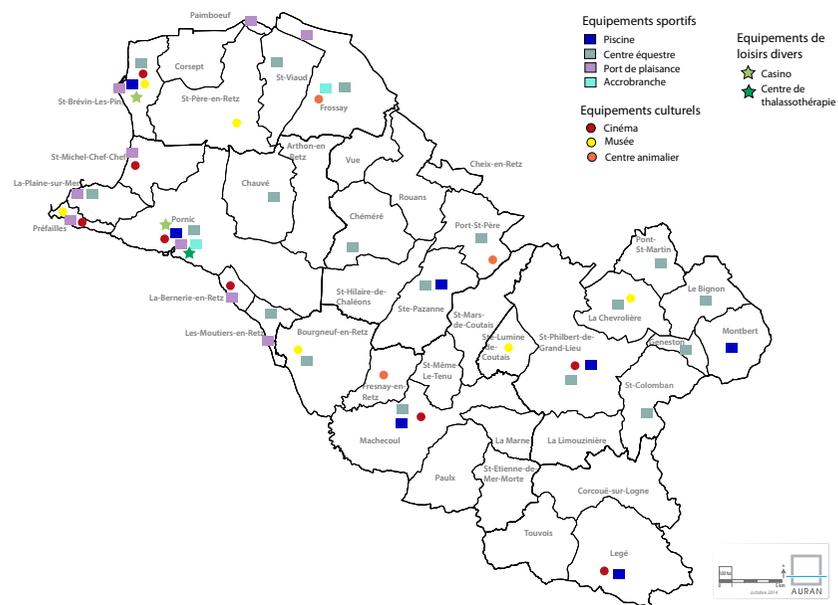
Activités prises en compte dans l'évaluation de l'emploi lié au tourisme

Positionnement dans la filière	Libellé d'activité
Activités 100 % touristiques	Téléphériques et remontées mécaniques, Hôtels et hébergement similaire, Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, Autres hébergements, Gestion des musées, Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles, Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
Activités fortement touristiques	Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie, Pâtisserie, Commerce de détail de produits surgelés, Commerce d'alimentation générale, Supérettes, Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé, Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé, Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé, Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé, Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés, Restauration traditionnelle, Cafétérias et autres libres-services, Restauration de type rapide, Autres services de restauration n.c.a., Débits de boissons, Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers, Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport, Autres services de réservation et activités connexes
Activités moyennement touristiques	Supermarchés, Magasins multi-commerces, Hypermarchés, Grands magasins, Autres commerces de détail en magasin non spécialisé, Distribution de films cinématographiques, Location de vidéocassettes et disques vidéo, Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques, Arts du spectacle vivant, Activités de soutien au spectacle vivant, Création artistique relevant des arts plastiques, Autre création artistique, Gestion de salles de spectacles, Gestion des bibliothèques et des archives, Organisation de jeux de hasard et d'argent, Gestion d'installations sportives, Activités de clubs de sports, Activités des centres de culture physique, Autres activités liées au sport, Autres activités récréatives et de loisirs
Activités faiblement touristiques	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé, Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé, Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé, Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé, Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé, Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé, Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m ²), Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m ² et plus), Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé, Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé, Commerce de détail de meubles, Commerce de détail d'autres équipements du foyer, Commerce de détail de livres en magasin spécialisé, Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé, Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé, Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé, Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé, Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, Commerce de détail de la chaussure, Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage, Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé, Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé, Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé, Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé, Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé, Commerces de détail d'optique, Commerces de détail de charbons et combustibles, Autres commerces de détail spécialisés divers, Commerce de détail de biens d'occasion en magasin, Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés, Autres commerces de détail sur éventaires et marchés, Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a., Services des traiteurs, Restauration collective sous contrat, Blanchisserie-teinturerie de détail, Coiffure, Soins de beauté, Entretien corporel, Autres services personnels n.c.a.

Des lieux attractifs

Le Pays de Retz bénéficie d'un maillage important d'équipements de loisirs à destination de ses résidents et de ses touristes. Les équipements publics les plus onéreux (piscine, cinémas...) sont toutefois concentrés sur les pôles d'équilibre du territoire. La seule exception à cela, sont les communes du littoral qui bénéficient d'une plus vaste clientèle en été à laquelle elles proposent une gamme plus diversifiée de loisirs autour des fonctions traditionnelles des stations balnéaires (casino, centre de thalassothérapie, port de plaisance...).

Equipements de loisirs du Pays de Retz



Source : Communes, Auran, 2015 - Traitement : Auran, mars 2015

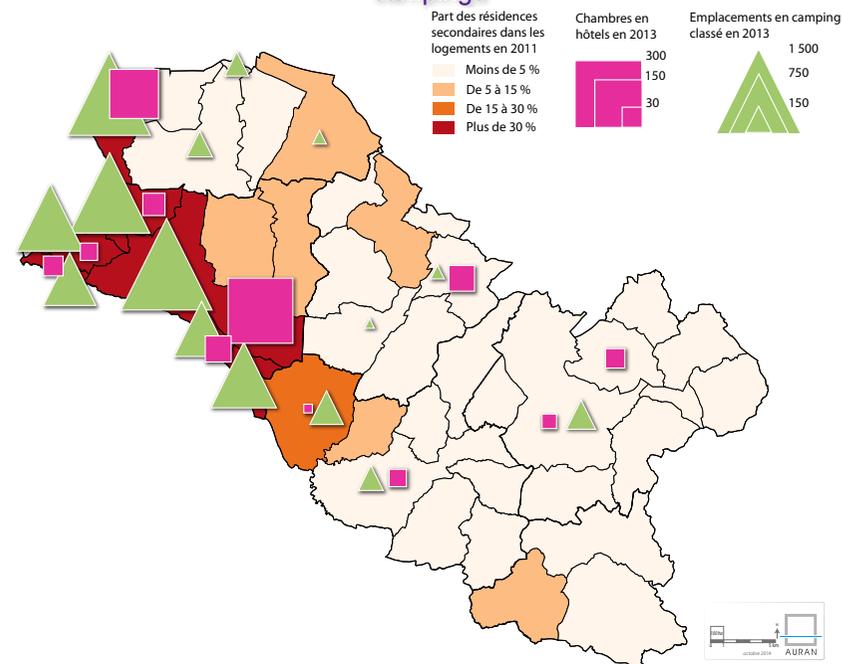
Le rétrolittoral reste en retrait sur la question des équipements de loisirs mais il possède quelques sites d'exception (Planète Sauvage...) autour desquels une structuration serait opportune.

La capacité d'accueil

L'offre touristique est très nettement dominée par la partie littorale du Pays de Retz, et principalement par la communauté de communes de Pornic qui représente à elle

seule près des trois quarts des résidences secondaires et des emplacements de camping, et plus de 60 % des chambres d'hôtels du territoire. Derrière la CC de Pornic, Sud Estuaire autour de St-Brévin-les-Pins constitue le second pôle majeur du tourisme en Pays de Retz avec plus de 20 % des résidences secondaires et des emplacements de camping, et un quart des chambres d'hôtels. En dehors de ces deux territoires, l'offre d'accueil reste très en retrait.

Lieux d'accueil dans le Pays de Retz : Résidences secondaires, hôtelleries et campings



Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale ; DGCIS, 2013

Le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT, ambitionnait de renforcer la vocation touristique de l'intérieur du Pays de Retz, notamment autour du lac de Grand Lieu. Entre 2009 et 2013, les capacités d'accueil hôtelières des communautés de communes de Grand Lieu et Cœur Pays de Retz ont très nettement augmenté, voire pour certaines ont été créées sur la période. L'offre est d'ailleurs concentrée sur les communes voisines du lac de Grand Lieu, coté communauté de communes de Grand Lieu. Cœur Pays de Retz bénéficie quant à elle de la présence de Planète Sauvage, autour de quoi se concentre l'offre d'hébergement de l'intercommunalité,

et reste encore peu tournée vers le lac de Grand Lieu dont l'accès est limité au public. Seul bémol à ce constat de développement de l'offre, la baisse du nombre

d'emplacements de camping sur le territoire de la CC Cœur Pays de Retz, moins équipée que ses territoires voisins.

Capacité d'accueil touristique dans le Pays de Retz

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Nombre de résidences secondaires en 2011	249	184	141	563	14 252	4 092	19 481	70 043
Evolution 2006-2011 (%)	-7,1	-23,3	-23,2	-26,2	-9,7	4,6	-7,9	-0,2
Part des résidences secondaires dans les logements en 2011 (en %)	3,4	1,3	3,6	6,5	46,8	25,1	24,0	10,6
Rappel 2006	4,2	1,9	5,3	9,5	52,4	26,2	27,9	11,4
Nombre de chambres d'hôtels en 2013	44	39	0	25	405	160	673	9 967
Evolution 2009-2013 (en %)	100,0	77,3	0,0	0,0	27,8	3,2	29,7	9,3
Estimation du nombre de lits en hôtel en 2013	88	78	0	50	810	320	1 346	19 934
Nombre d'emplacements campings	60	180	0	369	6 176	1 744	8 529	19 995
Evolution 2009-2013 (en %)	-14,3	4,7	0,0	15,3	-1,0	0,1	-0,2	1,3
Estimation du nombre de lits en camping en 2013	180	540	0	1 107	18 528	5 232	25 587	59 985
Estimation du nombre de lits marchands en 2013	268	618	0	1 157	19 338	5 552	26 933	79 919

Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale ; DGCIS, 2013

Globalement, on observe une transformation de l'offre proposée sur le territoire avec un essor rapide du nombre de chambres d'hôtels qui a bondi de près de 30 % entre 2009 et 2013. Cela répond parfaitement aux objectifs du SCoT, notamment sur le littoral et plus précisément sur la communauté de communes de Pornic qui connaît la plus forte croissance brute de sa capacité d'accueil hôtelière.

Cela entre en résonance avec la forte baisse du nombre de résidences secondaires (-8 % sur la même période), leur part dans le parc de logements passant de 28 à 24%. Cette remarque prolonge le constat fait lors du diagnostic du SCoT : le territoire est soumis à une très forte pression foncière qui met en concurrence les usages ponctuels et les usages permanents, avec un renchérissement des prix sur tous les types de bien, conjugué à un basculement des résidences secondaires vers un usage principal, notamment pour les nouveaux retraités. La part des résidences secondaires dans le parc de logement reste néanmoins très élevée par rapport à la moyenne départementale (24,0 % contre 10,6 %), notamment sur la communauté de

communes de Pornic. Elles demeurent encore la première capacité d'accueil du territoire avec environ les trois quarts des capacités estimées en termes de lits (méthode d'estimation de l'observatoire national du tourisme).

L'offre d'hébergement en camping est quant à elle restée stable sur la période à l'échelle du territoire. Un seul camping a disparu, situé dans l'intercommunalité de Pornic qui n'a pourtant connu qu'une faible baisse de ses capacités d'accueil. Cependant, il y a eu une forte montée en gamme de l'offre d'hôtellerie de plein air avec une augmentation de près de 45 % du nombre d'emplacements situés dans des campings classés 4 étoiles ou plus, tandis que le reste de l'offre diminuait, notamment dans les campings classés 2 et 3 étoiles.

Les activités centrales du tourisme

Les chiffres-clés économiques des activités centrales du tourisme

		Pays de Retz	Loire-Atlantique	Vendée	Pays-de-la-Loire	France Métropolitaine
Emplois salariés privés	Emplois salariés privés 2013	483	3 779	2 330	8 817	279 971
	Evolution 2009-2013	-3,0 % - 15 emplois	+ 4,0 % + 144 emplois	+ 7,3 % + 159 emplois	+ 2,1 % + 183 emplois	+ 1,1 % + 2 939 emplois
	Indice de spécificité	1,2	0,6	0,9	0,6	1,0
Etablissements	Etablissements 2013	141	862	936	2 794	61 652
	Evolution 2009-2013	+24,8 % + 28 étabs	+ 19,9 % + 143 étabs	+ 6,7 % + 59 étabs	+ 12,8 % + 318 étabs	+ 8,8 % + 4 989 étabs
	Taux de création 2013	5,7	6,4	6,4	6,9	6,5

Source : URSSAF, ACOSS, 2009-2013 ; INSEE, SIRENE, fichier Démographie d'établissements, 2009-2013

L'emploi salarié privé dans les activités centrales du tourisme (hébergement marchand et patrimoine) représente près de 2 % de l'emploi salarié privé du Pays de Retz, ce qui en fait une spécificité de l'économie locale avec un indice de spécificité de 1,2 %, la distinguant du reste du département et de la région. Par contre, cet emploi est en légère baisse alors qu'il croît sur les autres territoires.

Les établissements du cœur de filière représentent plus de 16 % du parc d'établissements du département, ce qui montre l'importance de la filière sur le territoire, même en comparaison du département. La croissance du parc est d'ailleurs très dynamique par rapport aux territoires de comparaison puisqu'elle représente par exemple près de 20 % des établissements supplémentaires du département alors que le taux de création reste inférieur aux moyennes observées dans les territoires de comparaison. Cela peut signifier que les établissements créés sont plus pérennes que dans les autres territoires.

Les activités spécifiques de la filière tourisme en Pays de Retz

Activités	Emplois salariés privés 2013	Indice de spécificité	Evolution 2009-2013 en nombre d'emplois	Tendance d'évolution
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	139	8,8	19	↑
Hôtels et hébergement similaire	305	1,2	-21	↓
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	34	0,8	-18	↓
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	3	0,1	3	↑
Autres hébergements	2	0,1	2	↑
Total Activités centrales	483	1,2	-15	↓

Source : URSSAF, ACOSS, 2009-2013

Le Pays de Retz est très spécialisé dans l'hébergement de plein air et dans l'hôtellerie. L'offre est vraiment organisée autour de ces deux types d'hébergement. Le SCoT dans son Document d'Orientation et d'Objectifs, avait ciblé la diversification des types d'hébergement pour attirer de nouvelles clientèle. Depuis son adoption, l'hébergement proposé sur le territoire s'est effectivement diversifié sur la qualité de l'offre proposée, notamment avec une montée en gamme de l'hébergement de plein air, mais il manque encore de diversité.

Les emplois du tourisme

La façade atlantique porte encore près de 95 % de l'emploi salarié privé du tourisme dont près de 70 % dans la communauté de communes de Pornic. Le tourisme balnéaire continue de concentrer et polariser le tourisme dans le Pays de Retz. L'emploi touristique du Pays de Retz a crû très légèrement entre 2009 et 2013 (+ 0,5 %), au même rythme que l'emploi touristique départemental. Cependant, l'emploi touristique ligérien est stimulé aujourd'hui par le tourisme urbain, en plein essor, notamment au sein de la métropole nantaise, alors que le Pays de Retz se positionne quasi exclusivement sur l'emploi littoral.

Emplois salariés privés du tourisme estimés en 2013

	Littoral	Urbain	Rural
Emplois salariés privés estimés 2013	1 905	75	36
Evolution 2009-2013 en valeur brute	+ 118	+ 1	0
Emplois salariés privés estimés 2013 Loire-Atlantique	8 645	6 418	396
Evolution 2009-2013 en valeur brute	+ 10	+ 645	+ 26

A RETENIR

- * La filière dynamique et structurée sur le littoral reste en retrait sur l'intérieur des terres malgré les opportunités liées au patrimoine historique, naturel et paysager et à la proximité de grands axes touristiques (Loire à Vélo, Puy du Fou, Voyage à Nantes...).
- * L'emploi reste dynamique et polarisé sur le littoral (aux trois quarts sur la communauté de communes de Pornic) alors qu'il stagne en dehors.

En dehors du littoral, l'emploi touristique, très faible, a stagné entre 2009 et 2013. La question du développement touristique de l'intérieur du Pays de Retz reste donc encore tout à fait ouverte, notamment dans les territoires ruraux qui représentent tout de même la majorité des communes.

- * Les capacités d'accueil sont très importantes, toujours principalement portées par le littoral, même si on assiste à une diminution du nombre de résidences secondaires
- * L'offre en hôtellerie a tendance à monter en gamme

ENJEUX DE LA FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE

Atouts :

- Offre structurée sur le littoral autour de Pornic et de St-Brévin-les-Pins
- Montée en gamme de l'offre d'accueil
- Image positive grâce à la côte et aux paysages

Opportunités :

- Valorisation des produits locaux (label Produit en Pays de Retz)
- Valorisation du patrimoine (abbatiale de St Philbert-de-Grand-Lieu...)
- Développement du tourisme d'affaire en rétro-littoral
- Connexion à des flux touristiques nouveaux (grands itinéraires vélo, Voyage à Nantes...)
- Développement de filières artisanales et industrielles en lien avec le tourisme (nautisme, artisanat d'art...)

Faiblesses :

- Offre d'hébergement peu diversifiée
- En dehors du littoral, faiblesse de l'offre d'hébergement
- Offre de loisirs peu diversifiée notamment dans le rétro-littoral
- Manque de connexion entre les différents systèmes touristiques
- Faible identité commune

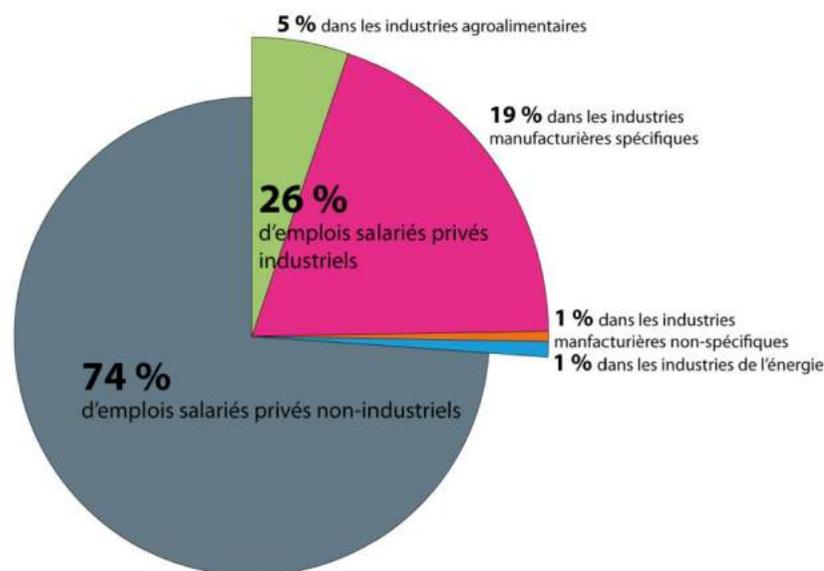
Menaces :

- Banalisation possible de l'offre d'hébergement par manque de diversité
- Basculement d'une fréquentation touristique à de la résidentialisation (et donc plus de besoins notamment en services qui pèsent sur la collectivité)

LES SECTEURS INDUSTRIELS MULTI-FILIÈRES

Présentation des secteurs

Le Pays de Retz se distingue des autres territoires par sa forte spécificité industrielle. Sur ses 4 841 emplois salariés privés industriels, 98 % appartiennent à des secteurs présentant des indices de spécificité supérieurs à 1. En dehors de l'industrie agroalimentaire et de l'énergie qui présentent elles-mêmes de fortes spécialisations, l'industrie manufacturière locale est organisée autour de secteurs très spécifiques. 97 % des emplois salariés privés de l'industrie manufacturière du Pays de Retz se trouvent ainsi dans des secteurs à l'indice de spécificité élevé.

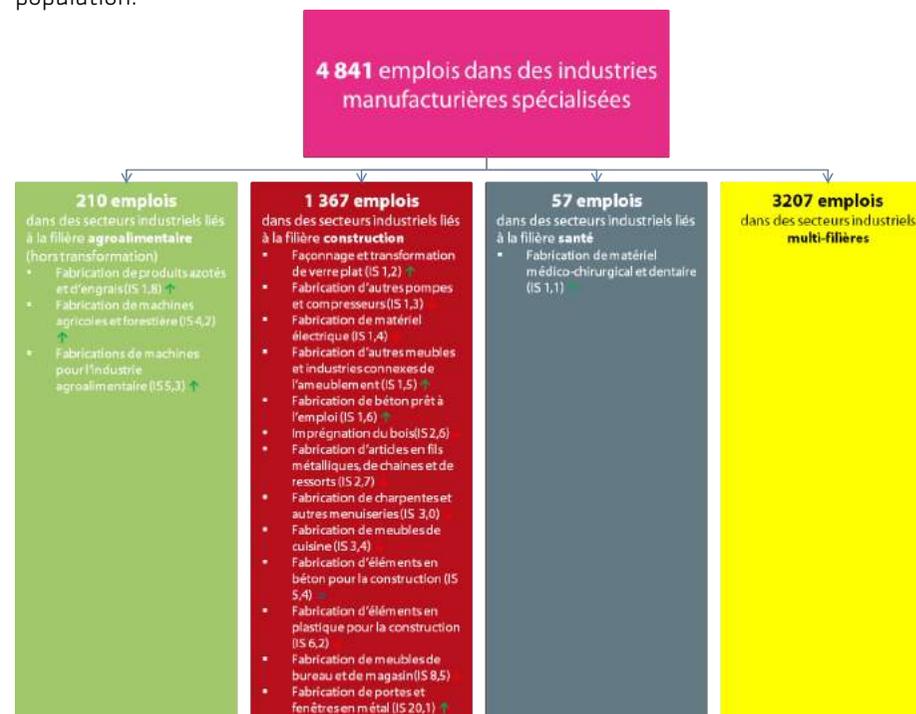


Source : URSSAF, ACOSS, 2013

Dans ces secteurs spécifiques, certains peuvent être totalement rattachés à des filières qui font l'objet d'études plus particulières (cf chapitres précédents) : l'agroalimentaire avec les fabricants d'engrais et de machines agricoles avec la présence d'un des leaders du marché, Kuhn Blanchard à Chéméré ; la construction avec un tissu dense d'industries du métal, du bois et des machines ; la santé avec les prothésistes dentaires.

3 207 emplois appartiennent ainsi à des sous-secteurs industriels pouvant être rattachés à plusieurs filières. Parmi ceux-ci, certains sont rattachés à des donneurs

d'ordres locaux, d'autres à des donneurs d'ordre situés sur d'autres territoires mais certains de ces sous-secteurs peuvent aussi répondre à une demande locale de la population.



Source : URSSAF, ACOSS, 2013

Etude des secteurs industriels spécifiques sur le territoire

Les sous-secteurs spécifiques du territoire

Sous-secteurs industriels spécialisés du Pays de Retz en 2013

Secteurs industriels	Sous-secteurs industriels	Emplois salariés privés 2013	IS	Tendance d'évolution 2009-2013	Filières possibles de rattachement	Grandes caractéristiques
Industries textiles	Fabrication de vêtements de dessus	78	2,9	↓	Textile (artisanat)	Couturières pour consommation locale
	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	58	2,1	↑	Textile (artisanat) Nautisme	Artisans pour consommation locale Activités liées à la filière nautisme (Oméga Systèmes, Loïc Sellerie Auto Nautique membre du groupement « Qualinautic »)
	Fabrication de machines pour les industries textiles	6	1,4	↑	Textile (artisanat)	Une seule entreprise : Innopress à Touvois (fabricant et vente de matériel pour le textile)
Transports	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	181	79,9	↓	Transport	Une seule entreprise donneuse d'ordre : MFC à Machecoul, rachetée par le groupe Intersport en 2013, premier producteur de vélos français
	Réparation et maintenance navale	17	2,6	↑	Nautisme	Petits ateliers artisanaux liés à la filière nautisme
	Construction de véhicules automobiles	255	1,5	↑	Transport	Une seule entreprise donneuse d'ordre : Groupe Pilote à La Limouzinière, usine historique et siège pour la construction de caravanes et camping-cars
Fabrication de machines	Fabrication de machines pour la métallurgie	12	7,8	=	Multi-filières	Une seule entreprise : TCMA, à la Chevrolière, spécialiste de la maintenance industrielle pour les industries agroalimentaires et autres
	Fabrication d'autres machines d'usage général	94	5,8	↓	Construction Transport	Pour la construction, Hydrosxim à La Chevrolière et A2eau à Pornic pour des pompes pour bassins d'eau résidentiels Pour le transport, Filtrauto, rattachée au groupe Sogefi, à St-Père-en-Retz, qui crée des filtres pour l'automobile
	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels	132	5,1	=	Transport	Une entreprise majeure : Cinetic Filling au Bignon, qui contrôle les circuits pour l'automobile
	Réparation de machines et équipements mécaniques	107	2,7	↑	Agroalimentaire Nautisme Multi-filières	Pour la filière agroalimentaire, des entreprises de location ou de fabrication de machines de motoculture, des entreprises de matériel de traite (Lactamat à St Etienne de Mer Morte), de machines frigorifiques... Pour la filière nautisme, une entreprise spécialisée : Hord-Bord Méca Services à Pont Saint Martin Pour les filières multiples, des entreprises de mécanique générale aux applications multiples
	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	20	1,8	↑	Multi-filières	Une seule entreprise : HDS à La Chevrolière qui fait des composants hydrauliques pour l'agroalimentaire, pour les activités offshore...
	Fabrication de matériel de levage et de manutention	36	1,1	↑	Multi-filières	Quelques entreprises aux applications multiples ; la Nantaise des Poulies au Bignon pour la construction, le nautisme et les activités offshores, sa filiale CIPAL qui fabrique des instruments de levage pour l'industrie et la construction, Point 6 à La Chevrolière qui fabrique des chariots élévateurs, et Liftvrac à Geneston qui conçoit des emballages innovants récompensés pour le vrac alimentaire ou non

Secteurs industriels	Sous-secteurs industriels	Emplois salariés privés 2013	IS	Tendance d'évolution 2009-2013	Filières possibles de rattachement	Grandes caractéristiques
	Installation de machines et équipements mécaniques	23	1,0	↓	Agroalimentaire Construction Edition, impression Multi-filières	Comme pour le sous-secteur de la réparation, un tissu de TPE plus spécialisées dans une filière : des spécialistes de la climatisation de la filière construction, des spécialistes de la chaîne du froid pour l'agroalimentaire (IDF Thermic à Pont Saint Martin, filiale d'un groupe parisien), des applications multi-filières (ACI à St Brévin les Pins qui produit de l'air comprimé pour la filière transport, construction et santé)
	Réparation d'équipements électriques	10	1,0	↑	Construction Transport	Tissu de TPE spécialisées pour répondre aux besoins de la filière construction (bobinage) ou du transport
Métallurgie	Métallurgie des autres métaux non ferreux	337	74,9	↓	Energie	Un grand donneur d'ordre : AREVA à Paimboeuf, qui fabrique des tubes de zirconium pour faire du combustible nucléaire
	Décolletage	102	6,0	↓	Multi-filières	Une seule entreprise : Walor à Legé qui crée des pièces pour l'industrie automobile, aéronautique et l'énergie
	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	314	4,8	↓	Construction Multi-filières	Un tissu important de PME produisant pour la construction : Aquaproduction à Chéméré qui crée des équipements pour salle de bain, le siège de Métalu à St Brévin les Pins qui produit des passerelles métalliques pour les marinas...) Quelques-unes sont plus diversifiées (Stimy à Paulx)
	Fabrication d'autres articles métalliques	103	4,7	↑	Construction Construction (artisanat d'art) Multi-filières	Petites TPE et PME industrielles liées au bâtiment (TIG à St Philbert de Grand Lieu qui fabrique des abris pour deux-roues...) mais aussi proche de l'artisanat d'art (Folfer à St Hilaire de Chaléons ou Kif Kif Créations à la Bernerie-en-Retz) Certaines ont des applications transversales à plusieurs filières (CDH group à St Philbert de Grand Lieu qui fabrique des chariots et des brouettes)
	Fabrication de moules et modèles	24	2,5	↓	Multi-filières	Trois principales PME et TPE : Frilame à Machecoul, qui a une filiale en Roumanie, qui produit des moules métalliques pour l'automobile, la santé et l'agroalimentaire ; AFC Stab, à St Hilaire de Chaléons, qui crée des pièces pour l'aéronautique, les activités off-shore, la navale, la construction et la santé ; ETREMO, à Pont-St-Martin
	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	8	1,7	↑	Agroalimentaire Multi-filières	Petites entreprises plus (Etablissements Charriau à St Etienne de Mer Morte qui fabrique des citernes laitières) ou moins (RFIH à Pont St Martin qui vient d'être racheté par le groupe MPCI) spécialisées
	Découpage, emboutissage	46	1,2	↓	Construction Multi-filières	Petites entreprises plus (Media 6 Aldige à Ste Pazanne spécialisée dans l'agencement pour magasins) ou moins (Oxymetal à Pont-St-Martin qui travaille pour l'aéronautique et la construction) spécialisées
	Artisanat d'art	Fabrication de coutellerie	71	33,6	↓	Santé Tourisme (artisanat)
Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental		24	5,2	↓	Tourisme (artisanat)	Pour le tourisme, des artisans de la céramique avec en tête de pont, la faiencerie de Pornic
Emballages	Fabrication de carton ondulé	135	5,8	↑	Multi-filières	Une seule entreprise : DS Smith Packaging au Bignon qui fabrique du carton ondulé à destination de la distribution
	Fabrication d'emballages en bois	29	1,6	=	Multi-filières	Des filiales de grands groupes qui travaillent sur plusieurs filières dont entre autres l'agroalimentaire : Burban Palettes à Geneston et ENTT à la Chevrolière, filiale du groupe Pelletreau

Secteurs industriels	Sous-secteurs industriels	Emplois salariés privés 2013	IS	Tendance d'évolution 2009-2013	Filières possibles de rattachement	Grandes caractéristiques
Industries diverses	Autres activités manufacturières n.c.a.	492	41,9	↑	Edition, imprimerie	Une seule entreprise : Armor, à La Chevrolière, spécialiste des encres industrielles
	Raffinage du pétrole	62	4,4	=	Transport	Une seule entreprise : IGOL, au Bignon, spécialiste des lubrifiants pour moteurs automobiles
	Mécanique industrielle	361	3,5	↑	Aéronautique Traitement des déchets Multi-filières	Un leader du marché : Halgand à St Brévin-les-Pins, qui fait de la chaudronnerie industrielle pour l'aéronautique, la santé, l'impression et l'énergie, sous-traitant direct d'Airbus et Alstom, membre de Neopolia Aerospace Cluster, de Neopolia Rail et de la partie EMR du cluster Neopolia Un tissu de PME et TPE plus ou moins spécialisées
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	20	1,8	=	Construction Multi-filières	Pour la construction, l'entreprise Charier TP à Chéméré spécialiste des granulats liés à la construction L'entreprise Mapac Panel à Machecoul, membre du cluster Neopolia Marine, qui crée des panneaux en bois pour la construction et le nautisme
	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	59	1,0	↓	Aéronautique Transport Multi-filières	Plusieurs entreprises emblématiques : Merkulow à Montbert qui crée du plexiglass pour l'automobile et l'aéronautique ; AMC 44 à Legé qui fait de l'usinage pour le nautisme, la construction et l'automobile ; Trelleborg à St Philbert de Grand Lieu pour l'aéronautique et l'automobile ; Sisco composite à Saint Hilaire de Chaléons qui fait des matériaux composites pour l'industrie Pour l'aéronautique on trouve le sous-traitant direct d'Airbus, Daher Aerospace à Saint Hilaire de Chaléons

Sources : URSSAF, ACOSS, 2013 ; INSEE, SIRENE 2014

Le Pays de Retz a la particularité d'être spécialisé dans la quasi-totalité des secteurs industriels présents sur son territoire. Sur certains, cette spécialisation ne tient qu'à la présence d'un établissement employeur unique pesant fortement dans l'emploi local. Sur les 30 sous-secteurs identifiés, 13 comptent moins de 50 salariés et près des deux tiers en comptent moins de 100.

Ces secteurs ont perdu une centaine d'emplois entre 2009 et 2013, principalement dans certains réajustements d'effectifs de grands établissements à l'image de celui qu'a connu l'entreprise MFC (Manufacture Française du Cycle) à Machecoul qui est passé de 270 à 178 salariés lors de sa reprise en 2013 par le groupe Intersport et qui compte aujourd'hui plus de 300 emplois.

Le tissu industriel du Pays de Retz est marqué par ses forts liens avec les industries traditionnelles du territoire que sont l'agroalimentaire et la construction. D'importants donneurs d'ordre de ces filières sont présents sur le territoire et il est notable que la plupart des sous-secteurs industriels qui peuvent se rattacher aujourd'hui à plusieurs filières se sont développées autour de savoir-faire mis en place au départ pour satisfaire la demande de ces entreprises avant de diversifier leurs offres.

D'autres filières industrielles traditionnelles émergent à la lumière de l'étude par sous-secteurs autour de quelques donneurs d'ordre importants, comme la filière transport autour de Pilote ou MFC et l'impression autour d'Armor, mais aussi dans la subsistance d'anciennes filières industrielles aujourd'hui sur le déclin qui prennent une forme artisanale pour un bassin de consommation plus local, résidentiel et touristique, à l'image du textile et de l'artisanat d'art.

De nouvelles filières apparaissent au travers de ces sous-secteurs. L'activité traditionnelle et touristique de port de plaisance sur le littoral atlantique, alliée à la proximité de constructeurs navals, ont permis le développement d'une filière nautisme structurée autour d'une offre technique qualitative. Les nombreux savoir-faire développés autour du travail du métal prennent de multiples applications notamment en lien avec l'énergie (et la présence d'AREVA) mais aussi avec l'émergence de la technologie des Energies Marines Renouvelables Offshore. Le territoire est ainsi un vivier fertile de sous-traitants pour l'aéronautique et la construction navale.

Analyse de la dépendance économique des intercommunalités du Pays de Retz

Le tissu d'établissements de ces secteurs industriels spécifiques est très largement constitué de TPE. Les grands établissements sont rares dans le Pays de Retz et concentrent les emplois tout en dépendant souvent de donneurs d'ordre extérieurs, ce qui peut présenter une menace pour le territoire.

Certains territoires sont très dépendants de l'emploi fourni par quelques entreprises : la Loire Atlantique Méridionale, Sud Estuaire et la région de Machecoul ont près du quart de leurs emplois concentrés dans leurs huit plus gros établissements et près de 15 % dans leurs quatre plus gros établissements. Cependant, chaque territoire ne dépend pas de la même façon à ces établissements.

Sud Estuaire est dominé principalement par des établissements publics relevant de la filière santé, avec notamment la présence de l'EPMS Le Littoral, maison d'accueil pour handicapés, qui compte plus de 700 salariés et représente à lui-seul plus de 8 % de l'emploi salarié de l'intercommunalité. On retrouve aussi l'hôpital de Paimboeuf, la maison de retraite de St-Brévin-les-Pins et le siège de l'intercommunalité à Paimboeuf parmi les plus gros employeurs. Au niveau industriel, les entreprises de la construction sont aussi très présentes avec Maugin et Macoretz à St-Brévin. Ce sont des emplois peu délocalisables, mais qui peuvent souffrir de la conjoncture économique.

Dépendance de l'emploi aux établissements les plus employeurs en 2014

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire
Nombre d'emplois estimés en 2014	4 075	11 118	2 414	6 402	10 221	8 486
Dont dans les 4 plus gros employeurs	12,5 %	10,3 %	14,9 %	15,0 %	8,6 %	16,5 %
Dont dans les 8 plus gros employeurs	19,9 %	16,0 %	26,5 %	23,8 %	14,3 %	25,9 %

Sources : INSEE, SIRENE 2014 ; EPCI ; AURAN, 2014

Le plus gros employeur de Loire Atlantique Méridionale est Walor, à Legé, une entreprise spécialisée dans le décolletage automobile. Elle est venue s'installer dans les années 1990 et a compté jusqu'à 300 salariés sur 2 sites. Après la crise des années 2000, l'entreprise s'est restructurée et compte aujourd'hui une centaine d'employés avec une partie de la production délocalisée en République Tchèque et au

Mexique. L'intercommunalité est encore très dépendante de l'entreprise qui reste son principal employeur. D'autres établissements privés pèsent dans l'emploi intercommunal comme l'entreprise du bâtiment Guilloux ou les transports Perrochau, à Legé. Cependant, c'est une fois de plus l'emploi lié à la filière santé qui constitue le principal vivier de gros établissements entre les maisons de retraite de Touvois et de Legé, l'hôpital local de Corcoué-sur-Logne ou l'antenne de l'ADAPEI Les Papillons blancs à Legé.

Les quatre plus gros employeurs de la CC de la Région de Machecoul sont des entités privées liées aux principales filières du territoire du Pays de Retz. Pour la construction, Bel'M, spécialiste des fenêtres, et Novoferm, spécialistes des fermetures métalliques, tous deux à Machecoul, constituent les principaux employeurs de l'intercommunalité. L'agroalimentaire est ensuite représenté par le groupement d'employeurs POMALIE, à Machecoul, qui recrute des saisonniers pour les maraichers locaux. Enfin, la manufacture française du cycle, ex-Cycleurope, à Machecoul, qui compte aujourd'hui près de 300 salariés. Ces établissements représentent 15 % de l'emploi de la communauté de communes de Machecoul.

Pornic et Grand Lieu présentent les tissus économiques les moins dépendants. Ce sont aussi les deux intercommunalités ayant les plus grands parcs d'établissements, ce qui leur permet de mieux absorber le poids des gros établissements du territoire.

Le tissu économique de Grand Lieu est dominé par l'entreprise Armor qui concentre à elle-seule près de 5 % des emplois présents dans l'intercommunalité. Les quatre plus gros établissements de l'intercommunalité sont des entreprises privées : l'usine et siège du groupe Pilote à La Limouzinière, les serres des trois moulins à St Philbert de Grand Lieu et le centre commercial Hyper U à St Philbert de Grand Lieu. Seule la commune de St Philbert de Grand Lieu apparaît dans les huit principaux employeurs de l'intercommunalité comme employeur public. L'intercommunalité est donc moins dépendante des fonds publics et souffre moins du contexte de rigueur budgétaire.

Hormis l'entreprise St Michel à St Michel-Chef-Chef, les principaux employeurs de la communauté de communes de Pornic appartiennent à l'économie présentielle, que ce soit dans l'activité commerciale avec le centre commercial Leclerc et celui de Super U à Pornic, dans l'activité de santé avec l'hôpital de Pornic, l'ADAPEI d'Arthon-en-Retz et le centre de thalassothérapie de La source à Pornic, ou dans le secteur public avec la commune de Pornic.

A RETENIR

- * Certains sous-secteurs traditionnels industriels, marqués par l'agroalimentaire et la construction, ont été des bases pour une diversification des débouchés et l'ouverture de la production vers de nouveaux marchés grâce à des savoir-faire transversaux
- * Certains sous-secteurs traditionnels industriels se sont tournés vers des marchés locaux (consommation locale ou touristique) après le départ de grands donneurs d'ordre ou la modification des attentes des consommateurs : industrie textile, artisanat d'art (ferronnerie, faïencerie...)
- * Certains sous-secteurs traditionnels industriels sont aujourd'hui dépendants de grands donneurs d'ordre assez isolés : transport (Pilote et Manufacture Française des Cycles), impression (Armor)
- * Certains sous-secteurs traditionnels industriels sont en lien avec les filières émergentes : Nautisme, Energie (AREVA), matériaux composites, EMR-Offshore
- * Certains territoires conservent une dépendance économique forte à de grands donneurs d'ordre (Loire Atlantique Méridionale, Machecoul et Sud Estuaire).

03

ZOOMS SPÉCIFIQUES : LES SERVICES PUBLICS ET LE COMMERCE

LES SERVICES PUBLICS

Un emploi public impacté par les politiques d'économie dans la fonction publique d'Etat

Un contexte difficile pour l'emploi public d'Etat

Les effectifs de la fonction publique à l'échelle nationale sont constamment en hausse. Cependant, ces dernières années, cette hausse s'est concentrée dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale tandis que les effectifs de la fonction publique d'Etat connaissent une baisse régulière même si entre 2012 et 2013 ceux-ci se sont stabilisés grâce à la mise en place des contrats aidés.

Emplois salariés de la sphère publique en 2012

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Emplois salariés en 2012	2 907	8 684	1 773	4 941	7 921	7 034	33 260
Evolution 2009-2012	+ 4,2 % + 116 emplois	- 3,9 % - 354 emplois	- 0,6 % - 11 emplois	+ 5,8 % + 270 emplois	+ 3,7 % + 279 emplois	+ 5,1 % + 339 emplois	+ 2,0 % + 639 emplois
Emplois salariés de la sphère publique en 2012	444	885	418	1 075	1 366	2 378	6 566
Evolution 2009-2012	+ 7,2 % + 30 emplois	- 34,5 % - 466 emplois	+ 6,9 % + 27 emplois	+ 8,3 % + 82 emplois	+ 2,2 % + 29 emplois	+ 4,4 % + 100 emplois	- 2,9 % - 198 emplois

Source : INSEE, CLAP 2009-2012

Entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2012, ce sont ainsi près de 65 700 emplois de la fonction publique d'Etat qui étaient supprimés tandis que 59 400 étaient créés dans les autres versants de la fonction publique en France. Cela correspond à la volonté affichée de réduire le nombre de fonctionnaires et ainsi les dépenses publiques à l'échelle nationale. Cela répond aussi à une nouvelle répartition des compétences entre les échelons territoriaux, avec des responsabilités de plus en plus nombreuses déléguées aux échelons inférieurs, ce qui explique en parallèle l'augmentation des effectifs de la fonction publique territoriale.

En Loire-Atlantique, ces effectifs sont restés relativement stables avec même une centaine d'emplois créés sur la période dans la fonction publique d'Etat. Le département bénéficie de son dynamisme économique et démographique,

nécessitant le développement des services publics de proximité et d'Etat. Ainsi, la fonction publique hospitalière départementale a connu une croissance de ses effectifs de 2,3 % entre 2010 et 2012, supérieure à la croissance française (2,0 %). Mais ce sont surtout les effectifs de la fonction publique territoriale qui ont connu un bond sur la période avec une croissance deux fois plus rapide que la croissance française avec + 3,8 % d'ETP supplémentaires en Loire-Atlantique contre + 2,0 % à l'échelle française.

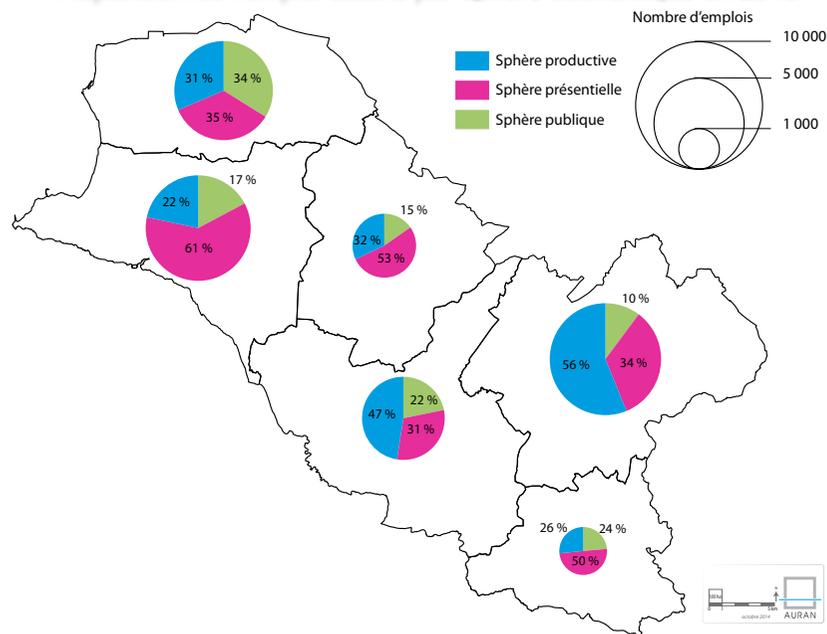
Un emploi qui se maintient dans le Pays de Retz en lien avec les intercommunalités

L'emploi salarié dans le Pays de Retz est réparti entre les sphères économiques dans des proportions semblables à celles observables à l'échelle du département : 38 % dans la sphère productive privée, 42 % dans la sphère présentielle privée et 20 % dans la sphère publique.

Toutes les intercommunalités du territoire ne sont cependant pas concernées de la même façon par l'emploi public. De grandes disparités apparaissent entre elles avec, à chaque extrémité, la communauté de communes de Grand Lieu dont l'emploi public ne représente que 10 % des emplois salariés en 2012 et la communauté de communes Sud Estuaire dont l'emploi public pèse plus du tiers des emplois salariés en 2012.

La part de l'emploi public a été relativement stable dans chacune des intercommunalités du Pays de Retz entre 2009 et 2012, hormis dans la communauté de communes de Grand Lieu où le transfert du Centre Hospitalier Spécialisé de Montbert (environ 270 salariés) vers Bouguenais a fortement réduit l'emploi public entre 2011 et 2012. Dans toutes les autres intercommunalités, l'emploi public augmente même légèrement sur la période. Cependant, le solde de l'emploi public reste négatif sur la période pour le territoire dans son ensemble.

Répartition de l'emploi salarié par sphère économique en 2012



Source : INSEE, CLAP 2012 - Traitement : AURAN, janvier 2015

Les services publics d'Etat

L'emploi public d'Etat est celui qui subit les plus fortes pressions. Localement, cela se traduit par des réductions d'effectifs et des réorganisations géographiques des services déconcentrés de l'Etat. Sur le territoire du Pays de Retz, ce contexte particulier se ressent sur l'emploi mais pas forcément sur la présence physique de ces services.

Ainsi, quand on observe la présence de grands équipements publics relevant de la compétence de l'Etat sur le temps, les variations sur le nombre de présences sont marginales en-dehors des trésoreries-perceptions. Cependant, les changements peuvent être remarquables dans la forme que prennent ces présences : un bureau de poste qui se transforme en simple agence ou guichet...

Les services de protection (gendarmerie et caserne de pompiers) sont présents à un maillage régulier dans toutes les intercommunalités. Près de 40 % des communes sont équipées d'une caserne de pompiers. Toutes les intercommunalités accueillent au moins une antenne de la gendarmerie ou de la police nationale (Paimboeuf,

Bourgneuf-en-Retz, St-Père-en-Retz, Legé, Ste-Pazanne, Machecoul, St-Philbert, St-Brévin-les-Pins, Pornic).

Nombre de communes du Pays de Retz équipées (sur 41)

Services	Aujourd'hui	Avant 1990
Gendarmerie nationale ou police	9	9
Trésorerie-Perception	3	6
Agence Pôle Emploi ou autre	2	2
Caserne de pompiers	16	15
Agence postale	37	37
Hôpital	6	6

Sources : AURAN, Communes, enquête 2014

Les services des impôts ont connu une réorganisation ces dernières années avec la fermeture des antennes de Legé et de Bourgneuf-en-Retz. Il subsiste encore les trésoreries principales de Paimboeuf, Machecoul et Pornic.

Les services de l'emploi se sont eux-aussi réorganisés ces dernières années. Il n'existe aujourd'hui que 2 agences de Pôle Emploi sur le Pays de Retz qui sont situées sur Machecoul et Pornic.

La situation des hôpitaux est restée relativement stable hormis la fermeture du centre hospitalier spécialisé de Montbert. Les services proposés et le nombre de lits ont cependant évolué ces dernières années.

Un contexte démographique favorable qui soutient le développement des services de proximité

Un territoire à l'attractivité résidentielle très forte

Le territoire du Pays de Retz bénéficie d'un contexte très dynamique avec une croissance démographique régulièrement supérieure à la moyenne départementale depuis plusieurs décennies. Ce dynamisme est particulièrement notable dans la communauté de communes de Cœur Pays de Retz, dont la croissance démographique n'a pas faibli depuis 1990, combinant les bénéfices de l'accroissement naturel et du solde migratoire.

La particularité du Pays de Retz est son attractivité résidentielle qui contribue très largement à la croissance démographique du territoire, même si son poids s'est tassé

depuis les années 1990. Entre 1990 et 1999, le solde migratoire a contribué pour près de 89 % à la croissance démographique, près de 80% entre 1999 et 2006 et près de 71 % entre 2006 et 2011. Ce recul s'explique en partie par la relance de la natalité sur le territoire et ainsi, l'augmentation du bénéfice du solde naturel.

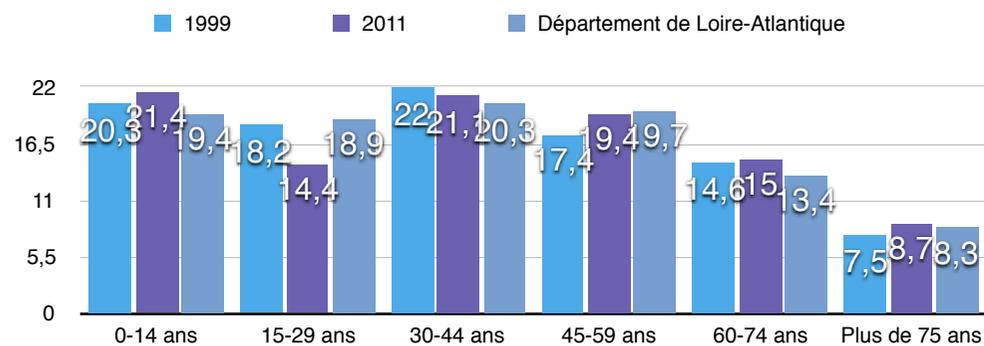
Evolution de la population en fonction du solde naturel et migratoire depuis 1990 sur le Pays de Retz

	Evolution annuelle moyenne due au solde naturel	Evolution annuelle moyenne due au solde migratoire	Evolution annuelle moyenne
1990-1999	+ 0,1 %	+ 1,1 %	+ 1,2 %
1999-2006	+ 0,5 %	+ 2,2 %	+ 2,7 %
2006-2011	+ 0,5 %	+ 1,3 %	+ 1,8 %

Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale

Cette forte attractivité résidentielle permet de modifier le profil de la pyramide des âges. En effet, entre 1990 et 2011 le taux de natalité (nombre de naissances pour 1 000 habitants) a bondi de 11,8 à 14,1 tandis que le taux de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants) chutait de 10,5 à 8,9. L'arrivée de jeunes ménages a permis au territoire de rajeunir, sans pour autant parvenir réellement à ralentir l'augmentation de la part des séniors sur le territoire.

Part de chaque tranche d'âge dans la population du Pays de Retz



Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale

Depuis 1999, la tranche d'âge dont le poids dans la population du Pays de Retz a le plus progressé sur le territoire est celle de 45-59 ans qui passent de 17,4 % à 19,4 %

de la population, pour une augmentation moyenne de + 3,4% par an de leur nombre, bénéficiant du vieillissement des jeunes actifs arrivés sur le territoire dans les années 1990. Cette tranche d'âge reste cependant proportionnellement moins présente au sein de la population du Pays de Retz qu'elle ne l'est dans la moyenne du département.

Les deux autres populations dont le poids s'accroît le plus dans le territoire sont les moins de 14 ans qui passent de 20,3 % de la population en 1999 à 21,4 % en 2011 pour une augmentation moyenne de leur nombre de 2,7 % par an sur la période et les plus de 75 ans qui passent de 7,5 % de la population en 1999 à 8,7 % de la population en 2011 pour une augmentation moyenne de 3,6% par an de leur nombre. Ces deux populations pèsent plus dans le Pays de Retz qu'en moyenne sur le département.

Cette surreprésentation de deux populations dans des âges nécessitant un haut niveau de services pose la question du coût pour la collectivité et de l'optimisation de ces services.

Une population âgée de plus en plus nombreuse

Même si la part des personnes âgées de plus de 75 ans dans la population reste inférieure à celle observée à l'échelle nationale, le Pays de Retz se distingue du reste du département par une forte proportion de séniors, part qui a d'ailleurs nettement augmenté depuis 1999. En 12 ans, ce sont près de 4 500 séniors supplémentaires que comptent désormais le pays de Retz, soit une augmentation de près de 60 % entre 1999 et 2011.

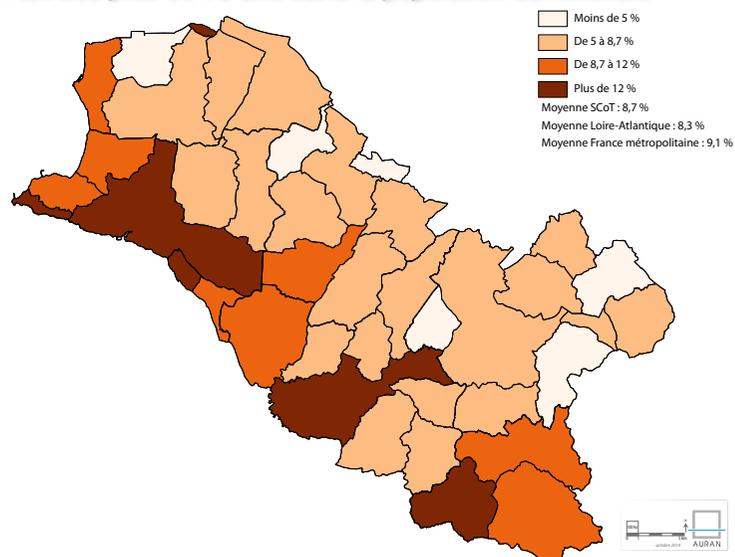
Si cette augmentation est observable sur tous les territoires du Pays de Retz, les parts des personnes de plus de 75 ans restent très différenciées selon les EPCI. Les territoires des intercommunalités de Cœur Pays de Retz et de Grand Lieu sont en effet très en retrait avec des séniors qui représentent moins de 7% de leur population alors qu'ils sont plus de 9 % de la population sur tous les autres territoires du Pays de Retz.

Globalement, on observe une forte concentration des populations les plus âgées sur les communes littorales. Les jeunes retraités arrivés ces trente dernières années ont vieilli et représentent aujourd'hui une part importante de la population habitant à l'année ces communes. Ce phénomène est aussi observable dans les territoires les plus ruraux, principalement dans l'intercommunalité de la Loire-Atlantique-Méridionale, qui peinent à conserver les populations les plus jeunes. Avec l'augmentation de l'espérance de vie et les avancées médicales qui permettent aussi la progression de l'espérance de vie en bonne santé, le nombre de séniors est appelé

à continuer de croître. La grande vieillesse, liée aux problèmes de dépendance, qu'elle soit physique ou matérielle, devient une problématique majeure dont une partie des réponses est laissée à la charge des communes et intercommunalités.

Le maintien à domicile est une question centrale avec l'offre de services de proximité pour les personnes âgées. Proportionnellement, les personnes de plus de 80 ans du Pays de Retz sont plus souvent hébergées en maisons spécialisées qu'en moyenne dans le reste du département.

Part des plus de 75 ans dans la population communale



Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale

C'est principalement le cas pour la Loire Atlantique Méridionale dont près de 40 % des personnes de plus de 80 ans habitent en structures spécialisées, notamment grâce à la présence de maisons de retraite dans chacune de ses communes. A l'inverse, sur la communauté de communes de Pornic, un peu moins de 15 % des plus de 80 ans sont hébergés dans des maisons spécialisées alors même que ce territoire est pourtant l'un des plus concernés par la grande vieillesse. Cependant, la CC de Pornic est très bien équipée pour le maintien à domicile de ces populations puisque la plupart de ses communes proposent des services à domicile (portage de repas, soin à domicile, surveillance...).

A l'échelle du territoire, les conditions d'accueil et d'accompagnement de la grande vieillesse se sont largement améliorées ces dernières années et l'offre de service s'est diversifiée. Ainsi, si le nombre de maisons de retraite est resté relativement stable, le nombre de communes équipées d'un service de portage de repas ou d'un outil de surveillance a quasiment triplé depuis les années 1990.

Nombre de communes du Pays de Retz équipées (sur 41)

Services	Aujourd'hui	Avant 1990
Maison de retraite	21	19
Soins à domicile pour personnes âgées	27	12
Centre de soins de jour pour personnes âgées	8	3
Service de portage de repas	30	13
Foyer-Restaurant	2	1
Surveillance pour personnes âgées	25	7
Service d'aide-ménagère	36	25

Sources : AURAN, Communes, enquête 2014

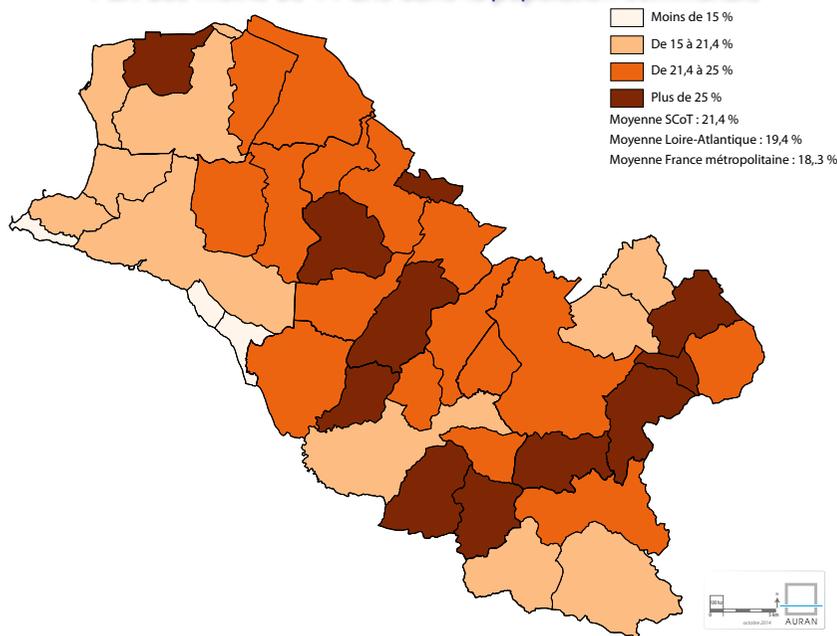
Les services pour la petite enfance

Le Pays de Retz reste un territoire jeune avec une part des moins de 14 ans nettement supérieure à celle observable à l'échelle départementale et nationale. Les moins de 14 ans représentent ainsi près de 21,4 % de la population du Pays de Retz quand elle ne représente que 19,4 % de la population départementale et 18,3 % de la population nationale en 2011. L'arrivée de jeunes ménages sur son territoire qui s'installent et créent une famille permet de renouveler les générations.

La croissance de cette classe d'âge est donc notable dans tous les territoires en regard des dynamiques observées à l'échelle du département. Les territoires les plus jeunes se situent sur Cœur Pays de Retz et Grand Lieu, qui bénéficient de l'arrivée sur leur territoire de jeunes ménages travaillant sur les agglomérations nantaise et nazairienne.

Ces populations très jeunes posent deux problématiques aux communes : la mise en place d'un système de garde d'enfants performant mais aussi l'ouverture de nouvelles classes pour l'enseignement pré-primaire et primaire.

Part des moins de 14 ans dans la population communale



Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale

Dans les faits, les systèmes de garde pour les jeunes enfants se sont nettement développés ces dernières années pour répondre aux besoins croissants du territoire, que ce soit sous forme de crèche familiale, collective ou de jardin d'enfant.

Nombre de communes du Pays de Retz équipées (sur 41)

Services	Aujourd'hui	Avant 1990
Crèche familiale (assistante maternelle accueillie à domicile un à quatre enfants)	3	0
Crèche collective	13	3
Halte-garderie ou jardin d'enfants	18	7
Relais d'assistantes maternelles, permanence maternelle infantile (PMI)	30	8
Centre de loisirs	35	15

Source : INSEE, RGP 2011, exploitation principale

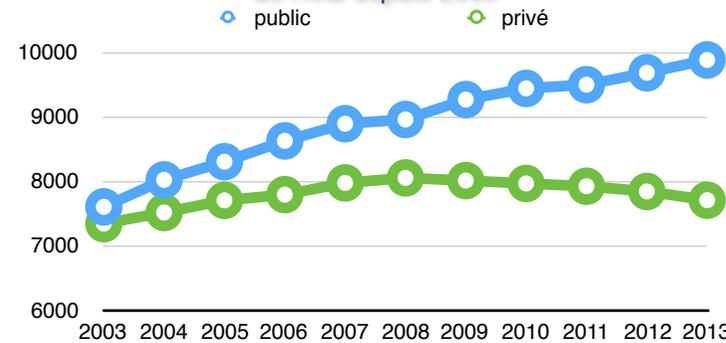
La plupart des communes sont d'ailleurs équipées d'un centre de loisirs permettant d'offrir aux jeunes enfants des occupations hors des jours d'écoles

Une spécificité locale de l'enseignement privé qui marque le pas au profit de l'enseignement public

L'enseignement pré-primaire et primaire

44% des élèves du Pays de Retz sont inscrits dans une école maternelle ou élémentaire privée et 56% dans une école publique. A titre de comparaison, en Loire-Atlantique 34% sont scolarisés dans le privé et 66% dans le public.

Evolution des effectifs scolaires de maternelles et de primaire dans le Pays de Retz depuis 2003



Source : Inspection académique, Communes, AURAN

Cette surreprésentation des inscriptions scolaires dans le privé se ressent sur les niveaux historiques d'équipements communaux en matière d'écoles maternelles et primaires privées. Ainsi, seules deux communes ne comptent pas d'écoles élémentaires privées sur le territoire, Préfailles et les Moutiers-en-Retz, et ce depuis plus de 20 ans. Cependant, la forte surreprésentation de l'enseignement privé a eu tendance à s'éroder ces dernières années puisqu'en 2003, les effectifs inscrits dans l'enseignement primaire et maternel privé représentaient encore 49 % des effectifs scolaires.

Ainsi, des écoles publiques ont été ouvertes depuis 1990 dans plusieurs communes (St-Même-le-Tenu, Paulx, La Limouzinière, Chauvé et Corcoué-sur-Logne), bénéficiant du contexte démographique très favorable et de l'engouement pour l'enseignement public. Depuis 2003, les effectifs dans les écoles primaires ont bondi de près de 30 % tandis que ceux des écoles privées n'augmentait dans le même temps que de 4 %. Aujourd'hui seule la commune de la Marne ne dispose pas d'une école maternelle et élémentaire publique sur son territoire.

Emplois salariés privés dans l'enseignement primaire dans le Pays de Retz en 2013

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Emplois salariés privés	20	64	6	27	34	19	170	1 399
Evolution 2007-2013	- 5,0 % - 1 emploi	- 3,0 % - 2 emplois	- 40,0 % - 4 emplois	- 27,0 % - 10 emplois	- 30,1 % - 15 emplois	- 5,0 % - 1 emploi	- 16,3 % - 33 emplois	- 5,0 % - 74 emplois
Indice de spécificité	4,9	4,9	2,9	5,1	5,1	2,5	4,0	2,1

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013, NAF 8510Z et 8520Z

Près de 170 personnes sont salariées de l'enseignement privé pré-primaire et primaire en 2013 dans le Pays de Retz. Ce secteur d'activité est d'ailleurs quatre fois plus présent dans l'emploi salarié privé du territoire qu'il ne l'est à l'échelle nationale. L'emploi dans l'enseignement privé a cependant eu tendance au resserrement depuis 2007 ce qui correspond aussi à la période de basculement et de fléchissement des effectifs scolaires de maternelle et de l'élémentaire du privé.

Développement et mutualisation des services périscolaires

Un certain nombre de services se sont mis en place autour de l'offre scolaire dans la plupart des communes.

De façon ancienne, la plupart sont ainsi équipées d'un service de ramassage scolaire géré par le département qui en règle les points d'arrêt, les horaires et les tarifs via le réseau Lila. Aujourd'hui 38 des 41 communes sont desservies par ce service. Depuis les années 1990, trois communes supplémentaires ont été desservies (Cheix-en-Retz, Saint-Même-le-Tenu, Sainte-Lumine-de-Coutais).

38 des 41 communes du Pays de Retz sont dotées d'une cantine publique en lien avec les établissements scolaires présents. Cinq ont ouvert dans les dernières années, en parallèle de l'ouverture d'établissements pré-primaires et primaires dans certaines communes. Du côté des établissements privés, la part de ceux équipés d'une cantine est plus réduite. Aujourd'hui, 12 communes en possèdent au moins une sur leur

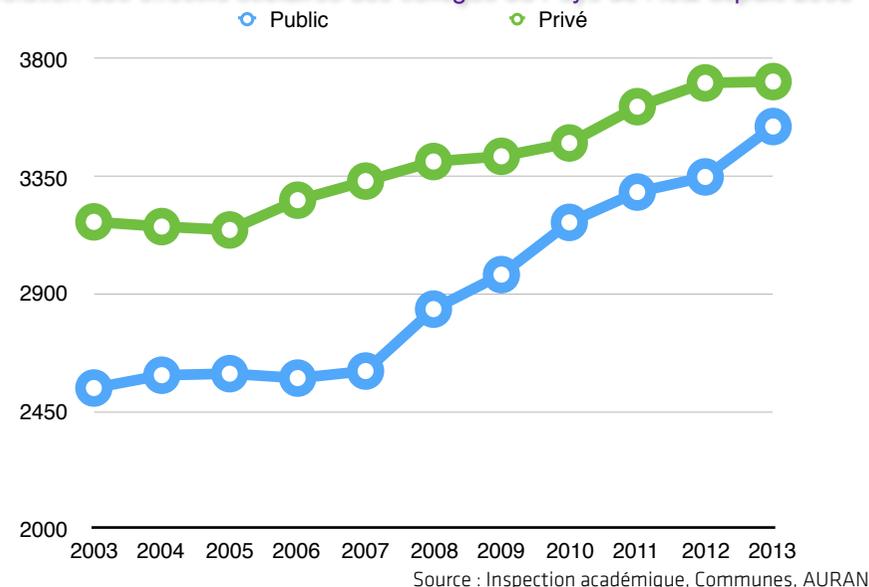
territoire mais une dizaine ont disparu depuis les années 1990. On assiste même sur certains territoires à la disparition de la cantine privée au profit de l'ouverture de la cantine publique.

Le service qui s'est le plus développé ces dernières années est celui de l'accueil périscolaire. Aujourd'hui quasiment toutes les communes du territoire en sont équipées, dont près de la moitié de façon assez récente.

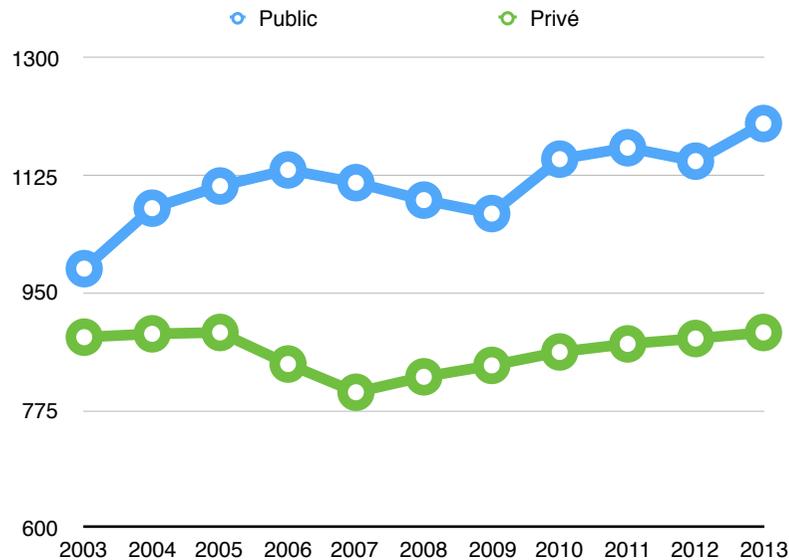
L'enseignement secondaire

Le contexte démographique très dynamique a eu de fortes conséquences sur les effectifs du secondaire dans le Pays de Retz. Ainsi le nombre d'élèves inscrits au collège a bondi de 27 % entre la rentrée 2003 et la rentrée 2013 alors même qu'il augmentait de 12 % sur la même période pour les élèves inscrits au lycée, les augmentations les plus notables se faisant sur les inscriptions dans les établissements publics.

Evolution des effectifs scolaires des collèges du Pays de Retz depuis 2003



Evolution des effectifs scolaires des lycées du Pays de Retz depuis 2003



Source : Inspection académique, Communes, AURAN

Les effectifs du privé se sont stabilisés sur les lycées du Pays de Retz, ayant sans doute atteint leurs limites de capacité, laissant l'absorption des effectifs supplémentaires aux établissements publics. Au contraire, au niveau des collèges, même s'il y a un effet de rattrapage de la part des effectifs inscrits dans le public, le privé semble conserver des capacités de développement et d'accueil.

Cela se ressent sur l'emploi salarié privé de l'enseignement secondaire qui a progressé sur le territoire entre 2007 et 2013. L'enseignement secondaire privé est une spécificité du Pays de Retz par rapport à l'échelle métropolitaine mais il n'est pas aussi développé qu'au niveau départemental. La région de Machecoul, avec ses deux lycées privés et son collège privé, ainsi que Sud Estuaire avec son lycée privé et ses deux collèges privés, sont les territoires les plus spécifiques en termes d'enseignement secondaire privé. Ce sont eux-aussi qui par ailleurs concentrent le plus d'équipements scolaires du secondaires sur le territoire.

Emplois salariés privés dans l'enseignement secondaire dans le Pays de Retz en 2013

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Emplois salariés privés	27	27	12	52	21	83	222	2 442
Evolution 2007-2013	+ 8,0 % + 2 emplois	+ 42,1 % + 8 emplois	- 20,0 % - 3 emplois	+ 2,0 % + 1 emploi	- 16,0 % - 4 emplois	+ 18,6 % + 13 emplois	+ 8,3 % + 17 emplois	- 2,2 % - 56 emplois
Indice de spécificité	2,8	0,9	2,4	4,1	0,8	4,4	2,2	3,0

Source : URSSAF, ACOSS, 2007-2013, NAF 8531Z et 8532Z

L'enseignement professionnel est aussi présent sur le Pays de Retz avec les Maisons Familiales Rurales et les lycées professionnels qui proposent des formations pouvant aller jusqu'au BTS. Ces formations sont souvent en lien avec les spécificités du tissu économique local : services aux personnes, commerce, restauration, BTP...

Un territoire attractif pourvoyeur de nombreux services culturels et de loisir pour sa population et pour les touristes

Les équipements sportifs (terrains de sports, centres équestres) se sont développés un peu partout, les plus rares piscines étant installées de façon privilégiée sur les pôles d'équilibre du SCoT (hors Montbert). Les équipements plus exceptionnels (type accrobranche) sont concentrés sur les territoires littoraux du Pays de Retz.

Nombre de communes du Pays de Retz équipées (sur 41)

Services	Aujourd'hui	Avant 1990
Terrain de sport couvert	37	26
Ecole de musique	22	12
Bibliothèque	40	30
Centre de loisir	35	15
Musée	6	4

Sources : AURAN, Communes, enquête 2014

Les services liés aux loisirs se sont largement développés ces dernières années, notamment en lien avec la fréquentation touristique du territoire. Les cinémas se sont concentrés sur les pôles d'équilibre en priorité mais l'on trouve d'autres salles sur les communes du littoral (Préfailles, La Bernerie en Retz, Saint Michel Chef Chef). De la même façon, les ports de plaisance, la thalassothérapie et le casino, équipements de loisirs à fort rayonnement, se situent de fait sur le littoral. Le littoral a développé une offre culturelle autour de musées qui reste encore assez discrète. Pour les enfants, en parallèle de l'offre périscolaire, l'offre en centres de loisirs s'est largement développée.

L'accès à la culture s'est démocratisé sur le territoire puisque toutes les communes sont équipées d'une bibliothèque et la moitié d'entre elles d'une école de musique.

Un territoire de plus en plus accessible

L'offre en transport s'est largement développée ces dernières années tout en changeant de forme. Les gares ont largement fermé, notamment sur la ligne de St-Hilaire-Paimboeuf qui servait encore il y a peu au transport de marchandises, remplacés par des dessertes régulières de nombreux points d'arrêt de bus Lila mises en place par le département.

Nombre de communes du Pays de Retz équipées (sur 41)

Services	Aujourd'hui	Avant 1990
Gare	9	17
Desserte régulière par autocar	35	27
Desserte Lila à la demande	39	10

Sources : AURAN, Communes, enquête 2014

Le service de ramassage scolaire proposé par le département est aujourd'hui disponible quasiment partout pour la desserte de chaque établissement public ou privé.

Hormis Saint-Même-le-Tenu, toutes les communes du Pays de Retz sont desservies par au moins une solution de transport collectif. La plupart des lignes s'arrêtent dans

les centres bourgs et quelques fois dans les hameaux ou à proximité des plus grosses zones d'activités du territoire. Hormis pour la zone de Grand Lieu à Saint Philbert de Grand Lieu, les lignes Lila ont avant tout une fonction de rabattement vers les métropoles nantaises et nazairiennes. Si elles permettent des déplacements domicile-travail quotidiens vers les deux agglomérations, elles ne relient pas de manière efficiente les différentes communautés de communes entre elles.

Desserte régulière des lignes Lila (2015)



Source : Département de la Loire-Atlantique, avril 2015

ENJEUX

- ☑ Sur les territoires littoraux et méridionaux, la part des plus de 75 ans dépasse largement la moyenne française, comment anticiper les besoins en services et accompagner la grande vieillesse?
- ☑ Sur certains territoires périurbains (3CPR, Grand Lieu, Machecoul), la part des moins de 14 ans dépasse largement la moyenne française, comment anticiper les besoins en services et accompagner la petite enfance?
- ☑ La demande en enseignement public augmente rapidement, au rythme de la croissance démographique, comment anticiper les besoins en ouverture de classes ?
- ☑ Ces services se sont développés en priorité dans les pôles d'équilibre et sur le littoral touristique, comment créer une offre lisible pour les habitants et les touristes dans le rétro-littoral ?
- ☑ Comment répondre aux besoins en transport collectifs des actifs travaillant au sein du Pays de Retz (développement de radiales, arrêts à proximité des ZAE...)?

Les facteurs locaux d'évolution du commerce : la demande

Des tendances lourdes d'évolution de la demande qui impactent le commerce

- Un impact très net du numérique qui a des conséquences sur l'offre commerciale et peut réduire certains besoins en commerces physiques.
- Une clientèle de plus en plus volatile qui multiplie ses lieux d'achat dans un contexte où l'offre ne cesse de s'étendre et se diversifier ; et des comportements et pratiques de consommation multiformes :
- Le consommateur veut optimiser son temps pour certains achats contraints et du quotidien (ex. développement des drives et de commerces d'itinéraires...).
- Mais, à l'inverse, il recherche aussi une qualité et une convivialité dans des achats plaisirs (ex. développement du bien-être, épicerie fines...).
- Un vieillissement de la population qui pourrait renforcer certains besoins (santé, loisirs) et profiter aux commerces de proximité et aux centralités.
- Une tendance au retour en centre-ville qui reste néanmoins à relativiser : le développement des m² en périphérie se poursuit, notamment par l'installation de petits points de vente, traditionnellement implantés en centre-ville ; en dépit d'une priorité donnée aux centralités dans les politiques d'urbanisme. L'accessibilité, le coût du foncier et le stationnement restent, ainsi, des facteurs prégnants de localisation des activités commerciales.

Le Pays de Retz n'y échappera pas : les facteurs locaux d'évolution de la demande (évolution démographique, diversité de profil des ménages) seront ainsi déterminants dans l'analyse du commerce et de son potentiel.

Un potentiel de croissance fort et durable sur le Pays de Retz

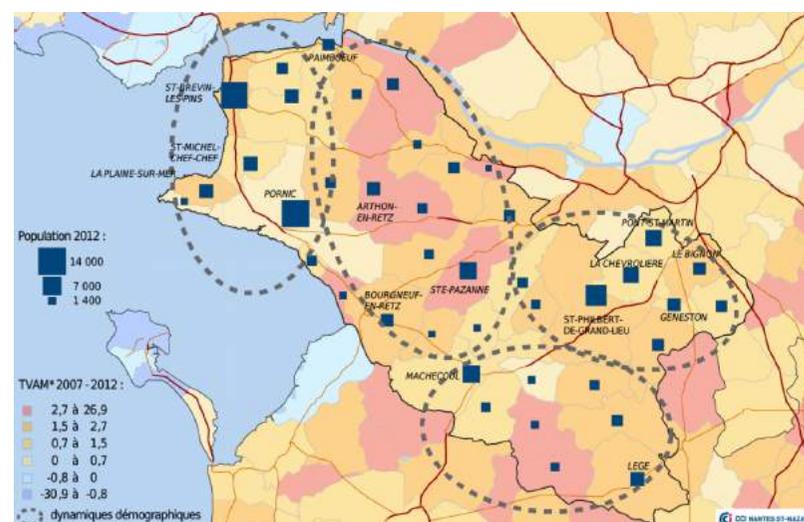
L'effet littoral et la proximité de l'agglomération nantaise jouent favorablement sur les dynamiques démographiques du Pays de Retz, avec une croissance supérieure à ce qui est observée sur le département. Cette attractivité est cruciale pour l'activité commerciale car elle signale un potentiel de croissance globale de la demande fort et a priori durable.

Les objectifs de croissance démographique se traduiraient ainsi par un accroissement de la demande commercialisable de + 160 millions d'euros à 2020, et à + 230 à 340 millions d'euros à 2030 sur le Pays de Retz.

Mais la captation de ce potentiel de croissance de la demande par les commerces du territoire sera fonction :

- de l'évolution de l'offre sur le territoire et des moyens mis en œuvre pour la soutenir ;
- de la capacité de l'appareil commercial à fidéliser et habituer la nouvelle clientèle à l'offre du territoire. En effet, notons qu'en moyenne, 29% des habitants d'une commune située dans le Pays de Retz n'y vivaient pas auparavant.

Les dynamiques démographiques dans le Pays de Retz



Au-delà du potentiel lié à la croissance des habitants, l'attractivité touristique représente aussi environ 20 000 équivalents habitants : c'est un gisement de demande supplémentaire, principalement pour la zone littorale.

Sur la côte, l'équipement commercial s'est naturellement dimensionné pour répondre à cette demande supplémentaire estivale. L'offre commerciale y est donc plus étoffée qu'ailleurs et permet, aussi, de proposer une alternative aux agglomérations nantaise et nazairienne pour les habitants des zones littorales et rétro-littorales.

Des rapports au territoire et à ses commerces qui varient selon les espaces

Les moteurs de la croissance démographique et le profil des ménages varient selon les 4 territoires observés : zone littorale, territoire sous influence nantaise, territoire interstitiel, territoire multi-influences. Ils vont ainsi générer des attentes différentes vis-à-vis des commerces.

- Sur le littoral, le vieillissement plus prononcé de la population peut ainsi apporter un regain d'intérêt pour les centralités. De même que la demande touristique qui s'orientera davantage vers ces pôles centraux. Si la croissance de la population est moins forte qu'ailleurs, la demande touristique a permis d'avoir un très bon équipement commercial, et structurer deux pôles majeurs autour de Pornic et St-Brévin.
- Sur le territoire sous influence nantaise, une grande part des actifs travaillent sur Nantes Métropole, créant naturellement une évasion commerciale incompressible liée aux déplacements domicile-travail. Ces ménages actifs sont aussi plus enclins à adapter leurs pratiques d'achat quotidien en fonction de la contrainte temps. La

croissance de la population y est forte signalant la vocation résidentielle de ce territoire, qui, néanmoins, bénéficie du desserrement économique de l'agglomération et concentre quelques pôles d'emplois importants.

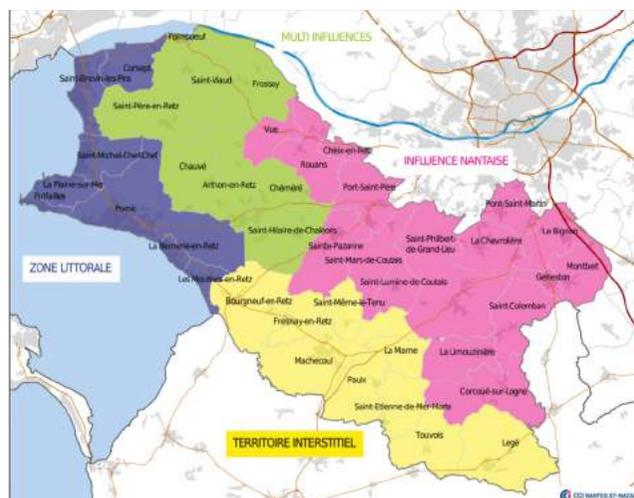
- Le territoire multi-influence, à la croisée du littoral et des influences nantaise et nazairienne, demeure un territoire où la croissance démographique reste soutenue, avec l'accueil de nombreuses familles, aux revenus néanmoins inférieurs aux territoires côtiers et plus proches de l'agglomération nantaise. Si la croissance de la population attendue à 2020 devrait profiter à toutes les communes, celles-ci ne dépasseront pas le seuil des 5 000 habitants, ce qui générera un potentiel de développement commercial plutôt modéré, basé sur l'existant et la proximité.
- Le territoire interstitiel, à la frontière avec la Vendée, se distingue par un vieillissement moindre de sa population dû à l'arrivée de nouvelles familles. La croissance de la population y est modérée. Il devrait bénéficier, sur le plan commercial, avant tout aux communes les plus importantes (Machecoul et Legé).

MULTI INFLUENCES

Taux croissance démographique annuel 2007-2012 : **2,2%/an**
 Part des actifs travaillant en dehors du territoire : **62%**
 Taux d'activité : **63%**
 Revenus annuels moyens : **21 567 €**
 Age moyen des ménages : **37,5 ans**

INFLUENCE NANTAISE

Taux croissance démographique annuel 2007-2012 : **1,9%/an**
 Part des actifs travaillant en dehors du territoire : **67%**
 Taux d'activité : **67%**
 Revenus annuels moyens : **25 710 €**
 Age moyen des ménages : **36,3 ans**



ZONE LITTORALE

Taux croissance démographique annuel 2007-2012 : **1%/an**
 Part des actifs travaillant en dehors du territoire : **42%**
 Taux d'activité : **49%**
 Revenus annuels moyens : **26 635 €**
 Age moyen des ménages : **46 ans**

TERRITOIRE INTERSTITIEL

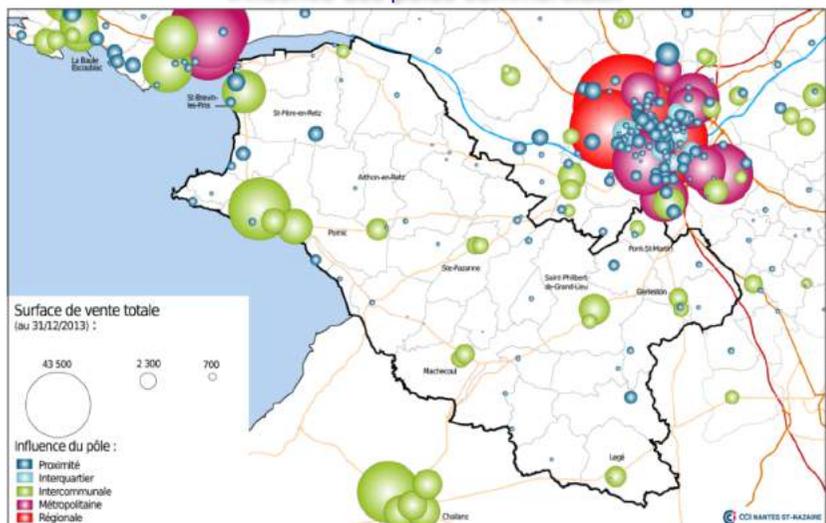
Taux croissance démographique annuel 2007-2012 : **1,7%/an**
 Part des actifs travaillant en dehors du territoire : **54%**
 Taux d'activité : **60%**
 Revenus annuels moyens : **21 834 €**
 Age moyen des ménages : **38,1 ans**

L'offre commerciale du territoire : état et tendances

La croissance forte de la demande observée sur le Pays de Retz ces dernières années a été, en partie, captée par l'offre commerciale du territoire (l'autre partie étant captée par les territoires limitrophes, le e-commerce etc...) sur le territoire, qui en a bénéficié d'un point de vue sectoriel et spatial ?

La structuration du commerce

Influence des pôles commerciaux



Le Pays de Retz est entouré de grands pôles commerciaux : Nantes Métropole (900 000 m²), la Carene (250 000 m²), et dans une moindre mesure la ville de Challans (100 000 m²). L'ampleur et la diversité de cette offre concurrente à proximité génèrent une évacuation naturellement incompressible.

Le commerce physique sur le Pays de Retz : chiffres-clés - août 2014

- 920 points de vente (10% du total départemental).
- 200 000 m² de surface de vente (10% du total départemental).
- 3 500 emplois ETP (9% du total départemental).
- 89% des commerces ont une surface de vente inf. à 300 m².
- 61% des commerces sont localisés dans les centralités.

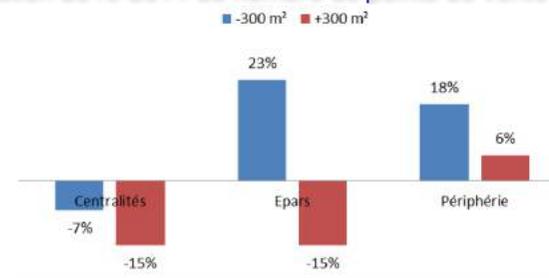
Une trentaine de marchés à l'année totalisant 900 exposants ainsi qu'une quinzaine de marchés saisonniers.

Une diversité commerciale assurée par les pôles d'influence intercommunale et par une offre plus abondante sur le littoral : 54% des surfaces de vente et 49% des commerces sont situés sur la zone littorale.

Les évolutions récentes de l'offre sur le territoire

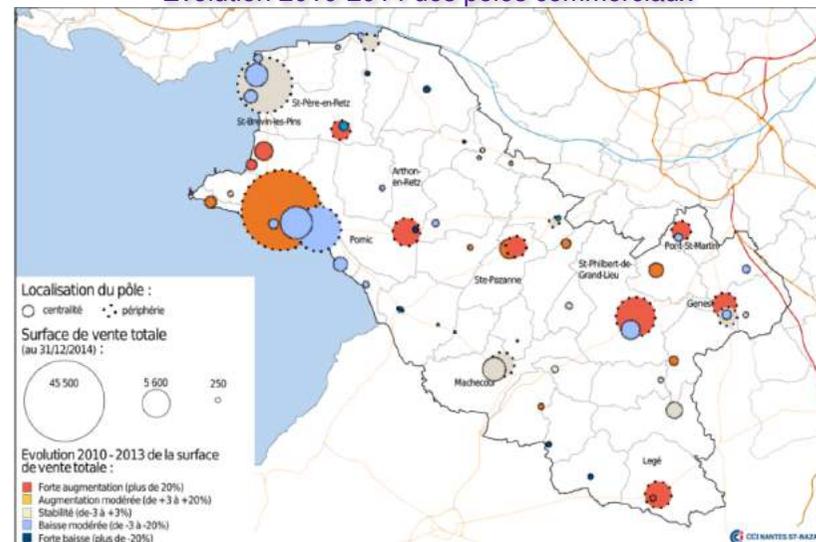
Entre 2010 et 2014, un nombre de points de vente qui reste stable et des surfaces de vente qui progressent (+ 10 000 m²) : des évolutions comparables à la Loire-Atlantique.

Evolution 2010-2014 du nombre de points de vente par taille



- Aux communes sous influence nantaise, boostées par une démographie dynamique, et dans une moindre mesure au littoral ;

Evolution 2010-2014 des pôles commerciaux



- Aux pôles de périphérie : les centralités marquent le pas alors que le développement du commerce en périphérie progresse et se diversifie par l'installation de petites surfaces commerciales (+18% de croissance des -300 m² sur les pôles de périphérie).

L'offre et la demande : approche prospective

L'évaluation du potentiel de développement commercial : la prise en compte de la population

L'accroissement des dépenses lié à l'accroissement de la population génère de nouveaux besoins et un développement de nouvelles activités.

Le lien entre commerce et population est particulièrement marqué jusqu'à 5 000 habitants. Dans ces petites communes, des activités de proximité apparaissent corrélativement au nombre d'habitants : tabac-presse, alimentation générale, boulangerie, coiffure, pharmacie etc... Sur le Pays de Retz, globalement, l'équipement de ces communes est conforme à ce qui est observé au niveau départemental.

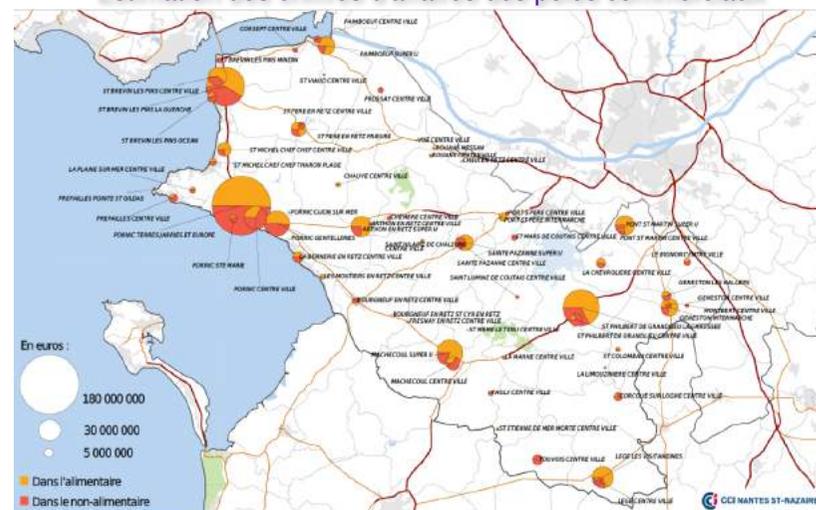
L'évaluation du potentiel de développement commercial : la prise en compte de l'évasion

Le chiffre d'affaires réalisé par les commerces du Pays de Retz en 2014 est évalué à 880 millions d'euros :

- celui-ci est réalisé pour 54% dans l'alimentaire : plus un pôle commercial est important et/ou diversifié, plus la part de son chiffre d'affaires non alimentaire augmente : c'est le cas des centres-villes des pôles d'influence intercommunale.
- les pôles commerciaux de Pornic réalisent 30% des chiffres d'affaires du Pays de Retz.

En confrontant ces chiffres d'affaires (offre) à la demande commercialisable estimée, on observe que l'évasion globale sur le Pays de Retz est de 29% : soit 359 millions d'euros, non captés par les commerces du territoire, avec des différences selon les sous-territoires et selon les secteurs d'activités.

Estimation des chiffres d'affaires des pôles commerciaux



C'est dans la zone sous influence nantaise que l'évasion est naturellement plus forte (51% des dépenses réalisées hors territoire). A l'inverse, le littoral couvre bien la demande en raison d'un équipement commercial très étoffé (lié notamment à l'apport touristique) : dans des secteurs d'activités où l'évasion vers les agglomérations est relativement forte, le littoral tire son épingle du jeu en offrant une bonne diversité.

Dans le secteur alimentaire, l'évasion reste contenue et le potentiel de développement commercial sera très lié à l'évolution de la population.

Dans le non-alimentaire, l'évasion est plus forte : particulièrement dans le secteur hygiène-santé et culture-loisirs, très impactés, par le e-commerce ; mais aussi dans l'équipement de la personne, secteur pour lequel la concentration géographique des points de vente est essentielle, et a fortiori sur les territoires où l'offre y est déjà diversifiée (les grandes villes notamment). L'équipement de la maison, à l'inverse, connaît une évasion relativement limitée, au regard de la proximité avec l'agglomération nantaise.

En 2014, sur le Pays de Retz :
Marché potentiel (dépenses commercialisables)

1 239 M€

Chiffres d'affaires évalués

880 M€

Part d'évasion

29% (soit 359 M€)

En 2020 : quels potentiels ?

A RETENIR

- * Un développement des pôles commerciaux périphériques dont certains ont atteint une taille les plaçant en position de leader sur leurs zones de chalandise ;
- * Une fragilisation assez générale du tissu commercial des centres-villes, même parmi les plus importants (Pornic, Machecoul) ;
- * Des situations concurrentielles différentes selon les situations géographiques :
 - Un littoral qui bénéficie de l'éloignement relatif des pôles commerciaux métropolitains et de l'apport non négligeable de la clientèle touristique,
 - Un territoire très fortement influencé par sa proximité avec l'agglomération nantaise et la puissance de ses pôles commerciaux métropolitains,
 - Des territoires plus ruraux, démographiquement moins denses où le maintien et le développement du commerce peut s'avérer difficile dans les communes les plus petites malgré une réelle attractivité.
- * Un potentiel de développement commercial porté essentiellement par le dynamisme démographique.

Potentiel de dépenses commercialisables supplémentaires (à typologie de consommation constante)

+ 160 M€

Chiffres d'affaires supplémentaires estimés des commerces du territoire (à taux d'évasion maintenu)

+ 114 M€

Enfin, notons qu'une part importante de la capacité à limiter les consommations extérieures et dématérialisées dépendra de la manière dont le territoire s'outille. La demande commercialisable effectivement captée par le territoire n'est pas extensible indéfiniment, ni figée : c'est pour partie le territoire qui se la crée.

ENJEUX

Des enjeux qui reposent sur l'organisation du territoire à plusieurs échelles afin de maximiser les potentialités sur le Pays de Retz et répondre à une demande multiple :

A l'échelle du « grand territoire » :

- ☑ Faire monter en puissance et en gamme un nombre limité de pôles commerciaux structurants pour permettre l'émergence d'une diversité globale plus élevée à l'échelle du Pays de Retz.

A l'échelle des « petits territoires » : (espace communal ou intercommunal)

- ☑ Adapter le développement des pôles commerciaux de périphérie aux besoins des sous-territoires et aux contextes d'évasion locaux : les réserver notamment prioritairement aux activités ne pouvant s'implanter en centre-ville.

A l'échelle fine des pôles commerciaux :

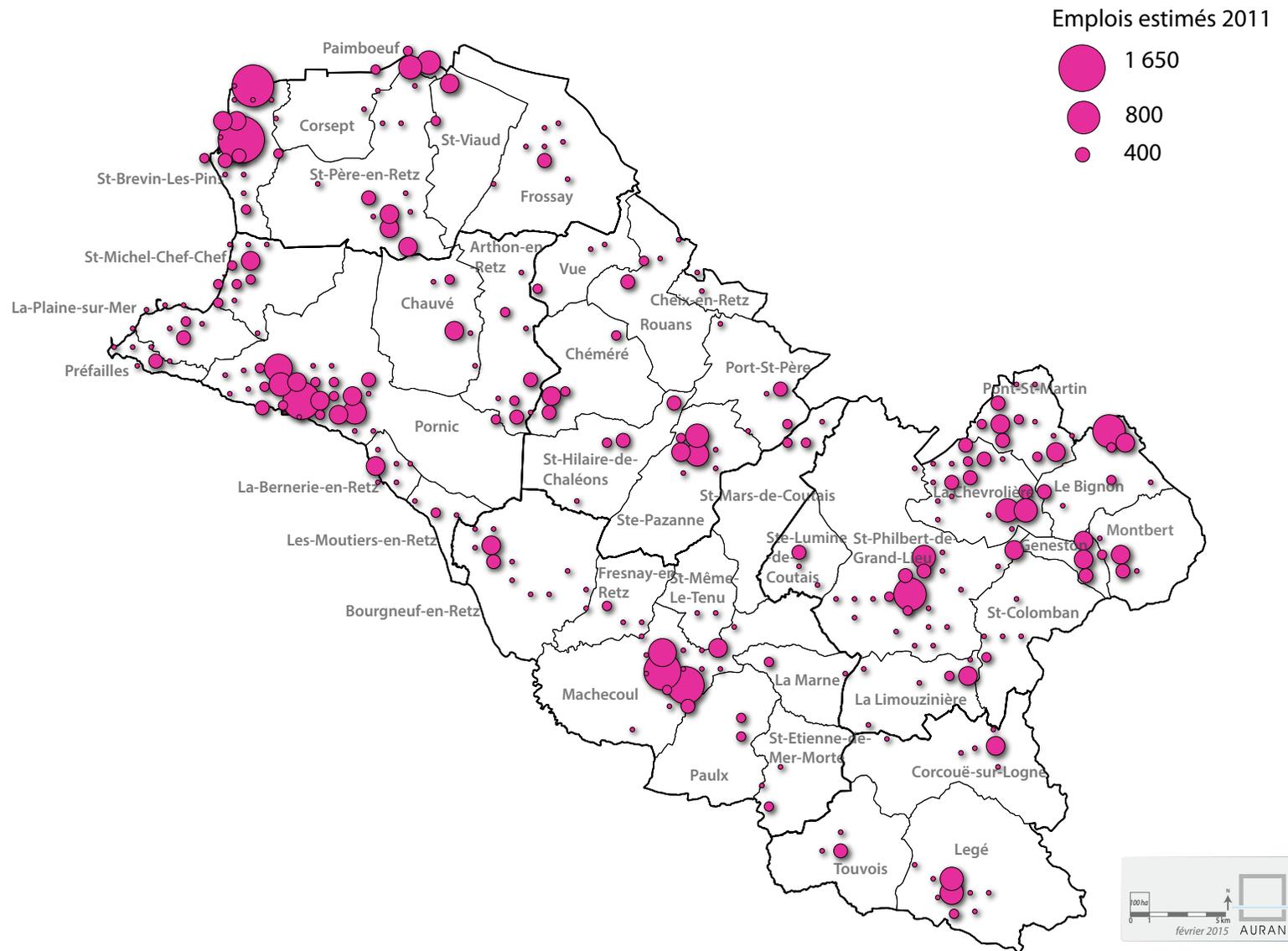
- ☑ Améliorer les conditions d'accueil des commerces (polarisation, environnement urbain, accessibilité, animation/communication...), particulièrement dans les centralités pour enrayer leur déclin.



04

LES SITES D'ACTIVITÉS

Emplois estimés au km2



Source : INSEE Sirene 2014, RGP 2011 - Estimations AURAN 2014

LA LOCALISATION DE L'EMPLOI DANS LE PAYS DE RETZ

Rappel du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT du Pays de Retz :

« Le Pays de Retz entend poursuivre sa dynamique de création d'emplois en s'appuyant sur toutes les richesses et les spécificités économiques de son territoire, et notamment :

- S'appuyer sur le développement des pôles d'équilibre et le maillage de l'ensemble des communes
- Encourager une économie diversifiée
- S'appuyer sur une organisation lisible des Zones d'Activités Economiques (ZAE) »

L'emploi sur le territoire du Pays de Retz est réparti à 36 % dans les zones d'activités économiques, 41 % dans les espaces non dense et mixtes zonés dans les Plans Locaux d'Urbanisme et à 23% dans les autres espaces. La présence d'emplois dans des espaces qui ne sont pas forcément aménagés au mieux pour les accueillir peut entraîner des conflits d'usage, des nuisances et constituer un frein au développement urbain ou économique.

Répartition de l'emploi par espaces dans les intercommunalités du Pays de Retz en 2014 (%)

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Région de Machecoul	Loire Atlantique Méridionale	Sud Estuaire	Pornic	Pays de Retz
Zones d'Activités Economiques	33,7	50,8	30,2	29,3	27,1	32,4	35,8
Zones denses (UA)	24,5	14,6	27,0	19,7	26,3	18,8	21,0
Zones mixtes (UB)	17,2	9,0	10,4	21,6	28,7	31,4	20,0
Diffus	24,6	25,6	32,4	29,2	17,9	17,4	23,2

Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes – Traitement : AURAN, 2014

La forte proportion d'emplois dans le diffus et les zones mixtes non-denses (43 %) s'explique sur le territoire par l'importance de l'artisanat et de l'agriculture mais aussi et surtout par la présence de grandes emprises industrielles historiques isolées (Stradal à Arthon-en-Retz...) ou à la proximité des bourgs (Biscuiterie Saint Michel à Saint Michel Chef Chef ou Novoferm à Machecoul).

Répartition de l'emploi par espaces dans les intercommunalités du Pays de Retz en 2014 (%)

	Agriculture	Artisanat commercial	Café hôtel restaurant	Commerce automobile	Commerce de détail	Commerce de gros	Construction	Industrie	Services aux entreprises	Services aux personnes	Transport et logistique
Zones d'Activités Economiques	4,4	18,1	19,4	58,4	51,3	59,7	50,5	84,5	29,0	6,8	51,7
Zones denses (UA)	4,1	69,4	37,8	11,0	17,4	7,3	7,3	2,6	18,5	40,9	8,1
Zones mixtes (UB)	9,8	8,2	20,2	11,3	12,8	10,1	12,5	4,3	20,5	37,0	10,9
Diffus	81,7	4,3	22,6	19,3	18,5	22,9	29,7	8,6	32,0	15,3	29,3

Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes – Traitement : AURAN, 2014

Certaines activités sont peu compatibles avec le développement du logement, du fait des nuisances qu'elles produisent (industrie, certaines activités artisanales...) et même si, historiquement, elles ont pu naître dans les cœurs urbains, elles ont souvent aujourd'hui vocation à s'exurbaniser. Pour profiter de la mutualisation de services (raccordement aux voies rapides et au très haut débit, visibilité...), elles peuvent faire le choix de s'installer en zone d'activité. La collectivité, via les zonages réglementaires et l'aménagement, voire via l'animation de ces zones, a donc entre ses mains un levier important de développement économique. Se concentrent ainsi aujourd'hui dans les zones d'activités, 85 % des emplois industriels, 60 % des

emplois relevant du commerce de gros et 51 % de l'emploi artisanal de la construction mais aussi 52 % des activités de transport et de logistique.

D'autres activités, notamment commerciales, font aussi le choix de s'installer sur les zones d'activités dédiées afin de profiter à la fois de la visibilité mais aussi de l'effet bénéfique de regroupement : 58 % des emplois du commerce automobile et 51 % des emplois du commerce de détail se trouvent ainsi en zone d'activités.

En centre bourg, s'installent favorablement des activités liées à la présence de la population qui n'ont pas d'impacts nuisibles à la qualité de vie de la ville. On trouve ainsi 69 % des emplois liés à l'artisanat commercial (boulangeries, boucheries...), 38 % des emplois liés à l'hôtellerie-restauration ainsi que 41 % des emplois des services aux personnes. La présence de ces services de proximité dans les centres permet de desservir facilement la population sans multiplier les déplacements motorisés.

Le développement de certaines activités à domicile, comme l'artisanat ou les services aux personnes expliquent en partie les fortes proportions d'emplois de ces activités dans les zones mixtes peu denses ainsi que dans le diffus.

Nombre d'emplois moyens par hectare urbanisé dans le Pays de Retz en 2014

	Répartition des emplois estimés (%)	Nombre d'emplois moyens par hectares urbanisés
Total	42 710	4,0
Zones d'Activités Economiques (hors réserves)	35,8	10,2
Zones denses (UA)	21,0	12,7
Zones mixtes (UB)	20,0	2,2
Diffus	23,2	0,9

Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes – Traitement : AURAN, 2014

Sur le territoire du Pays de Retz, les centres-bourgs connaissent des nombres d'emplois moyens à l'hectare supérieurs à ceux observés dans les zones d'activités.

ENJEUX

- ☑ Nombre moyen d'emplois en zone d'activités relativement faible = comment accueillir plus d'emplois productifs sur les sites d'activités et densifier les zones ?
- ☑ Part d'emplois dans les centres urbains relativement faible notamment pour le commerce et l'artisanat = comment maintenir et accueillir plus d'emplois « présents » dans les centres ?
- ☑ Part d'emplois dans le diffus importante (conflits d'usages potentiels, consommation d'espaces...) = comment éviter de nouvelles implantations dans le diffus ?

LES ZONES D'ACTIVITÉS DU PAYS DE RETZ

Rappel du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT du Pays de Retz :

« Pour offrir une bonne lisibilité de l'offre, le SCoT recommande la mise en place d'une organisation de l'offre foncière en zones d'activités économiques (ZAE) afin d'être en capacité de répondre de façon différenciée à la demande de localisation des entreprises.

Pour répondre à cet objectif, le SCoT adopte la typologie suivante en matière de zones d'activités économiques :

- Zones interterritoriales stratégiques (...)
- Zones d'équilibre (...)
- Zones d'activités de proximité (...)
- Zones spécialisées (...)
- Autres espaces d'activités : (...) Pour une part il s'agit de zones d'activités anciennes occupées partiellement ou en totalité, pour une autre part elles accueillent ou accueilleront du commerce et ont été répertoriées au niveau du DAC. »

Plus d'un tiers des emplois du Pays de Retz se situent aujourd'hui au sein des sites d'activités identifiés par le SCoT. Une stratégie a été mise en place en fonction de la hiérarchie du SCoT pour favoriser le développement de l'emploi sur ces sites, ainsi que l'attractivité et la visibilité des entreprises locales.

Etat des lieux des sites d'activités sur le territoire du Pays de Retz

Zones interterritoriales stratégiques

Rappel du DOO :

« Ces sites d'accueil sont réservés pour de grandes entités économiques, et dont les enjeux dépassent le cadre intercommunal (Ecospace de la Marne pour des projets industriels, site du Carnet pour des projets d'écotechnologies nouvelles, D2A à Pont-Saint-Martin pour le développement du pôle industriel et de recherche de Nantes-Atlantique et l'accueil des services liés). Leur développement sera étudié en lien avec les porteurs de projets (Grand port maritime, CG44, CCI...). »

Les trois zones interterritoriales pointées par le SCoT ont été inscrites dans les PLU communaux concernés. En dehors de la zone du Carnet où l'installation d'une éolienne off-shore expérimentale, ces zones restent pour l'instant à l'état de projet. Elles représentent à elles seules 13 % du foncier d'activités mais surtout près de 40 % des réserves foncières dédiées à l'activité sur le Pays de Retz.

Cependant, l'offre se constitue autour d'elles. Le Grand port maritime achève les concertations environnementales et la zone devrait s'ouvrir à la commercialisation d'ici quelques années, axant son développement autour de la filière des énergies nouvelles. L'Ecospace de la Marne est encore à l'état de projet mais le conseil départemental est entré en discussion avec la commune et l'intercommunalité pour constituer une zone de services sur la zone des Grands Moulins, afin de permettre

l'installation de services de restauration et d'hôtellerie destinés à une éventuelle clientèle d'affaire. Le D2A de Pont-Saint-Martin a été constitué en extension de la zone existante sur Nantes Métropole, liée à l'activité aéroportuaire. Son développement dépend aujourd'hui de l'avenir de l'aéroport nantais.

Zones d'équilibre

Rappel du DOO :

« Ce sont les grandes zones de dimension et d'enjeux intercommunaux. Elles sont destinées à accueillir les PMI et PME, des entreprises de stockage, de logistique, des pôles d'innovation et de recherche, et des services associés. Elles ont vocation à être confortées de manière cohérente et continue, dans et en-dehors des limites communales. Elles ne peuvent accueillir du commerce que lorsque qu'elles s'inscrivent dans les enveloppes urbaines des pôles d'équilibre du SCoT ou sont identifiées comme ZACom dans le document d'aménagement commercial. »

Elles regroupent à elles seules près de 18 % de l'emploi du Pays de Retz, soit près de 51 % des emplois situés en zones d'activités. Sur les 12 identifiées dans le SCoT, 11 existent à l'heure actuelle, la zone des Duranceries à Pornic étant en projet. En incluant les extensions déjà programmées, les zones d'équilibre représentent à elles seules un peu moins du tiers du foncier d'activité du Pays de Retz. Près de 200ha sont prévus pour les extensions de ces zones, les principales réserves se constituant autour de Tournebride (La Chevrolière-Le Bignon), Legé Nord et la Guerche (St Brévin), certaines phases d'aménagement étant parfois amorcées.

Ce sont principalement des zones accueillant de grandes emprises industrielles, soit un tiers des entreprises de plus de 200 salariés du Pays de Retz et 5 des 7 industries de plus de 200 salariés.

Zones d'activités de proximité

Rappel du DOO :

« Ces zones sont situées de préférence à proximité des centre-ville, bourgs et pôles communaux et sont destinées à accueillir en priorité des entreprises artisanales ayant principalement une clientèle de proximité ainsi que des activités de services associés. Elles peuvent également accueillir des PME-PMI et prévoir l'extension des activités existantes. 46 zones existantes et 7 en projet de ce type ont été recensées dont certaines ont une fonction commerciale affirmée sur une partie (Le Butai à Arthon-en-Retz, Beausoleil à Ste Pazanne...). »

Pratiquement chaque commune (hormis St-Brévin) possède une zone d'activité de proximité. Celle-ci a vocation à accueillir les activités artisanales ou de petites industries à proximité du bourg. Les zones d'activités de proximité représentent aujourd'hui environ un quart du foncier économique du Pays de Retz pour 11% des emplois.

Sur les zones de projet, certaines n'ont pas encore été confirmées dans les mises à jour des différents PLU.

Zones spécialisées :

Rappel du DOO :

« Environ une quinzaine ont été répertoriées. Ces zones ou espaces sont destinés à accueillir ou développer des projets spécifiques susceptibles d'être porteurs d'activités et /ou d'emplois.

- Sites dédiés à un certain type d'activité (services tertiaires : Pornic-Val St Martin ; gestion et valorisation des déchets : Sainte Anne à Arthon en Retz ; énergie nouvelle : Corcouë sur Logne ; logistique : Legé...)
- Sites identifiées pour l'implantation d'activités ponctuelles liées principalement aux métiers de la mer (Bourgneuf-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers en Retz) ou au tourisme et à l'accueil de bateaux de plaisance et /ou de pêche professionnelle et des activités associées (Paimboeuf, Mindin à St Brévin, La Gravette à la Plaine sur Mer, Saint-Gildas à Préfailles, le Collet aux Moutiers en Retz, Passay à La Chevrolière) et auxquels les projets urbains veilleront à réserver l'espace nécessaire, en lien avec les modalités d'application de la loi Littoral. »

En dehors des zones logistiques de Legé et du projet de pôle tertiaire de Saint Philbert de Grand Lieu, ces zones, souvent préexistantes au SCoT, ont continué de se

développer. Elles représentent moins de 0,5 % des emplois mais 18 % du foncier dédié aux activités.

Ces zones ont vocation à soutenir le développement des filières locales : tourisme avec Planète Sauvage ou Saint-Gildas, nautisme avec les ports à sec, Mindin, agroalimentaire avec les zones conchylicoles, énergies renouvelables avec la coopérative agricole et énergie à Corcoué-sur-Logne.

Port à sec (Paimboeuf)



Source : AURAN, avril 2015

Optimisation des zones d'activités

Spécialisation des zones d'activités

Les zones d'activités n'ont pas vocation à se spécialiser selon les objectifs du SCoT. Cependant, elles sont pointées comme les territoires privilégiés pour l'accueil des activités difficilement accommodables avec les fonctions résidentielles des bourgs : PME/PMI, artisanat, logistique... Certaines sont même vouées à accueillir des zones commerciales d'après le Document d'Aménagement Commercial.

Dans les faits, les zones d'activités de proximité sont souvent plus spécialisées que les zones d'équilibre, notamment car elles ont au départ vocation à accueillir les activités provoquant des nuisances qui cherchent à s'ex-urbaniser. La plupart remplissent cette fonction en se spécialisant dans l'industrie ou l'artisanat.

Activité dominante par type de zone

Activité dominante	Zone d'équilibre	Zone d'activité de proximité
Artisanat	1	20
Commerce de gros	0	1
Commerce de détail	1	0
Industrie	5	11
Mixte	6	13
Tertiaire	0	1

Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes – Traitement : AURAN, 2014

Les zones d'équilibre sont souvent mixtes car elles ont tendance à accueillir beaucoup de commerce, notamment lorsqu'elles sont en lien avec des pôles d'équilibre (La Guerche à St Brévin, la Blavetière à Pornic, Grand Lieu à St Philbert, la Seiglerie à Machecoul) et souvent doublées d'une zone d'aménagement commercial identifiée dans le document d'aménagement commercial du Pays de Retz.

Zone de la Guerche (St Brévin les Pins)



Source : AURAN, avril 2015

Dans le respect des orientations du DAC, les zones commerciales et les zones d'activités sont de mieux en mieux différenciées au sein des PLU et dans leur aménagement. Le risque de conserver des espaces trop mixtes est à la fois la perte d'espaces réservés à l'industrie au profit du commerce mais aussi à l'apparition de conflits d'usage entre poids-lourds et consommateurs sur les voiries et parfois sur les espaces publics.

Optimisation des zones d'activités

Sur toutes les zones d'activités urbanisées (zones commerciales, zones d'équilibre, zones d'activités de proximité et zones spécialisées), on compte en moyenne un peu plus de 10 emplois par hectare.

Nombre moyen d'emplois par hectare en zone d'activités selon l'activité dominante dans le Pays de Retz

Activité dominante	Nombre d'emplois moyen par hectare
Artisanat	5,7
Commerce de détail	14,8
Commerce de gros	2,3
Industrie	13,6
Mixte	14,2
Tertiaire	12,7

Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes – Traitement : AURAN, 2014

Les zones d'activités du Pays de Retz demeurent beaucoup moins denses en emplois que les moyennes observables à l'échelle nationale. Quelle que soit l'activité dominante, les ratios sont toujours inférieurs à la borne basse des références données par le CERTU.

Nombre estimé d'emplois par hectare par type de sites d'activités : ratio nationaux

Type de zones d'activités	Nombre d'emplois à l'hectare
Commercial	20 à 40
Industriel	30 à 50
Logistique	10 à 20
Artisanal	10 à 20
Tertiaire	30 à 150

Source : CERTU, 2013

Dans les zones les plus anciennes, les entreprises ont bénéficié de coûts attractifs sur le foncier, leur permettant de constituer des réserves dans l'optique de pouvoir développer leur activité un jour. Aujourd'hui, si certaines zones sont arrivées pratiquement à saturation fonctionnelle (Voies secondaires de la Guerche...), la plupart des zones conservent un potentiel d'optimisation. Certaines zones ont aussi un ratio assez faible car leur commercialisation initiale n'est pas encore achevée.

Projet de village d'artisans sur la zone de la Seiglerie (Machecoul)



Source : AURAN, avril 2015

Avec le contexte de crise et le renchérissement du prix du foncier, les entreprises sont, elles aussi, à la recherche de rationalisation de leurs coûts immobiliers. Les parcelles demandées sont souvent plus petites qu'auparavant et la location se développe. On voit aussi apparaître de nouveaux produits immobiliers pour répondre aux besoins des entreprises artisanales à l'image des villages d'artisans.

Les zones d'équilibre sont aujourd'hui celles qui présentent un ratio emploi par hectare le plus élevé, notamment parce qu'elles accueillent en moyenne de plus gros employeurs. Elles bénéficient aussi de leur attractivité qui leur permet de commercialiser plus rapidement leurs terrains.

Nombre estimé moyen d'emplois par hectare selon le type de zones d'activités

Activité dominante	Nombre d'emplois moyen par hectare urbanisé
Zones commerciales	13,7
Zones d'activités de proximité	10,0
Zones d'équilibre	15,2
Zones interterritoriales stratégiques	0
Zones spécialisées	0,4

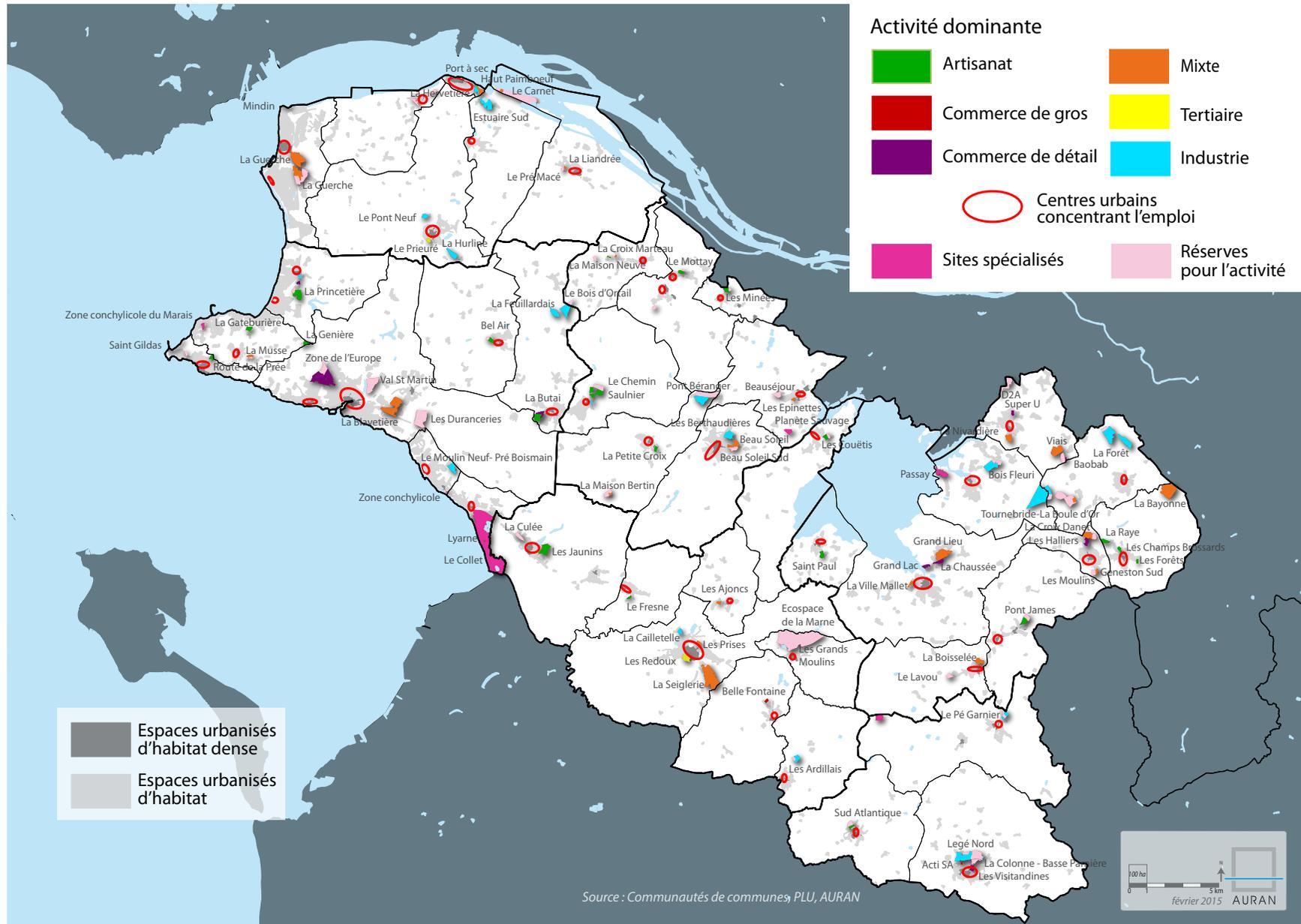
Sources : INSEE, SIRENE 2014, Communautés de communes - Traitement : AURAN, 2014

Au contraire, les zones d'activités de proximité accueillent des activités qui peuvent consommer de l'espace (stockage externe, showrooms...) sans pour autant être forcément très créatrices d'emplois. Leur vocation d'accueil des PME/PMI, sur des fonctions principalement de proximité, interroge davantage sur l'usage du foncier et son optimisation.

ENJEUX

- ☑ Dans les zones d'équilibre, on retrouve 3 dominantes : commerciale, industrielle et mixte = Faut-il conserver/renforcer la spécialisation des zones ? Quelles zones spécialiser ? Quelles zones diversifier ? Jusqu'où diversifier (introduction d'autres fonctions ?)
- ☑ Ratios emplois par hectare relativement faible dans les zones d'activités = Comment optimiser l'usage du foncier à vocation économique tout en répondant aux demandes des entreprises ?
- ☑ Quelques zones esquissent des logiques de filières (nautisme sur la route de la Prée à Préfailles, construction sur la zone de la Seiglerie à Machecoul ou de Legé Nord à Legé...) = Comment encourager le dialogue entre les entreprises au sein de la zone pour améliorer les relations intra-filières ?

Dominante d'activité dans les zones d'activités du Pays de Retz



QUALITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS DU PAYS DE RETZ

Rappel du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT du Pays de Retz :

« Favoriser l'aménagement qualitatif des ZAE, et leur accessibilité »

« La qualité environnementale, architecturale, et urbaine de ces espaces est un des objectifs du SCoT. Leur insertion paysagère dans l'environnement naturel et urbain, notamment pour ceux situés à proximité des axes routiers ou en entrées de ville, est une priorité.

Afin de limiter la consommation d'espace et de développer leur attractivité, les maîtres d'ouvrages de ces zones devront :

- ▶ Favoriser les conditions d'un aménagement qualitatif (jalonnement, qualité des matériaux employés, circulations, collecte des déchets, mise en commun de services, points de desserte par les transports collectifs, circulations douces...), dans l'esprit des démarches de type «Qualiparc». La requalification des zones d'activités existantes sera recherchée.
- ▶ Veiller à la qualité paysagère des constructions et aménagements, notamment au maintien et à la restauration de la trame bocagère et des continuités écologiques éventuellement impactées.
- ▶ Économiser l'espace utilisé en rationalisant les aménagements, la taille des parcelles, en mutualisant les espaces de circulation, stationnement et services, pour les activités qui le permettent.
- ▶ Aménager les espaces économiques dans la recherche d'une meilleure qualité environnementale, notamment en matière de gestion des rejets en eaux (pluviales et usées), de production, ramassage et traitement des déchets et de consommation d'énergie et de production d'énergies renouvelables.
- ▶ Éviter le développement linéaire des ZAE le long des axes routiers pour protéger les paysages, l'agriculture et l'environnement (cf. chap. 7.3.).
- ▶ Prendre en compte les risques de nuisances supplémentaires pour les habitations environnantes (par exemple : dispositions paysagères, gestion des accès et des stationnements poids lourds, horaires, ...).

Les PLU déclinent les critères d'aménagement qualitatif cités ci-dessus dans leur règlement.

D'une manière générale ces principes d'aménagement qualitatif sont pris en compte dans tout projet d'évolution, d'aménagement ou de création de parc d'activités. »

Les qualités paysagères, fonctionnelles et géographiques des zones d'activités sont autant d'arguments pour attirer ou retenir les entreprises d'un territoire. Face à l'augmentation des coûts de commercialisation sur tout le territoire du Pays de Retz, la valorisation des zones se fait désormais aussi par les aménités qu'elles peuvent offrir. Cet objectif est d'ailleurs central dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT du Pays de Retz : « Favoriser l'aménagement qualitatif des ZAE et leur accessibilité ».

Pour étudier la qualité des zones d'activités du territoire, une grille d'analyse unique a été constituée afin d'évaluer sur une même base toutes les zones du Pays de Retz. Il s'agit avant tout de mieux comprendre le fonctionnement des zones sur le territoire et de faire émerger des bonnes pratiques pouvant être partagées au sein du Pays de Retz.

Des acteurs aux moyens et intérêts parfois contradictoires

Une première difficulté est la diversité des acteurs et de leurs moyens d'actions dans la gestion des zones d'activités. Sur le Pays de Retz, cinq des six intercommunalités ont acquis la compétence en matière de développement économique. Cependant, cette compétence prend des formes assez variables d'un territoire à l'autre, certaines

intercommunalités ayant fait le choix de tout prendre en charge (Grand Lieu) tandis que d'autres pouvaient concéder aux communes la gestion de certains espaces ou de la voirie (Cœur Pays de Retz).

Note moyenne totale des ZAE en fonction du type de gestionnaire

Gestionnaire de sites	Note totale moyenne (sur 5)
Communauté de communes	3,2
Communes	3,0
Privé	3,6
Moyenne globale	3,2

Source : Enquête ZA – AURAN, 2015

Si un travail de requalification et de création d'une identité unique (signalétique commune...) a été mis en place, l'existence de zones dont la gestion demeure au niveau communal interroge sur les moyens potentiels à mettre en œuvre pour la promotion et le développement qualitatif de ces zones.

De plus, certaines zones, comme les zones commerciales ou zones liées à une grande entreprise, restent entièrement de gestion privée. Même si les interactions peuvent

être nombreuses avec la collectivité, ces éléments sortent de la compétence des intercommunalités et peuvent poser question. En règle générale, ces zones correspondent aux zones commerciales et aux zones portuaires.

Voirie communale sur la zone du Mottay (Rouans)



Source : AURAN, avril 2015

Des entreprises encore trop peu impliquées

Quelques intercommunalités ont tenté de mettre en place des cahiers des charges paysagers ou des préconisations à transmettre aux entreprises souhaitant s'installer sur ces zones. Cependant, il s'avère rapidement que les entreprises respectent peu ces indications ou les détournent selon leur propre volonté.

Aujourd'hui, seules cinq zones possèdent un club d'entreprise constitué, même si certaines intercommunalités, à l'image de Cœur Pays de Retz, souhaitent systématiser cette démarche afin d'avoir des interlocuteurs identifiés qui puissent être mobilisés sur divers sujets et faire remonter les besoins d'intervention de la collectivité sur la zone (requalification, conflits d'usage, sécurité, services...).

Certaines initiatives émergent pourtant en dehors de ces clubs formalisés : mise en place d'un portail sécurisé, produits communs... Mais ces synergies demeurent encore limitées.

Voirie sécurisée après demande du club d'entreprise sur la zone du Bois Fleuri (La Chevrolière)



Source : AURAN, avril 2015

Des prix qui tendent vers une certaine homogénéité mais qui cachent des commercialisations inégales

Toutes les intercommunalités ont été amenées à réévaluer leurs prix de commercialisation ces dernières années face aux contraintes budgétaires liées à la crise. Dans les années 1990, la plupart avait misé sur des tarifs très attractifs et très concurrentiels pour attirer les entreprises quitte à céder leur foncier économique à perte. Ainsi les prix étaient tous inférieurs à 20€/m², variant entre 3€ (Sud Estuaire) et 16/17€ (Grand Lieu et Cœur Pays de Retz). Aujourd'hui, les prix varient entre une dizaine d'euros sur la Loire Atlantique Méridionale et un peu moins de trente euros sur Grand Lieu et Cœur Pays de Retz.

Les prix varient entre intercommunalités en fonction de leur positionnement géographique, allant du plus cher à proximité de l'agglomération nantaise (lié à la pression foncière) au moins cher dans les territoires les plus éloignés des grandes voies de communications et des agglomérations. Ils peuvent aussi varier à la marge selon la volonté politique en jouant sur l'équilibre des opérations.

La crise économique et le renchérissement du prix du foncier économique ont diminué les demandes des entreprises mais aussi conforté la mise en concurrence des territoires, notamment avec la Vendée voisine et sa politique offensive des Vendéopoles. Au sein même du Pays de Retz, les différences peuvent être sensibles

et les concurrences peuvent se jouer en interne selon la localisation de la zone par rapport aux voies principales.

Zone de Belle Fontaine (Paulx)



Source : AURAN, avril 2015

Des accessibilités souvent uniquement motorisées et parfois contraintes par les conflits d'usages

La plupart des zones sont relativement facilement accessibles pour les poids-lourds et les voitures avec un réseau dense de départementales sécurisées parfois doublées en 2x2 voies. Cependant, il reste encore quelques points noirs, notamment parmi les zones artisanales de proximité, dont l'accès doit se faire par la traversée d'un village ou par un accès dangereux (pas de bretelle, traversée de voie...). Cela a évidemment des impacts en termes de sécurité routière, d'engorgement, de développement possible de l'activité industrielle et de pollution.

Les zones d'activités demeurent encore à quelques exceptions près des territoires dédiés aux voitures ou aux Poids-Lourds. Sud Estuaire a mené une politique récente de requalification de ses zones pour les doter de pistes cyclables et de cheminements piétons sécurisés. Les autres intercommunalités restent toutefois en retrait sur la question des modes actifs. Le cheminement piéton au sein des zones est même parfois difficile, interrogeant sur les possibilités d'interactions entre entreprises. Le département a positionné quelques arrêts Lila en entrée de zone ou à proximité vers le bourg mais les fréquences et les cheminements piétonniers à partir de ces arrêts vers les entreprises sont parfois dangereux.

Aménagements cyclables sur la zone de la Hurline (Saint-Père-en-Retz)



Source : AURAN, avril 2015

Le tout-voiture interroge sur les capacités de stationnement dédiées aux entreprises. Celles-ci sont souvent normées par le Plan Local d'Urbanisme de la commune, parfois en concertation avec les intercommunalités. La plupart du temps, ces règles sont suffisantes pour les salariés mais sur certaines zones, les véhicules sont stationnées aussi sur les bas-côtés de la route, empiétant sur les cheminements piétons non-sécurisés et abîmant parfois les surfaces enherbées ou paysagères.

Aire de covoiturage sur la zone de la Forêt (Le Bignon)



Source : AURAN, avril 2015

Pour réduire la fréquentation des voitures de salariés, quelques zones, souvent à partir des initiatives lancées par le département conjointement aux arrêts Lila, se dotent de parkings de covoiturage. Ces pratiques tendent à se développer.

L'environnement : un enjeu d'aménagement sur les zones d'activités

Le Pays de Retz s'est beaucoup engagé sur une ambition de réduction de consommation d'énergie. Du fait de son contexte géographique et économique, de nombreux projets se sont développés autour des énergies renouvelables et notamment la coopérative agricole et énergie en Loire Atlantique Méridionale, l'Écocentre Sainte-Anne et le site portuaire du Carnet dédié aux expérimentations en matière d'Énergies Marines Renouvelables Off-shore. D'autres initiatives et réflexions sont aujourd'hui menées à l'échelle de zones existantes : le projet de méthanisation à Machecoul, la ferme solaire à Fresnay-en-Retz. Certaines entreprises se sont elles-mêmes saisies de la question en s'équipant spontanément de panneaux solaires.

Ferme solaire sur la zone des Jaunins (la Bernerie-en-Retz)



Source : AURAN, avril 2015

Dans le cadre de sa labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », le Pays de Retz s'est fixé des objectifs en termes de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments ; de diminution des émissions de gaz à effet de serre dans les transports ; de gestion plus durable des déchets ; de développement des énergies renouvelables ; de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement et de participation citoyenne. Le territoire peut ainsi s'appuyer sur les initiatives déjà lancées et accompagner les entreprises dans le verdissement de leurs installations (requalification des bâtiments vétustes, production d'énergie pour le fonctionnement de la zone...).

Les zones d'activités sont relativement épargnées par des pollutions importantes, l'absence sur la plupart d'entre elles d'espaces verts continus et protégés posent toutefois la question au-delà de l'évident traitement paysager, du maintien de certains corridors écologiques identifiés dans le SCoT. Certaines zones se sont

réapproprié ce sujet en apportant un soin particulier au traitement de leurs franges et de certaines installations (bassins d'orages...).

Des zones à haut-débit, en route vers le très haut-débit ?

Peu de zones sont aujourd'hui équipées du très haut débit sur le territoire du Pays de Retz malgré le passage de la fibre optique à proximité. Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique de la Loire-Atlantique fixe, en accord avec les EPCI, l'objectif d'équiper en premier lieu les zones d'activités. Cependant, les coûts de raccordement restent très élevés sur le territoire (entre 1 000€ moyens pour la communauté de communes de Pornic et 2 000€ pour la Loire Atlantique Méridionale d'après le SDTAN44).

Certaines entreprises se sont saisi de la question et ont investi dans le raccordement de leur établissement au réseau mais cette démarche individuelle est coûteuse et exclut les plus petites entreprises. Cependant, peu de demandes pressantes en matière de très haut-débit émergent encore de la part des entreprises, témoignant de l'adaptabilité de certaines activités mais aussi de pratiques numériques parfois encore basiques. Le Très Haut Débit est toutefois un facteur d'attractivité à terme pour le Pays de Retz.

Un effort marqué sur la qualité des zones d'équilibre

Zone d'équilibre de Legé Nord (Legé)



Source : AURAN, avril 2015

Les zones d'équilibre identifiées par le SCoT sont en moyenne les zones sur lesquelles les efforts de la collectivité se sont portés. Vitrites de l'offre foncière locale et destinées à accueillir les grandes industries, elles font l'objet de traitements particuliers : accessibilité, traitement paysager...

Note totale moyenne de la zone en fonction de sa vocation

Vocation de la zone	Note totale moyenne (sur 5)
ZACom	3,3
Zone artisanale de proximité	3,1
Zone d'équilibre	3,5
Moyenne globale	3,2

Source : Enquête ZA – AURAN, 2015

Les zones à dominante artisanale sont celles qui sont le plus en retrait aujourd'hui du point de vue qualitatif sur le Pays de Retz. Cela est dû à la fois à leur positionnement mais aussi à leur historique. Ces zones sont souvent anciennes, leur gestion n'est pas toujours de compétence intercommunale. Elles n'ont pas toutes fait l'objet de requalification ou de valorisation ce qui les rend moins attractives.

ENJEUX

- ☑ Accentuer le dialogue entre les acteurs gérant les zones d'activités et rationaliser les compétences pour optimiser les moyens.
- ☑ Améliorer le dialogue entre entreprises et entre entreprises et collectivités
- ☑ Harmoniser les prix au sein du Pays de Retz et assurer une lisibilité de l'offre pour les entreprises
- ☑ Faciliter et sécuriser l'accès aux zones pour tous les modes afin de réduire les nuisances liées à l'hégémonie de la voiture

Note totale moyenne de la zone en fonction de son activité dominante

Activité dominante sur la zone	Note totale moyenne (sur 5)
Artisanale	3,0
Commerce de détail	3,4
Commerce de gros	3,5
Industrielle	3,2
Mixte	3,3
Tertiaire	3,1
Moyenne globale	3,2

Source : Enquête ZA – AURAN, 2015

- ☑ Faire des zones d'activités du Pays de Retz un levier d'excellence dans l'ambition de réduction de la consommation d'énergie de sources polluantes et dans la préservation de l'environnement
- ☑ Développer le réseau à très haut débit dans les zones d'activités et aider les entreprises à s'approprier les outils informatiques utiles à leur croissance
- ☑ Maintenir le niveau de qualité des zones d'équilibre tout en améliorant la qualité des zones artisanales

ACCESSIBILITÉ ET STATIONNEMENT

Note moyenne obtenue par les zones : 3,2/5

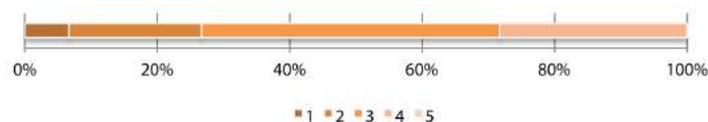
	Toutes les zones d'activités	Zones d'équilibre	Zones d'activité de proximité
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de problèmes de congestion du trafic • Un stationnement relativement adapté et respecté • Des chaussées en relativement bon état et adaptées (zones récentes ou requalifiées récemment) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bon aménagement piétonnier même s'il n'est pas toujours sécurisé 	
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Des zones de mieux en mieux desservies par le service Lila mais sur des lignes en rabattement vers Nantes avec des horaires parfois mal adaptés • De nouveaux usages dans les déplacements domicile-travail qui se développent (covoiturage, modes actifs...) mais peu de dispositifs adaptés sur les zones (voies sécurisées, parking spécifique...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des disparités de qualité de la chaussée peuvent apparaître entre voies principales (objet de requalifications) et voies secondaires, ainsi qu'entre les différentes phases d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux zones parfois difficile pour les poids-lourds (traversées difficiles de villages, entrée de zones dangereuses...) Sur certains territoires, la multiplicité des interlocuteurs fragilise le traitement de la voirie
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du trafic routier • Très faible prise en compte des modes actifs pour l'accès et en interne aux zones d'activités, qui peuvent s'avérer très dangereuses 		<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des cheminements piétons lorsqu'ils ne sont pas protégés ou des zones enherbées, par le stationnement des voitures

Situation et accessibilité

Note moyenne obtenue par les zones : 2,5 / 5

Connexion à des voies rapides

Note moyenne obtenue par les zones : 3,0 / 5



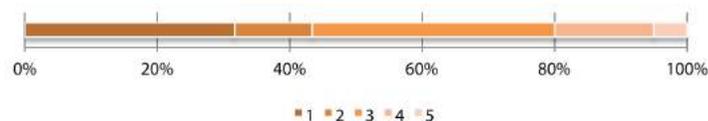
« ! » Trois zones d'équilibre ont une note inférieure à 4 (Legé Nord, Zone de l'Europe et la Blavetière à Pornic) en raison de leur éloignement des voies rapides et de leur difficulté d'accès (entrées de villes).

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Nécessité de traverser le bourg pour accéder à la zone ce qui génère des nuisances, des conflits d'usages, de sécurité et parfois d'accessibilité pour les poids-lourds

Qualités principales (note la plus élevée : 4/5) : Lien direct avec une 2x2 voies avec un accès sécurisé à la zone

Accessibilité en transports en commun

Note moyenne obtenue par les zones : 2,5 / 5



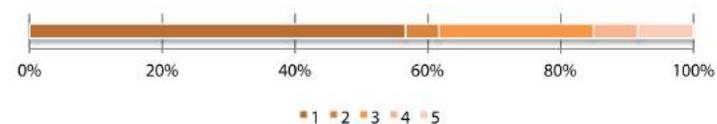
« ! » Deux zones d'équilibre (La Forêt au Bignon et la Seiglerie à Machecoul) ne sont pas desservies par les transports en commun.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Pas d'arrêt Lila à proximité de la zone ni de gare

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones situées à proximité d'une gare ou desservies par un bus express, bénéficiant de la proximité de l'agglomération nantaise et nazaréenne

Accessibilité en modes actifs

Note moyenne obtenue par les zones : 2,1 / 5



« ! » Quatre zones d'équilibre (La Blavetière, Legé Nord, Zone de l'Europe et La Seiglerie) sont difficilement accessibles en modes actifs.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones isolées dont l'accès en dehors de la voiture est impossible sans solutions alternatives proposées (pas d'aire de covoiturage...)

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones situées à Sud Estuaire et bénéficiant d'une politique de requalification de la voirie en faveur des modes actifs avec voies cyclables et cheminements piétons sécurisés.

Aire de covoiturage sur la zone de Viais (Pont-Saint-Martin)



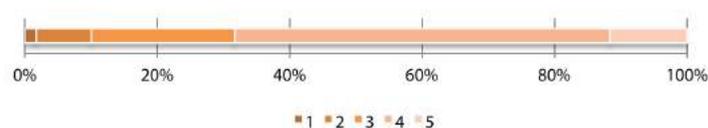
Source : AURAN, avril 2015

Voirie et stationnement

Note moyenne obtenue par les zones : 4,1 / 5

Qualité et praticabilité de la chaussée

Note moyenne obtenue par les zones : 3,7 / 5



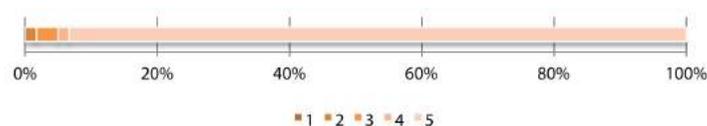
« ! » Toutes les zones d'équilibres ont des notes supérieures à 3, avec des chaussées, dans un bon état global même si elles sont parfois dégradées par l'usure.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones de gestion souvent communale avec des chaussées très dégradées.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones récentes ou requalifiées récemment avec sécurisation de la chaussée.

Congestion du trafic pour l'accès et au sein de la zone

Note moyenne obtenue par les zones : 4,9 / 5



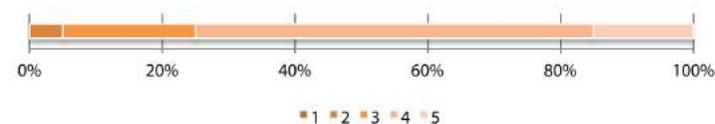
« ! » Toutes les zones d'équilibres ont des notes supérieures à 3, avec des accès qui restent faciles hormis aux heures de pointe pour les zones dont l'activité est mixée avec du commerce.

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Accès parfois difficile pour les Poids-Lourds lors de la traversée de villages.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Accès fluide à toutes les heures.

Quantité de stationnement

Note moyenne obtenue par les zones : 3,9 / 5



« ! » Deux zones d'équilibre ont une note inférieure à 3 (Pont Béranger à St-Hilaire-de-Chaléons et Tournebride à La Chevrolière-Le Bignon) avec des abus de la part des entreprises qui stockent sur les espaces communs et stationnent leurs véhicules sur la voie publique.

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Zones de stationnement insuffisantes ou qui sont détournées en zones de stockage, les salariés se garent alors sur la voirie voire sur les espaces piétons ou enherbés, ce qui dégrade l'environnement paysager et crée des ruptures dans les cheminements piétons.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones avec stationnements adaptés et respectés par les usagers.

Stationnement sur la voirie, zone du Pont Béranger (Saint-Hilaire-de-Chaléons)



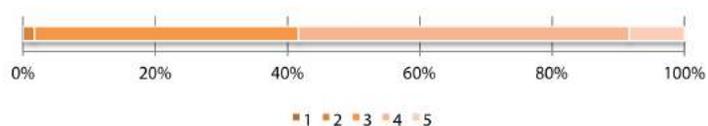
Source : AURAN, avril 2015

Aménagements routiers, cyclables, ou piétons

Note moyenne obtenue par les zones : 3,0 / 5

Sécurité routière de la zone

Note moyenne obtenue par les zones : 3,7 / 5



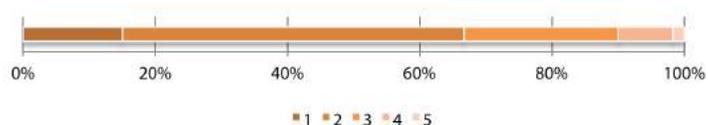
« ! » Trois zones d'équilibre sont concernées par une voirie usagée, la possibilité de prendre de la vitesse mais aussi parfois par des accès non-sécurisés aux zones (Pont Béranger à St-Hilaire de Chaléons, Grand Lieu à St Philbert de Grandlieu, Zone de l'Europe à Pornic)

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Zones dont les entrées sont dangereuses (traversée non-sécurisée d'une départementale, sortie brusque...) ou dont la chaussée dégradée pose des problèmes de sécurité face à la possibilité de prendre de la vitesse.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Accès sécurisés avec des voiries requalifiées possédant des aménagements pour limiter la vitesse au sein de la zone.

Qualité des aménagements cyclables

Note moyenne obtenue par les zones : 2,3 / 5



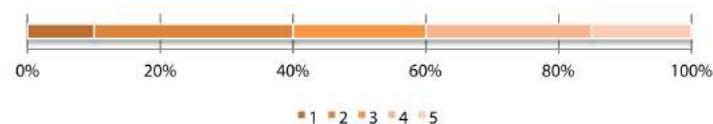
« ! » En dehors de la zone de la Guerche à St-Brévin, l'usage du vélo reste difficile et souvent dangereux pour se rendre ou se déplacer au sein des zones d'activités du Pays de Retz.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones éloignées des centres-bourgs dont l'accès cycliste est dangereux et dont la voirie interne ne permet pas la circulation en vélo.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Cheminements cyclistes sécurisés en interne de la zone parfois raccordés au bourg

Qualité des aménagements piétons

Note moyenne obtenue par les zones : 3,1 / 5



« ! » Les zones d'équilibre sont globalement bien aménagées pour le cheminement piéton même si celui-ci n'est pas forcément sécurisé.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Absence de cheminement piéton aménagé et voirie dangereuse (étroite, dégradée et propice à la prise de vitesse).

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Cheminements piétons sécurisés continus.

Absence de cheminements piétons sécurisés sur la zone de la Princetière (Saint Michel Chef Chef)



Source : AURAN, avril 2015

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Note moyenne obtenue par les zones : 3,3/5

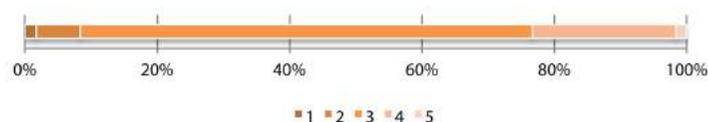
	Toutes les zones d'activités	Zones d'équilibre	Zones d'activité de proximité
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre environnemental préservé • Bon renouvellement sur la plupart des zones qui évite la création de friches durables • Territoire pionnier en matière d'énergie renouvelable ou de gestion des déchets avec expérimentations en cours sur quelques zones d'activités • Partenariat avec entreprises locales et agriculteurs pour entretien des espaces verts 		
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces enherbés ou verts de bord de chaussée peu respectés s'il n'existe pas de protections • Préconisations paysagères existant sur certaines zones mais très peu suivies par les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Des disparités de qualité de la chaussée peuvent apparaître entre voies principales (objet de requalifications) et voies secondaires ainsi qu'entre les différentes phases d'aménagement 	
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines zones vieillissantes avec bâtiments et équipements qui se dégradent jusqu'à l'obsolescence • Risques de conflits d'usage • Risques de pollution 		<ul style="list-style-type: none"> • Traitement paysager souvent limité au minimum

Densité et rapport à l'espace

Note moyenne obtenue par les zones : 3,6 / 5

Densité du bâti

Note moyenne obtenue par les zones : 3,2 / 5



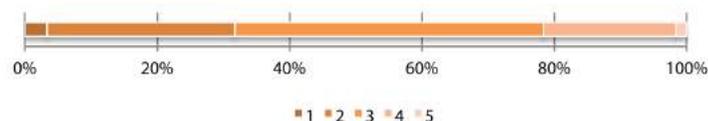
« ! » La zone du Pont Béranger a une faible densité de bâti due aux réserves effectuées par les entreprises en vue d'une éventuelle extension.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones dont de grandes parcelles restent inoccupées en vue de l'extension à plus ou moins long terme d'une grande entreprise de la zone

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Compacité du bâti.

Qualité architecturale du bâti

Note moyenne obtenue par les zones : 2,9 / 5



« ! » Trois zones d'équilibre (la Guerche, Blavetière, Pont Béranger) connaissent une dégradation de la qualité de l'architecture de leur bâti liée à leur vieillissement. L'absence de charte paysagère ou le non-respect des préconisations par les entreprises accentuent cette situation

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones vieillissantes dont certains bâtiments sont très dégradés et qui subissent parfois des dépôts sauvages.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones récentes avec travail en amont avec les entreprises pour trouver une unité (règlement PLU contraignant, préconisations CAUE...).

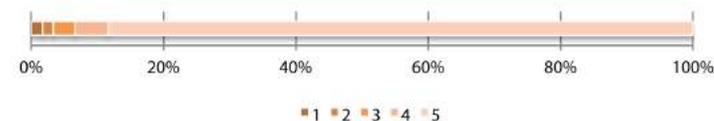
Bâtiment ancien avec dépôt sur la route de la Prée (Préfailles)



Source : AURAN, avril 2015

Traitement des friches

Note moyenne obtenue par les zones : 4,8 / 5



« ! » Les zones d'équilibre sont très peu concernées par des problématiques de friches. Elles connaissent un turn-over rapide sur leurs bâtiments existants et les collectivités mènent une politique volontariste pour ouvrir le dialogue avec les propriétaires en cas de mise en friche.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Propriétaire privé qui ne trouve pas de repreneur car le bâtiment est trop dégradé.

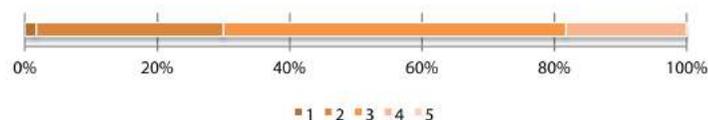
Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones récentes ou anciennes avec un bon turn-over ou qui ne connaissent pour l'instant pas le cas d'une friche.

Environnement et traitement paysager

Note moyenne obtenue par les zones : 3,0 / 5

Quantité d'espaces verts

Note moyenne obtenue par les zones : 2,9 / 5



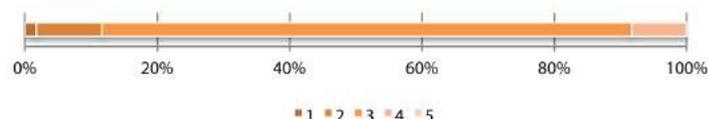
« ! » La plupart des zones d'équilibre sont aménagées avec un traitement paysager qui laisse de la place à la végétation en bord de chaussée (surfaces enherbées, arbres). Cependant, il y a parfois des variations importantes entre les différentes phases de commercialisation et entre voies principales et voies secondaires. Les entreprises sont peu concernées en général par les espaces verts.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Espaces publics très anciens et abîmés sans végétation hors cheminements piétons enherbés, souvent entamés par le stationnement sauvages.

Qualités principales (note la plus élevée : 4/5) : Place importante réservée à la végétation même sur les parcelles privées. Traitement paysager lors de l'ouverture de la zone ou de sa requalification qui permet de créer un cercle vertueux avec les entreprises

Qualité du traitement paysager des espaces publics et des espaces verts

Note moyenne obtenue par les zones : 3,0 / 5



« ! » L'entretien et l'effort paysager restent de bonne qualité sur les zones d'activités.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Espaces publics traités au minimum et très dégradés, souvent dans des zones vieillissantes

Qualités principales (note la plus élevée : 4/5) : Implication des entreprises dans le traitement paysager de la zone

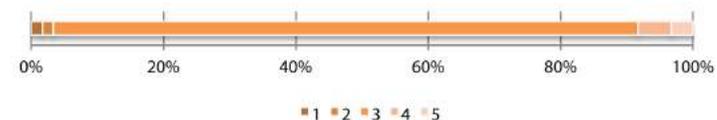
Bordures paysagères de la zone de la Nivardière (Pont-Saint-Martin)



Source : AURAN, avril 2015

Gestion écoresponsable de la zone

Note moyenne obtenue par les zones : 3,1 / 5



« ! » Les zones d'équilibre se positionnent souvent sur le respect de la réglementation en cours sur l'aménagement des zones (bassins d'orage, normes architecturales...) mais certaines vont un peu plus loin en mettent en place des démarches mutualisées sur la production d'énergie ou la gestion des déchets...

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Friches en cours de traitement avec un terrain pollué.

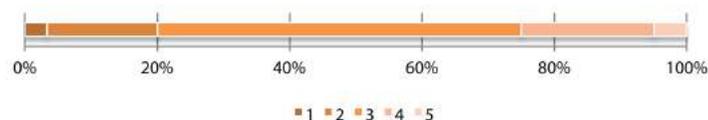
Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Démarches amorcées sur la production d'énergie (ferme solaire, méthanisation).

Interfaces et clôtures

Note moyenne obtenue par les zones : 3,7 / 5

Intégration paysagère de la zone

Note moyenne obtenue par les zones : 3,1 / 5



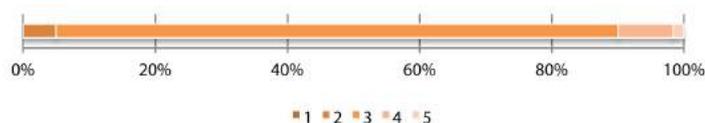
« ! » Les zones d'équilibre font figure de vitrine du foncier économique de chaque intercommunalité, le traitement paysager de son interface avec les autres espaces (agricoles, habitat, naturels) est un facteur d'attractivité mais aussi de respect des autres fonctions territoriales.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones intégrées au bourg mais vieillissantes et dégradées avec des friches et des dépôts sauvages

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones avec traitement paysager de façade (souvent réutilisation du bassin d'orage), mis en place à l'occasion de l'ouverture de la zone ou de sa requalification.

Intégration fonctionnelle de la zone dans le territoire

Note moyenne obtenue par les zones : 3,7 / 5



« ! » Certaines zones d'équilibre subissent des conflits d'usage que l'on retrouve à tous les niveaux de la hiérarchie des zones d'activités : présence d'habitation en bord ou à l'intérieur de la zone, équipements ouverts au public (écoles, collèges, déchetterie...) provoquant des encombrements et des nuisances...

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Zones à proximité de zones d'habitation qui posent des problèmes de conflits d'usage (règlement du PLU ouvert...).

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones à proximité du bourg dont le traitement des accès et des franges permet d'éviter les conflits d'usages et les éventuelles nuisances

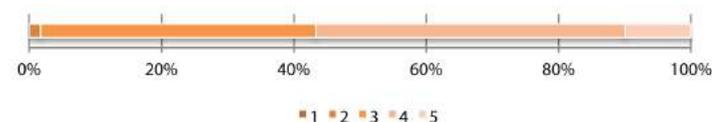
Ecole privée Saint-Joseph sur la zone de la Guerche (St-Brévin-les-Pins)



Source : AURAN, avril 2015

Sécurité de la zone

Note moyenne obtenue par les zones : 3,1 / 5



« ! » Les problèmes de sécurité (vols, dégradation...) sont des problèmes constants sur le territoire du Pays de Retz sans pour autant être aigus. Certaines zones d'équilibre aux franges ouvertes (Pont Béranger) restent encore fragiles mais d'autres ont lancé des démarches mutualisées, à l'initiative de la collectivité ou du club d'entreprises pour répondre à ces menaces.

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Zones avec des dépôts sauvages et des accès non-sécurisés qui attirent les vols.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Mise en place d'actions mutualisées pour améliorer la sécurité des sites : portails mutualisés en entrée de zone et gardiennage dans les périodes de vacances.

ATTRACTIVITÉ

Note moyenne obtenue par les zones : 2 ,7/5

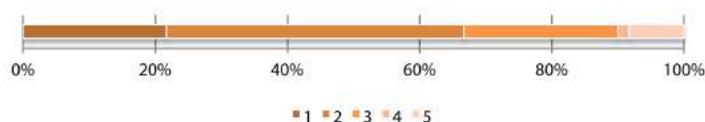
	Toutes les zones d'activités	Zones d'équilibre	Zones d'activité de proximité
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • En règle générale, d'importants efforts ont été portés sur la signalétique en entrée de zone • Les zones d'activités font partie des zones stratégiques pour le déploiement de la fibre optique, des démarches portées collectivement peuvent réduire le coût d'embranchement • Des initiatives sont portées pour la création de clubs d'entreprises qui encouragent le dialogue et la coopération entre entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • A de rares exceptions, les zones d'équilibre sont relativement bien équipées (proximité des zones commerciales...) 	
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de sécurité sur certaines zones 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible diversité des services présents au sein des zones 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de services et d'équipements en règle générale sur les zones pour les salariés
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Signalétique peu développée en interne des zones et navigation parfois difficile • Le coût du foncier n'est pas unifié à l'échelle du Pays de Retz et d'importantes disparités de prix peuvent apparaître, freinant la commercialisation de certaines zones ou entraînant une concurrence entre les communautés de communes 		

Niveau d'équipements, de services et de loisirs

Note moyenne obtenue par les zones : 2,4 / 5

Niveau d'équipements

Note moyenne obtenue par les zones : 2,2 / 5



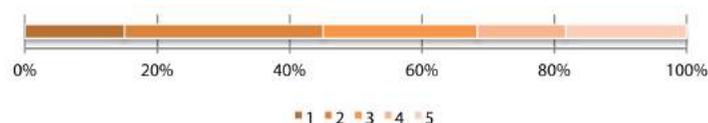
« ! » Les zones d'équilibres les plus isolées ne possèdent pas forcément d'équipements au service des salariés

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones éloignées des bourgs et qui ne comptent pas d'équipements, mutualisés ou non

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Compacité du bâti.

Niveau de services

Note moyenne obtenue par les zones : 2,9 / 5



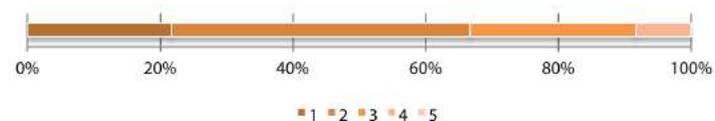
« ! » Les zones d'équilibre sont relativement bien équipées en la matière même si l'offre en commerces ou en restauration est rarement diversifiée. Quelques zones (Pont Béranger) restent isolées et sans accès rapides à des services commerciaux.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones éloignées des bourgs et qui ne comptent pas de commerces ou d'offre de restauration

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones à proximité d'une zone commerciale ou dont le tissu mixte assure les besoins de ses salariés en matières de commerce et de restauration.

Niveau de loisirs

Note moyenne obtenue par les zones : 2,3 / 5



« ! » Les équipements de loisirs ou de sports restent rares sur les zones et les liens avec ceux présents sur les bourgs restent à consolider

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Zones éloignées des bourgs et qui ne comptent pas d'équipements de loisirs.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones accueillant des équipements de loisirs (salle de sport, karting...) ou ayant des liens privilégiés avec les équipements du bourg à proximité (piscine...)

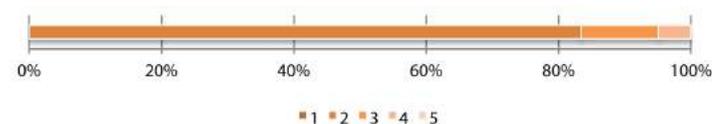
Karting sur la zone de la Princetière (Saint Michel Chef Chef)



Source : AURAN, avril 2015

Desserte haut-débit et fibre optique

Note moyenne obtenue par les zones : 2,2 / 5



« ! » Si des efforts ont été menés pour la montée en débit des zones d'activités, l'accès à la fibre optique et au très haut-débit reste encore le privilège d'une minorité.

La fibre peut passer à proximité des zones mais le coût de raccordement élevé freine l'action individuelle ou collective pour le raccordement.

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Desserte du haut-débit assurée mais pas de fibre optique passant à proximité de la zone

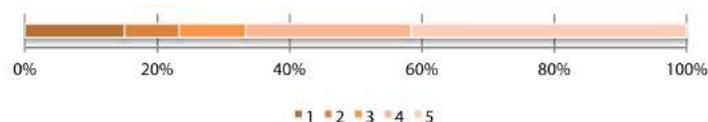
Qualités principales (note la plus élevée : 4/5) : Raccordement effectué partiellement grâce à l'action de la collectivité ou d'une entreprise privée.

Signalétique et agencement

Note moyenne obtenue par les zones : 3,5 / 5

Lisibilité et organisation de la signalétique

Note moyenne obtenue par les zones : 3,7 / 5



« ! » Un effort quasi général a été mené pour la signalétique en entrée de zone. Pour les intercommunalité qui en ont la compétence, une certaine unité est recherchée. entrée de zone et parfois même pour l'accès à la zone

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Pas de signalétique en entrée de zone et parfois même pour l'accès à la zone

Qualités principales (note la plus élevée : 4/5) : Plan de zone avec liste des entreprises localisées.

Accessibilité et visibilité des parcelles

Note moyenne obtenue par les zones : 3,4 / 5



« ! » Certaines zones ont connu une requalification récente incluant la signalétique interne à la zone. Cependant, en dehors de l'action individuelle des entreprises, la

plupart des zones, notamment parmi les zones artisanales de proximité, manquent de lisibilité interne...

Problématique courante (note la plus faible : 1/5) : Pas de numéro de rue et pas d'enseignes visibles

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Numéros de rues, enseignes visibles et parfois panneaux indicateurs au sein de la zone.

Signalétique d'entrée de zone sur la zone de Sud Atlantique (Touvois)



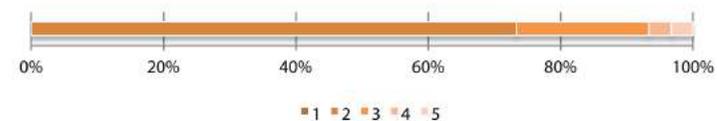
Source : AURAN, avril 2015

Animation des zones d'activités

Note moyenne obtenue par les zones : 2,3 / 5

Dialogue entre les entreprises du site

Note moyenne obtenue par les zones : 2,4 / 5



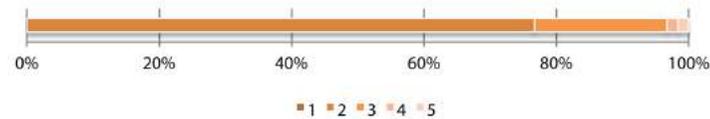
« ! » Les interactions entre entreprises restent encore limitées sur les zones même si le Pays de Retz accueille des clubs d'entreprises très actifs.

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Absence de dialogue connu entre les entreprises

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Zones dotées d'un club d'entreprises très actif et motivé (réflexions communes et actions mutualisées).

Partenariat des entreprises

Note moyenne obtenue par les zones : 2,3 /5



« ! » Face à des problématiques communes, certaines entreprises se regroupent pour trouver des réponses mutualisées mais ces regroupements demeurent assez rares...

Problématique courante (note la plus faible : 2/5) : Pas d'instances de dialogues pour soulever les problématiques communes.

Qualités principales (note la plus élevée : 5/5) : Actions communes via un club d'entreprises ou partenariats d'activité ou de recherche entre entreprises.



05

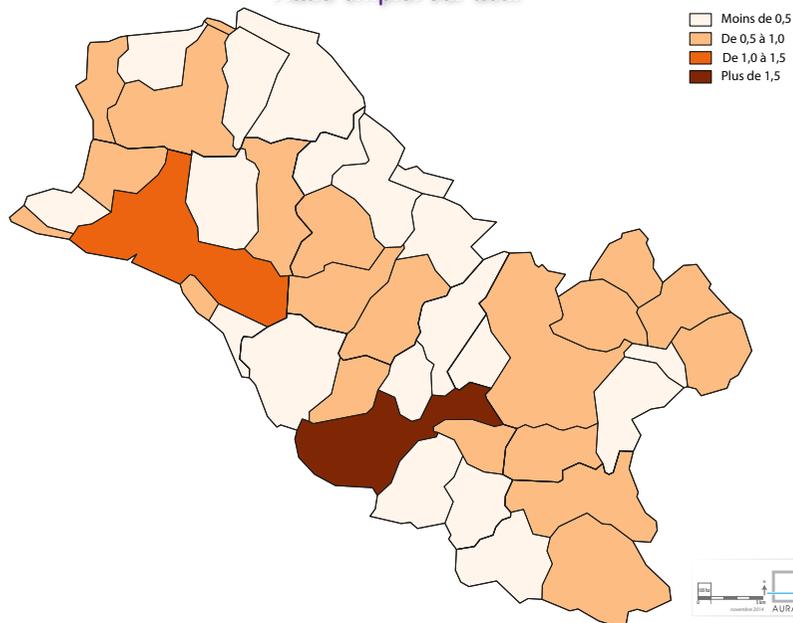
EMPLOI ET FORMATION

L'EMPLOI DANS LE PAYS DE RETZ

Les mobilités domicile-travail

Les relations emplois et actifs

Ratio emploi sur actif



Source : Insee, RGP, exploitation complémentaire - Traitement : Auran, mai 2015

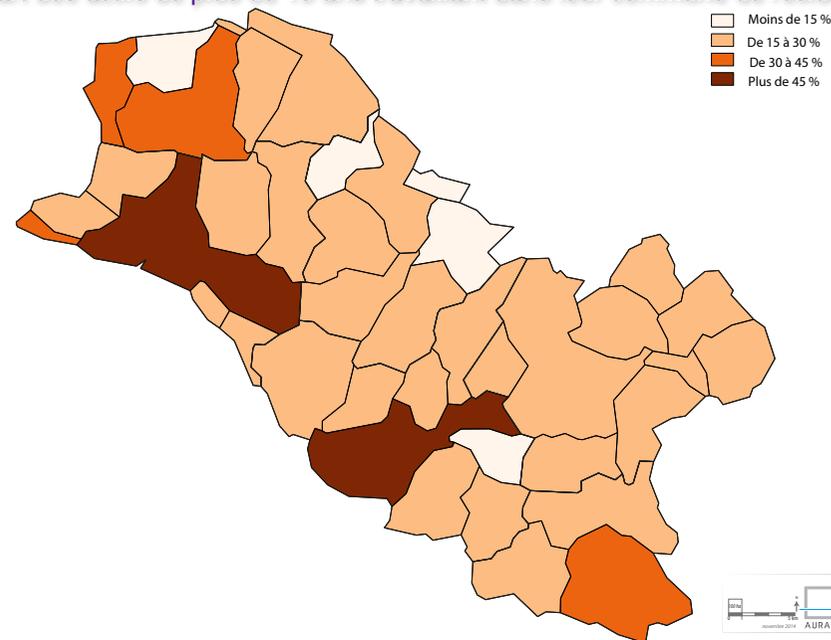
La relation entre le lieu de résidence des actifs et leur lieu de travail permet de mieux comprendre les dynamiques de l'emploi en marche sur le territoire. Une commune connaissant une croissance de l'emploi ne fournit pas pour autant de nouveaux emplois à sa propre population. Des mobilités ainsi que de nouvelles polarités apparaissent dans ce jeu de vases communicants. Certaines communes en sortent gagnantes, attirant les actifs et concentrant l'emploi tandis que la plupart émettent chaque jour un grand nombre d'actifs sans compenser par une concentration d'emplois.

Sur le territoire du Pays de Retz, deux communes apparaissent ainsi comme des éléments polarisants en matière d'emploi : Pornic et Machecoul.

Pornic est un pôle d'emploi pleinement constitué qui concentre l'emploi, avec un ratio emploi par actif supérieur à 1, et qui attire chaque jour plus d'actifs qu'il n'en émet

puisque plus de 50% de ses actifs occupés travaillent sur son territoire. Machecoul est un pôle en expansion. Cependant, si cette dernière concentre largement l'emploi avec un ratio emploi par actif très nettement supérieur à 1, ses emplois restent en majorité occupés par des actifs venus de l'extérieur et elle émet chaque jour des actifs, avec un peu plus de 50% de ses actifs occupés qui travaillent dans une autre commune.

Part des actifs de plus de 15 ans travaillant dans leur commune de résidence



Source : Insee, RGP, exploitation complémentaire - Traitement : Auran, mai 2015

Les autres communes du Pays de Retz présentent encore un profil homogène très favorable aux mobilités quotidiennes liées au travail. Elles concentrent peu l'emploi et leurs actifs ont tendance à se déplacer massivement pour le travail.

Où travaillent les actifs occupés du Pays de Retz ?

En 2011, un peu plus de la moitié des actifs occupés du Pays de Retz travaillent au sein du territoire (53,8 %). Ces flux internes sont nettement en hausse depuis 1999, que ce soit entre ou à l'intérieur des EPCI. Tous les EPCI ne connaissent pas le même

degré de mobilité en interne, entre la communauté de communes de Pornic dont les actifs travaillent à près de 54 % au sein de l'EPCI et celle de Cœur Pays de Retz dont seuls 27 % des actifs travaillent au sein de l'EPCI.

Répartition des actifs occupés par EPCI du Pays de Retz en fonction de leur lieu de travail

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Nombre d'actifs occupés en 2011	8 423	17 381	3 862	8 263	12 914	10 840	61 683
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	20,8	22,5	33,1	29,2	37,1	29,0	28,0
Part des actifs travaillant dans leur EPCI de résidence	6,6	11,7	5,1	14,6	17,5	17,8	13,3
Part des actifs travaillant dans le Pays de Retz	15,2	4,9	16,4	18,3	15,0	13,8	12,5
Part des actifs travaillant dans le département de la Loire-Atlantique	54,8	54,2	23,3	28,3	25,8	37,1	39,9
Part des actifs travaillant dans la région Pays-de-la-Loire	1,0	5,1	20,6	8,3	1,3	0,5	4,4
Part des actifs travaillant hors de la région Pays-de-la-Loire	1,6	1,6	1,5	1,2	3,3	1,7	1,9
Part des actifs travaillant sur le territoire de Nantes Métropole	50,8	49,2	20,3	26,0	14,2	10,0	30,3
Part des actifs travaillant sur le territoire de la CARENE	1,9	0,3	0,3	1,2	10,0	23,7	6,8

Source : INSEE, RGP2011, MOBPRO

Le reste des actifs occupés travaille très majoritairement dans les deux grandes agglomérations voisines de Nantes (30,3 %) et de Saint-Nazaire (6,8 %), qui agissent comme de grands pôles attracteurs, notamment pour les communautés de

communes Cœur Pays de Retz et de Grand Lieu. Le solde des déplacements domicile-travail est toujours en 2011 très déficitaire du fait du lien privilégié avec les deux pôles. Cependant, depuis 1999, on observe une importante inflexion de ce rapport avec une réduction souvent de près de la moitié du volume des flux entre le territoire et Nantes ou Saint-Nazaire.

Répartition des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle du Pays de Retz en fonction de leur lieu de travail

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Nombre d'actifs occupés en 2011	1 603	4 243	6 396	15 169	16 772	17 500	61 683
Part travaillant dans leur commune de résidence	87,8	63,2	20,7	18,6	32,8	20,4	28,0
Part travaillant dans leur EPCI de résidence	3,6	9,6	7,3	11,6	14,5	17,5	13,3
Part travaillant dans le Pays de Retz	4,8	5,8	6,2	13,4	11,5	17,3	12,5
Part travaillant dans le département de la Loire-Atlantique	3,3	18,5	55,5	49,2	37,0	37,6	39,9
Part travaillant dans la région Pays-de-la-Loire	0,5	2,4	5,0	4,5	3,1	6,1	4,4
Part travaillant hors de la région Pays-de-la-Loire	0,0	0,6	5,3	2,6	1,1	1,2	1,9
Part travaillant sur le territoire de Nantes Métropole	2,0	13,2	43,3	37,3	30,4	26,1	30,3
Part travaillant sur le territoire de la CARENE	1,0	2,5	9,0	8,9	4,8	7,6	6,8

Source : INSEE, RGP2011, MOBPRO

Il existe cependant d'importantes disparités de mobilité entre les actifs selon leur catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. Les agriculteurs et les artisans-

commerçants sont les moins mobiles, avec respectivement 96,2 % et 78,5 % des déplacements domicile-travail qui se font en interne du territoire. Au contraire, les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires sont très mobiles au sein du département (respectivement 55,5 % et 49,2 % de leurs déplacements) et présentent une forte polarisation vers Nantes Métropole et la CARENE. Les ouvriers et employés présentent une polarisation moins forte vers les deux grandes agglomérations voisines.

D'où viennent les actifs occupant les emplois du Pays de Retz ?

75,8 % des emplois du Pays de Retz sont occupés par des actifs résidant sur le territoire.

Les EPCI du Pays de Retz attirent des actifs très différenciés chaque jour. Cœur Pays de Retz et Sud Estuaire ont un caractère très périurbain : elles échangent beaucoup avec les intercommunalités voisines mais attirent notamment des actifs venant des grandes agglomérations voisines, respectivement Nantes Métropole et la Carene. Grand Lieu attire elle-aussi massivement les actifs de Nantes Métropole qui occupent plus de 20 % de ses emplois mais c'est aussi elle qui a le moins d'échanges avec le reste du territoire.

La Loire Atlantique Méridionale et la Région de Machecoul sont quant à elle tournées vers le sud du territoire et la Vendée dont les actifs occupent respectivement près du quart et 13 % des emplois des intercommunalités. Pour le reste, la Loire Atlantique Méridionale a un profil très introverti : près de la moitié de ses emplois sont occupés par des actifs travaillant dans leur commune de résidence.

La CC de Pornic se différencie par la forte proportion de ses emplois occupés par des actifs résidant dans l'intercommunalité (69 % contre 58 % en moyenne dans le Pays de Retz) et près de 90 % de ses emplois sont occupés par des actifs du Pays de Retz

Répartition des emplois par EPCI du Pays de Retz en fonction du lieu de résidence des actifs qui les occupent

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Nombre d'emplois en 2011	4 162	11 689	2 602	6 748	10 218	8 401	43 820
Part des emplois occupés par des actifs travaillant dans leur commune de résidence	42,2	33,4	49,2	35,8	46,9	37,4	39,5
Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre commune de leur EPCI de résidence	13,3	17,4	7,6	17,9	22,1	23,0	18,7
Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre EPCI du Pays de Retz	24,6	10,6	13,2	20,2	21,4	18,5	17,6
Part des emplois occupés par des actifs venant d'un autre territoire du département de la Loire-Atlantique	16,2	30,5	5,0	8,6	7,1	19,6	16,7
Part des emplois occupés par des actifs venant d'un autre département de la région Pays-de-la-Loire	2,5	7,3	24,2	12,6	1,6	0,4	6,0
Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre région	1,2	0,8	0,8	5,0	0,9	1,1	1,5
Part des emplois occupés par des actifs venant de Nantes Métropole	14,1	20,3	2,7	6,3	3,2	4,3	9,5
Part des emplois occupés par des actifs venant de la CARENE	0,2	0,2	0,0	0,3	2,4	10,0	2,6

Source : INSEE, RGP2011, MOBPRO

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle du Pays de Retz en fonction du lieu de résidence des actifs qui les occupent

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Nombre d'emplois en 2011	1 604	3 763	3 667	9 800	12 043	12 943	43 820
Part des emplois occupés par des actifs travaillant dans leur commune de résidence	87,7	71,3	36,1	28,9	45,7	27,5	39,5
Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre commune de leur EPCI de résidence	3,6	10,8	12,7	18,0	20,2	23,6	18,7
Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre EPCI du Pays de Retz	4,8	6,5	10,8	20,8	16,1	23,3	17,6
Part des emplois occupés par des actifs venant d'un autre territoire du département de la Loire-Atlantique	1,5	7,2	33,0	24,0	11,2	16,3	16,7
Part des emplois occupés par des actifs venant d'un autre département de la région Pays-de-la-Loire	1,7	3,5	4,7	6,3	5,6	7,8	6,0

Part des emplois occupés par des actifs venant d'une autre région	0,7	0,8	2,7	2,0	1,3	1,4	1,5
Part des emplois occupés par des actifs venant de Nantes Métropole	0,7	5,3	22,8	14,3	5,0	8,5	9,5
Part des emplois occupés par des actifs venant de la CARENE	0,0	0,5	3,2	3,7	2,8	2,2	2,6

Source : INSEE, RGP2011, MOBPRO

Près d'un cinquième des emplois de cadres et 15 % des emplois des professions intermédiaires sont occupés par des actifs venus de Nantes Métropole, confirmant leur place prépondérante dans les échanges avec la métropole. Ces deux catégories socioprofessionnelles sont traditionnellement les plus mobiles puisque 41 % des emplois de cadres et 32 % des emplois de professions intermédiaires sont occupés par des actifs résidant hors du Pays de Retz contre 24 % en moyenne pour tous les emplois du Pays de Retz.

A l'opposé, les professions les moins mobiles sont celles des agriculteurs et des chefs d'entreprises-artisans-commerçants qui travaillent généralement à proximité de leur domicile.

Si 81 % des employés et 75 % des ouvriers travaillant dans le Pays de Retz y résident aussi, plus de 65 % des employés et 50 % des ouvriers travaillent dans leur EPCI de résidence.

Où sont les pôles d'emploi du Pays de Retz ?

Trois systèmes se détachent au sein du Pays de Retz avec leur logique de développement différencié.

* Le Pays de Retz « périurbain productif »

Au Nord-Est, Grand Lieu et Cœur Pays de Retz ont une position très privilégiée dans les relations du Pays de Retz avec la métropole nantaise. Les deux intercommunalités bénéficient évidemment de leur attractivité résidentielle, avec près de 50 % de leurs actifs qui travaillent sur la métropole nantaise, mais elles ont su aussi attirer des entreprises sur leur territoire. C'est notamment le cas de Grand

Lieu qui se présente comme un pôle attracteur d'emploi à l'échelle de l'EPCI puisque ses emplois sont occupés à 20 % par des actifs de la métropole et qu'elle est largement bénéficiaire dans les échanges pendulaires avec les autres territoires du Pays de Retz.

Ces deux intercommunalités se distinguent par la forte proportion de cadres dans leur population active (supérieure à 10 %) notamment due à l'arrivée de nouvelles populations travaillant et résidant antérieurement sur la métropole nantaise par le jeu des migrations résidentielles et de la périurbanisation.

* Le Pays de Retz « mono-industriel rural »

Au Sud-Est, la Loire-Atlantique-Méridionale et la région de Machecoul regardent davantage vers la Vendée. Près du quart des emplois de Loire-Atlantique Méridionale sont occupés par des Vendéens et 12 % de ceux de Machecoul contre 6 % en moyenne des emplois du Pays de Retz. De la même façon 20 % des actifs occupés de Loire-Atlantique-Méridionale et 8 % de ceux de Machecoul travaillent en Vendée contre 4 % en moyenne pour le territoire. Ce lien avec la Vendée s'exprime aussi par le tissu industriel traditionnel de ces deux territoires aujourd'hui encore fortement polarisé sur la commune de Machecoul.

Les deux intercommunalités émettent aussi beaucoup d'actifs vers le reste du Pays de Retz chaque jour, mais ces échanges sont déséquilibrés pour la Loire-Atlantique-Méridionale, qui en capte relativement peu.

La population des deux intercommunalités est marquée par la forte proportion d'ouvriers dans la population active (respectivement 33 % pour la région de Machecoul et 36 % pour la Loire Atlantique Méridionale contre 29 % en moyenne sur le Pays) et d'agriculteurs (respectivement 3,8 % et 5,2% contre une moyenne de 2,7 % à l'échelle du Pays de Retz).

* Le Pays de Retz « touristique-résidentiel »

A l'ouest, les CC de Pornic et Sud-Estuaire bénéficient du littoral pour développer l'activité touristique mais aussi attirer de nouvelles activités grâce à leur environnement. Cependant, les deux intercommunalités n'évoluent pas tout à fait dans le même système. La ville de Pornic agit comme un pôle d'emploi structurant pour l'ouest du Pays de Retz et l'intercommunalité présente un profil assez équilibré dans ses échanges avec près de 70 % des emplois de l'intercommunalité qui sont occupés par des actifs qui y résident pour 54 % de ses actifs occupés qui y travaillent. Cependant, les actifs de Sud Estuaire sont tournés de façon très notable vers la Carene puisque près d'un quart d'entre eux y travaillent.

La communauté de communes de Pornic se constitue ainsi comme une réelle agglomération structurante du Pays de Retz avec une augmentation rapide des cadres dans les emplois et les actifs.

Un emploi et des actifs de plus en plus qualifiés

Un emploi des cadres et professions intermédiaires de plus en plus présent

L'emploi total dans le Pays de Retz est très dynamique avec une augmentation annuelle moyenne de 2,6 % sur la période 1999-2006 tandis que, en France, il n'augmentait que de 1,0 % en moyenne par an et de 1,9 % par an en Loire-Atlantique.

Emplois du Pays de Retz par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 1999

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Nombre d'emplois en 2011	4 162	11 689	2 602	6 748	10 218	8 401	43 843
Dont Agriculteurs exploitants	5,2	3,4	7,4	5,4	2,2	2,5	3,7
Dont Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	10,1	7,8	7,6	7,3	11,1	7,3	8,6
Dont cadres et professions intellectuelles supérieures	7,2	9,3	5,7	7,5	9,3	7,8	8,4
Dont Professions intermédiaires	24,0	23,4	17,8	22,2	20,4	23,9	22,4
Dont employés	23,0	22,8	30,2	26,0	31,6	31,6	27,5
Dont Ouvriers	30,5	33,3	31,2	31,4	25,4	27,0	29,6
Nombre d'emplois en 1999	2 775	7 429	2 191	5 565	7 626	6 495	32 081
Dont Agriculteurs exploitants	13,9	6,5	13,0	9,3	5,6	4,4	7,4
Dont Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	7,4	8,7	6,6	6,9	12,5	9,0	9,1
Dont cadres et professions intellectuelles supérieures	4,9	5,4	4,5	6,5	7,1	5,0	5,8
Dont Professions intermédiaires	13,3	17,6	12,1	16,0	14,1	19,9	16,2
Dont employés	23,5	25,3	26,5	19,8	31,9	33,4	27,5
Dont Ouvriers	37,0	36,4	37,3	41,5	28,7	28,3	33,9

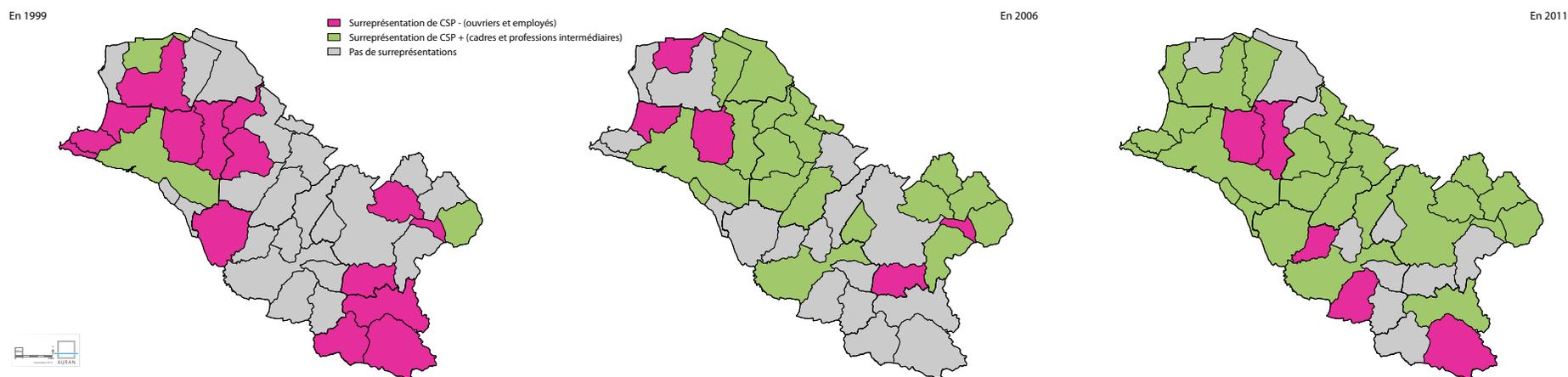
Source : INSEE, RGP2011, exploitation complémentaire

L'emploi dans le Pays de Retz a connu en parallèle une très forte montée en qualification avec la part des cadres et des professions intermédiaires qui passe de 22 % de l'emploi en 1999 à 31 % en 2011, en augmentation annuelle moyenne de 5,8 % pour les cadres et de 5,4 % pour les professions intermédiaires entre 1999 et 2011. Cette hausse est très significative en comparaison des moyennes nationales (respectivement +3,1 % et +1,8 % par an) et même à celles observables sur le département, pourtant porté par Nantes Métropole où la montée en qualification est une des plus importante à l'échelle française (respectivement +4,8 % et +3,0 %).

Cette hausse est particulièrement notable au sein de la communauté de communes Cœur Pays de Retz dont la catégorie de l'emploi des cadres et professions intermédiaires gagne 13 points entre 1999 et 2011.

Surreprésentation de catégories socioprofessionnelles dans le Pays de Retz

Source : INSEE, RGP2011, exploitation complémentaire - Traitement : Auran, mars 2015



Cependant, cette hausse rapide de la qualification cache avant tout un effet de rattrapage de l'emploi du Pays de Retz, qui rentre peu à peu dans la dynamique métropolitaine par le desserrement économique de l'agglomération nantaise. En effet, les parts de l'emploi prises par l'emploi des cadres ou des professions intermédiaires restent très inférieures à ce qui peut être observé à l'échelle du département (16,4 % d'emplois de cadres et 27,2 % d'emploi de professions intermédiaires) ou même nationale (respectivement 16,9 % et 25,4 %).

Le Pays de Retz se démarque encore par la forte part de l'emploi ouvrier dans son tissu économique avec 29,6 % d'emplois ouvriers en 2011 contre 22,5 % dans l'emploi départemental et 21,5 % dans l'emploi national. Celui-ci reste d'ailleurs encore dynamique puisqu'entre 1999 et 2011, il gagne 1,5 % par an en moyenne contre 0,5 % en Loire-Atlantique et une baisse de 0,5 % par an en France métropolitaine sur la même période. Cet emploi répond au fort tissu industriel traditionnel du territoire notamment en lien avec la construction et les grands donneurs d'ordre (Armor, Pilote, Novoferm...). C'est particulièrement vrai sur les territoires de Machecoul, Loire-Atlantique-Méridionale, Cœur Pays de Retz et Grand Lieu, dont la plupart ont connu par ailleurs une forte baisse de la part de l'emploi ouvrier.

Une montée en qualification des actifs

Parallèlement à cette montée en qualification des emplois sur le Pays de Retz, les actifs du territoire ont eux-aussi connu une évolution au profit des profils les plus

qualifiés. C'est notamment le cas pour les communautés de communes de Grand Lieu et Cœur Pays de Retz qui bénéficient de la proximité de la métropole nantaise dont ils accueillent des actifs très qualifiés par effet de périurbanisation ainsi que de la communauté de communes de Pornic qui polarise à l'échelle du Pays de Retz les activités et les profils les plus qualifiés. La part des cadres dans la population active demeure toutefois nettement inférieure à la moyenne départementale (16 %) ou nationale (15 %).

Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz
Nombre d'actifs en 2011	8 993	18 557	4 167	9 065	14 262	11 974	67 017
Dont Agriculteurs exploitants	2,4	2,0	5,2	3,8	1,5	1,6	2,3
Dont Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	6,1	6,1	5,8	6,7	9,1	5,9	6,8
Dont cadres et professions intellectuelles supérieures	10,2	10,8	7,6	7,0	12,8	7,7	9,9
Dont Professions intermédiaires	25,4	26,3	19,2	21,5	23,8	23,3	24,0
Dont employés	26,8	27,5	26,0	27,8	27,2	30,6	27,9
Dont Ouvriers	28,8	27,1	35,7	32,9	25,2	30,5	28,9
Nombre d'actifs en 1999	5 772	13 325	3 100	6 592	10 438	8 922	48 149
Dont Agriculteurs exploitants	6,7	3,8	8,8	8,9	3,8	3,4	5,1
Dont Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5,9	6,7	6,1	6,1	10,1	8,1	7,5
Dont cadres et professions intellectuelles supérieures	5,5	6,2	4,0	4,9	8,3	4,1	5,9
Dont Professions intermédiaires	17,3	20,1	12,3	16,5	17,6	18,6	17,9
Dont employés	26,1	27,9	23,4	24,2	30,6	33,1	28,4
Dont Ouvriers	37,1	34,8	44,8	39,0	28,6	31,6	34,4

Source : INSEE, RGP2011, exploitation complémentaire

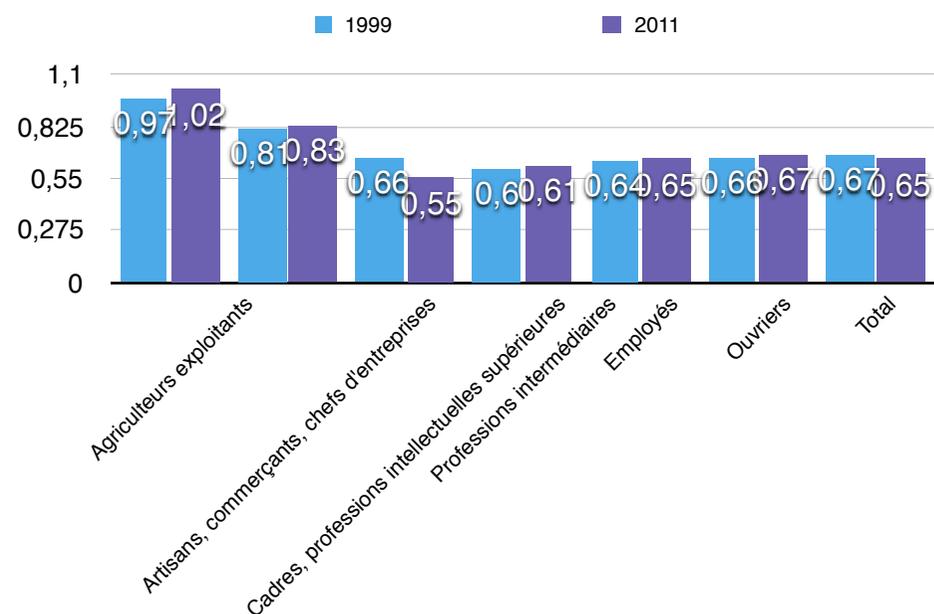
Cette montée en compétence moyenne des actifs s'est principalement fait au détriment de la catégorie des ouvriers, dont le nombre d'actifs continue d'augmenter (+1,3 % en moyenne par an entre 1999 et 2011) mais dont la part dans les actifs résidant dans le Pays de Retz n'a pourtant cessé de diminuer durant la dernière décennie. Malgré tout, la population ouvrière demeure un trait caractéristique du Pays de Retz puisqu'avec 29 % des actifs, la part des actifs ouvriers reste très au-dessus des moyennes départementales et nationales (toutes les deux autour de 23

%). C'est particulièrement vrai pour la région de Machecoul et Loire-Atlantique Méridionale qui accueillent respectivement 33 % et 36 % d'actifs ouvriers en 2011.

Un ratio emploi par actifs qui se creuse pour les cadres

Le ratio emploi par actif reste très défavorable au Pays de Retz même s'il demeure à peu près stable depuis 1999 autour de 0,65 emplois pour un actif. Cela signifie que le Pays de Retz émet quotidiennement beaucoup d'actifs vers l'extérieur, notamment vers la métropole Nantes-St-Nazaire.

Ratio emploi/actif selon la catégorie socioprofessionnelle dans le Pays de Retz



Source : INSEE, RGP2011, exploitation complémentaire

Alors même que cette catégorie connaît une croissance importante dans l'emploi, la forte attractivité résidentielle du Pays de Retz continue de creuser le rapport emploi par actif du territoire pour la catégorie des cadres. En effet, si le ratio emploi actif reste sensiblement le même sur les autres catégories, en dehors des agriculteurs et artisans-commerçants, activités plus sédentaires, dont le ratio a eu tendance à s'équilibrer, le ratio emploi par actif des cadres passe de 0,66 emplois pour 1 actif en 1999 à 0,55 emplois pour 1 actif en 2011.

A RETENIR

- * Avec 0,65 emplois pour un actif, le Pays de Retz continue d'émettre des actifs
- * Le Pays de Retz émet quotidiennement près de 50 % de ses actifs vers l'extérieur du territoire mais la part des flux internes a tendance à augmenter depuis 10 ans
- * Trois systèmes se dégagent, structurés autour de 3 pôles d'emplois (Pornic, Machecoul et Nantes Métropole)

ENJEUX

- ☑ Avec un ratio de 0,65 emplois pour un actif (contre 0,67 en 2006), le Pays de Retz demeure un territoire qui émet quotidiennement beaucoup d'actifs = comment réduire les migrations pendulaires ?
- ☑ Deux pôles d'emplois communaux structurants pour le territoire du Pays de Retz se sont constitués, l'un sur Pornic, l'autre sur Machecoul (encore à consolider) = comment faire émerger et renforcer les pôles d'emplois du Pays de Retz pour limiter les distances parcourues pour le travail ?
- ☑ Les emplois du Pays de Retz sont globalement occupés par des actifs locaux (75 %) mais les actifs travaillent pour moitié hors du territoire (notamment sur Nantes Métropole) = comment développer l'emploi pour occuper les actifs sur le territoire ?
- ☑ Un peu plus de 50 % des actifs du Pays de Retz travaillent sur le territoire et ces flux sont en augmentation depuis 1999 = comment encourager les migrations entre les territoires du Pays de Retz ?
- ☑ Si Nantes Métropole et la Carene restent des destinations privilégiées pour les actifs du Pays de Retz, leur poids dans les échanges tend à s'affaiblir = comment attirer de nouvelles activités pour éviter la fuite des actifs vers les grandes agglomérations ?
- ☑ Le ratio emploi par actif s'est amélioré pour toutes les catégories socioprofessionnelles sauf pour les cadres, pour lesquels il s'est creusé entre 1999 et 2011 = comment développer et/ou conserver de l'emploi pour les cadres ?
- ☑ L'emploi des cadres et professions intermédiaires a très nettement augmenté depuis 1999 mais leur part reste très en retrait par rapport aux moyennes départementales ou nationales = comment conserver/développer les fonctions de commandement sur le territoire ?

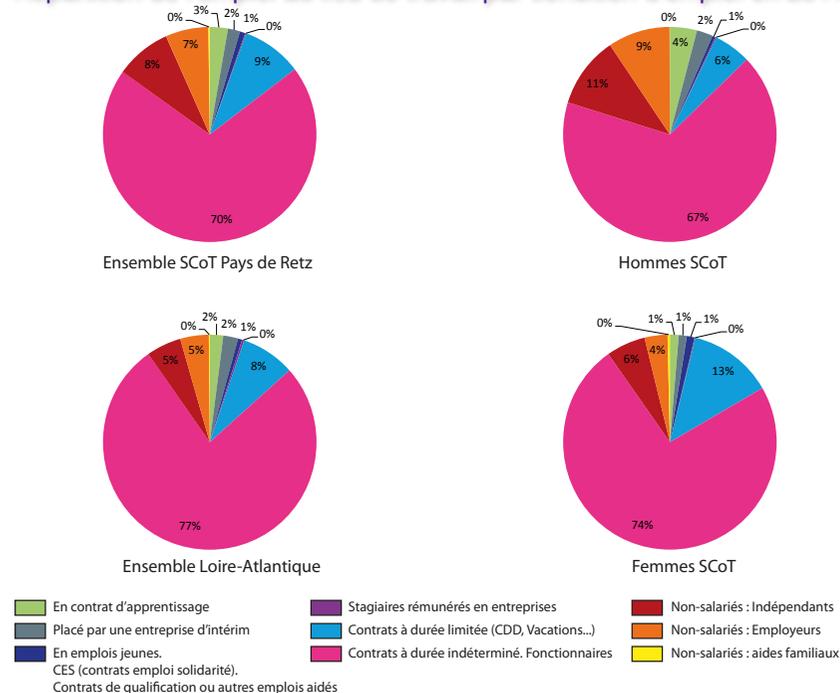
- ☑ Le Pays de Retz est un territoire qui crée encore de l'emploi peu qualifié, notamment ouvrier = comment préserver le développement de l'emploi pour les moins qualifiés ?

UN MARCHÉ DU TRAVAIL QUI RESTE PRÉCAIRE NOTAMMENT POUR LES SÉNIORS

Un emploi très différencié entre hommes et femmes

Le territoire du Pays de Retz se distingue légèrement du reste du département dans le type de contrat qui conditionne ses emplois en 2011. Moins de CDI y sont proportionnellement présents que dans le reste du département (70 % contre 77 %). Cet important différentiel s'explique principalement par la nature du tissu économique du territoire. De par son tissu artisanal et commerçant important (9 % des emplois et 7 % des actifs contre 6% des emplois et 5 % des actifs à l'échelle départementale), la part d'emplois des indépendants et celle des employeurs sont plus importantes que dans le reste du département. La part des contrats en apprentissage (3 % contre 2% à l'échelle départementale) est aussi lié au tissu économique tourné vers l'artisanat et le service aux personnes.

Répartition de l'emploi au lieu de travail par condition d'emploi en 2011



Source : INSEE, RGP 2011

Les différences sont aussi très marquées entre l'emploi des hommes et celui des femmes. Les hommes sont davantage concernés par des emplois non-salariés qu'ils soient indépendants (11 % contre 6 % des femmes) ou employeurs (9 % contre 4 % des femmes). L'importance de la construction dans le tissu économique du territoire pèse aussi sur les différences de contrats entre hommes et femmes puisque les hommes connaissent davantage l'intérim (2 % contre moins de 1% pour les femmes) et l'apprentissage (4 % contre 1 % des femmes). Les femmes se distinguent quant à elles par la forte présence de CDI et de CDD.

Le taux d'activité féminin est très important dans le Pays de Retz (75,5 %) par rapport aux moyennes départementales (73,4 %) ou nationale (72,6 %). C'est notamment le cas des territoires rétro-littoraux où il dépasse les 77 %, bénéficiant de la tradition ancienne de l'emploi féminin d'appoint industriel notamment en Loire-Atlantique-Méridionale par exemple avec l'industrie textile. Sur ces territoires, le taux d'activité féminin tend à rejoindre le taux d'activité masculin.

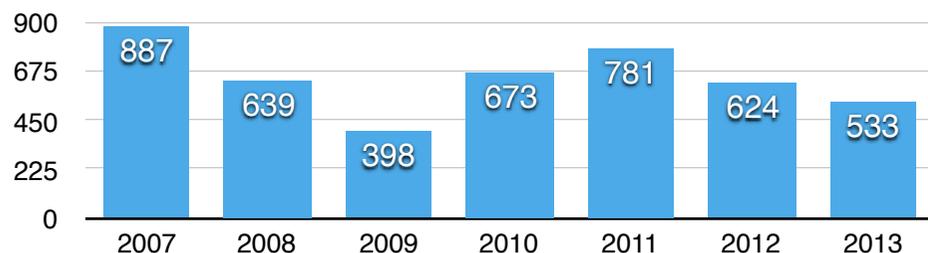
Sur le littoral, sur les CC de Pornic et Sud Estuaire, le taux d'activité féminin est nettement inférieur (respectivement 70,2 % et 71,3 %), sans doute lié au tissu économique spécifique du littoral lié au tourisme et au résidentiel.

Même si les femmes bénéficient globalement d'emplois plus stables (74 % de CDI contre 67 % pour les hommes), la réalité qui se cache sous ces contrats est souvent plus contrastée. Les femmes représentent en 2011 près de 82 % des contrats signés à temps partiel dans le Pays de Retz et ce type de contrat concerne plus du tiers de l'emploi féminin. L'emploi à temps partiel peut relever d'un choix personnel pour les gardes d'enfants ou dans l'optique d'un emploi d'appoint pour le ménage mais bien souvent, il est aussi subi et correspond à des emplois précaires que l'on retrouve surtout dans certains secteurs d'activités présents dans le Pays de Retz comme le commerce, la restauration ou le service aux personnes.

Un emploi intérimaire sensible aux crises économiques conjoncturelles

En termes d'emploi au lieu de travail (enregistré là où l'intérimaire travaille), la part des intérimaires est sensiblement la même pour le Pays de Retz que pour le département (2 %). Ce sont d'abord des emplois masculins (à 68 %), répondant aux besoins saisonniers et ponctuels des entreprises locales, notamment dans l'industrie et pour la construction.

Evolution de l'emploi intérimaire entre 2007 et 2013 dans le Pays de Retz



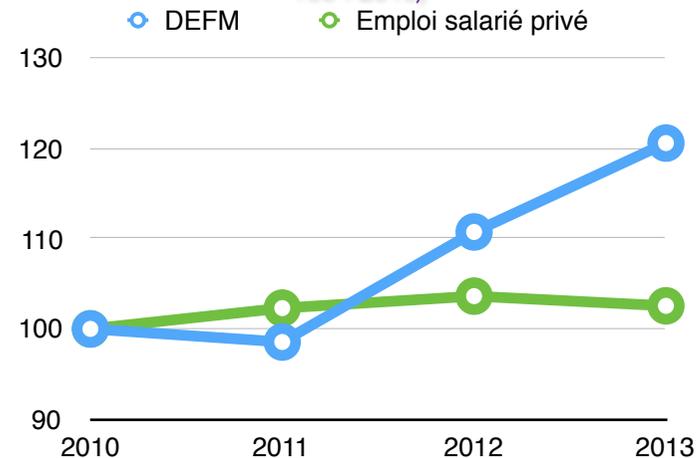
Source : URSSAF, ACOSS, 2014

Lorsque que l'on considère l'emploi salarié privé (enregistré à l'entreprise d'emploi intérimaire où l'intérimaire est salarié), le Pays de Retz est cependant moins concerné par l'intérim que d'autres territoires puisque l'emploi salarié privé des intérimaires ne représente que 2,1 % de son emploi salarié privé total contre 4,6 % pour la Loire-Atlantique et 3,7 % pour la France métropolitaine. Cela est dû principalement à la localisation des agences d'intérim auxquelles les entreprises du territoire ont recours, notamment concentrées sur les agglomérations nantaise et nazairienne.

L'emploi salarié privé intérimaire est un bon indicateur de la santé économique car il est le premier levier sur lequel les entreprises peuvent jouer facilement sans toucher à leur masse salariale. Comme dans tous les autres territoires français, le Pays de Retz a connu deux périodes de chute et rebond successif avec, en 2007 jusqu'en 2009, la crise des subprimes puis une reprise avec un pic en 2011 et une nouvelle chute avec la crise de la dette.

Des populations très fragilisées face au chômage

Evolution du nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (toutes catégories confondues) comparé à l'évolution de l'emploi salarié privé (base 100 : 2010)



Source : URSSAF, ACOSS, 2014 ; Pôle Emploi 2014

Le Pays de Retz a connu un rebond rapide du nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois enregistrés par Pôle Emploi à partir de 2011. La relative stabilité de l'emploi salarié privé n'a pu enrayer cette hausse rapide (plus de 20 % en 2 ans) qui répond à des causes diverses : arrivées de nouvelles populations, par le jeu des migrations résidentielles, dont certains membres des ménages peuvent être à la recherche d'un emploi, restructurations d'entreprises extérieures au Pays de Retz qui emploient des résidents du Pays de Retz (40 % d'entre eux travaillent hors du territoire du Pays)...

Cette augmentation a été notablement plus rapide dans le Pays que dans le département sur l'année 2014 et notamment pour les publics les plus fragiles que sont les jeunes et les seniors. Ces deux catégories sont d'ailleurs plus présentes dans les demandeurs d'emploi de catégorie A du Pays de Retz que dans la moyenne départementale.

Evolution du nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de Catégorie A (qui n'ont eu aucune activité durant le mois)

	Pays de Retz			Département		
	Nombre	Part dans le Pays	Evolution annuelle déc 2013-déc 2014	Nombre	Part dans le dép.	Evolution annuelle déc 2013-déc 2014
DEFM Cat. A	6 375	100,0 %	9,5 %	66 459	100,0 %	7,7 %
Dont hommes	3 323	52,1 %	11,5 %	35 312	53,1 %	8,7 %
Dont femmes	3 052	47,9 %	7,4 %	31 147	46,9 %	6,6 %
Dont moins de 25 ans	1 239	19,4 %	9,8 %	11 952	18,0 %	7,6 %
Dont 25-49 ans	3 519	55,2 %	6,0 %	40 988	61,7 %	6,5 %
Dont plus de 50 ans	1 617	25,4 %	17,6 %	13 519	20,3 %	11,6 %

Source : Pôle Emploi 2014

L'emploi des séniors est une vraie problématique pour le territoire puisque ceux-ci représentent plus du quart des DEFM de catégorie A enregistrés au 31 décembre 2014 contre 20 % de ceux du département, avec une augmentation de plus de 17 % en un an.

Un marché de l'emploi très marqué par les emplois saisonniers

Principaux résultats de l'enquête BMO 2015

	Pays de Retz	Evolution / 2014	Loire - Atlantique	Evolution / 2014
Part d'établissements recruteurs	23,4 %	↓	22,8 %	↑
Projets de recrutement enregistrés	3 775	↑	38 968	↑
Part de difficulté de recrutement	45,3 %	↑	38,7 %	↑
Poids des projets saisonniers	70,0 %	↑	37,3 %	↓

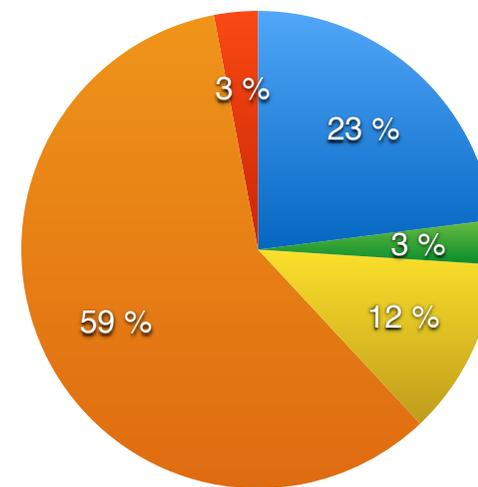
Source : Pôle Emploi, Enquête BMO 2015

L'enquête Besoin Main d'œuvre, effectuée annuellement par Pôle Emploi, donne des éléments sur l'optimisme des entrepreneurs qui sont amenés à se prononcer sur les éventuels recrutements à venir, ainsi que sur les métiers qui recrutent ou qui connaissent des tensions au recrutement.

Si la part d'établissements enquêtés annonçant vouloir recruter en 2015 a diminué, le nombre de projets de recrutement enregistrés par Pôle Emploi est en hausse en 2015. Ceux-ci sont principalement portés par les établissements de moins de 10 salariés qui, s'ils sont proportionnellement moins enclins à embaucher, demeurent les principaux pourvoyeurs d'emplois du Pays de Retz avec près de 2 460 projets annoncés, soit près de 65 % des projets enregistrés. Le reste des projets se répartit entre les PME-PMI de moins de 50 salariés (20 %) et celles de plus de 50 (15 %).

Répartition des projets de recrutement en 2015 par grands secteurs

- IAA
- Autres industries
- Commerce
- Services
- Construction

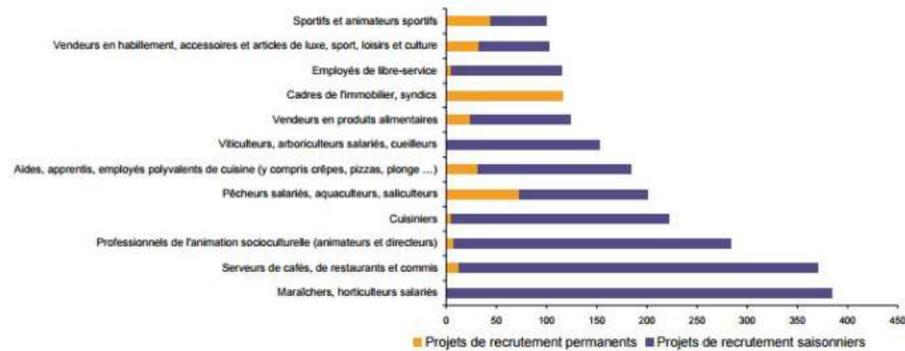


Source : Pole Emploi, BMO 2015

La plupart des projets concernent les activités résidentielles et touristiques avec des emplois de services (59 %) et de commerce (12 %). Les IAA, avec les activités liées au maraichage, représentent tout de même 23 % des projets de recrutement sur l'année. Ces deux principales composantes du marché du travail du Pays de Retz expliquent largement la très forte proportion d'emplois saisonniers dans ces projets (70 % contre 37 % à l'échelle départementale). Les besoins demeurent très ponctuels avec des pics à la saison estivale pour les emplois de services dont 72 % des projets sont saisonniers et de commerce (dont 66 % des projets sont saisonniers) et des pics au moment des récoltes pour les IAA (dont 82 % des projets de recrutement concernent des emplois saisonniers).

Les 12 métiers les plus recherchés en 2015 sur le Pays de Retz

Les 12 métiers les plus recherchés



Source : Pôle Emploi, Enquête BMO 2015

Ces problématiques se retrouvent dans les 12 métiers les plus recherchés. Pour l'agroalimentaire, les maraichers et cultivateurs sont les premiers employeurs potentiels du Pays de Retz mais les emplois proposés sont exclusivement des emplois saisonniers. La restauration et le commerce viennent ensuite avec là-aussi des emplois majoritairement saisonniers pour répondre au surplus d'activité liée à la saison touristique.

Métiers sous tension dans le Pays de Retz

Liste des métiers les plus souvent associés à des difficultés de recrutement	Effectifs à recruter	Taux de tension	Poids des recrutements saisonniers
Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés	58	100%	100.0%
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agro-alimentaires)	30	100%	62.9%
Chefs cuisiniers	28	100%	64.5%
Couvreurs	25	100%	0.0%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	17	100%	0.0%
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	16	100%	100.0%
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	16	100%	0.0%
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	16	100%	0.0%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	34	97%	29.0%
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	42	94%	91.1%
Conducteurs et livreurs sur courte distance	55	88%	14.1%
Cuisiniers	221	73%	97.9%

* Uniquement sur les métiers qui recensent plus de 15 projets de recrutement du territoire

Source : Pôle Emploi, Enquête BMO 2015

Concernant les difficultés d'embauche, elles concernent avant tout les métiers liés à la construction (couvreurs, ouvriers non-qualifiés, ingénieurs...) sur tout type de qualification, du non-qualifié à l'ingénieur. Suivent ensuite les métiers de bouche, liés à l'activité touristique et à l'agroalimentaire, eux-aussi sur des niveaux très divers de qualification, de l'apprenti au chef cuisinier. Enfin, certains métiers de services aux

entreprises, parfois saisonniers pour répondre aux surplus d'activité ou à la demande durant les périodes de vacances, connaissent des difficultés de recrutement.

A RETENIR

- * Une surreprésentation des emplois non-salariés, principalement chez les hommes, liée aux composantes du tissu économique du Pays de Retz (artisanat, commerce, services aux personnes...)
- * Un taux d'activité féminin nettement supérieur à la moyenne départementale mais des emplois encore très souvent concernés par du temps partiel
- * Des demandeurs d'emplois dont le nombre croît beaucoup plus vite que dans le reste du département notamment sur la catégorie des seniors
- * Des offres d'emplois nombreuses, notamment dans le service aux personnes et l'agroalimentaire, mais largement dominées par des emplois saisonniers
- * Des difficultés de recrutement notables pour les secteurs de la construction et de la restauration

ENJEUX

- ☑ Les femmes demeurent les plus concernées par le temps partiel notamment dans les secteurs du commerce et du service aux personnes = comment rester vigilant pour que le temps partiel reste un choix et non une contrainte ?
- ☑ Les seniors sont une population particulièrement fragile face au chômage sur le Pays de Retz = comment faciliter le retour à l'emploi pour des populations de plus de 50 ans ?
- ☑ Beaucoup d'intentions d'embauche mais une très forte part d'emploi saisonnier = comment travailler avec les entreprises pour offrir des solutions plus pérennes sur certaines compétences ?
- ☑ Des tensions sur les métiers moins qualifiés mais à plus forte pénibilité de la restauration et du bâtiment = comment rendre attractif les métiers les moins qualifiés dans une optique de retour à l'emploi des populations les plus fragiles ?
- ☑ Des tensions sur les métiers qualifiés de la restauration et du bâtiment = comment rendre attractif ces métiers et accompagner la montée en compétence des salariés dans ces secteurs ?

LA FORMATION

Un niveau de formation qui augmente mais qui reste très en retard sur l'enseignement supérieur

Le niveau de formation de la population de plus de 15 ans non-scolarisée au Pays de Retz a fortement augmenté entre 1999 et 2011 puisque la part des diplômés de Bac et plus est passée de 32,5 % à 37,8 %. Elle reste cependant très inférieure à la moyenne observée sur le département (45,1 % en 2011). Cela peut s'expliquer en partie par la forte proportion du niveau CAP, BEP (31,4 % contre 27,4 % à l'échelle départementale) qui répond aisément aux besoins de qualification des entreprises du bâtiment très présentes sur le territoire. Cette caractéristique se retrouve sur toutes les intercommunalités qui composent le Pays de Retz.

Niveau de formation de la population du Pays de Retz

	Cœur Pays de Retz	Grand Lieu	Loire Atlantique Méridionale	Région de Machecoul	Pornic	Sud Estuaire	Pays de Retz	Loire-Atlantique
Population non-scolarisée en 2011	12 251	25 168	6 332	13 798	26 319	20 684	104 551	919 790
Dont sans diplômes	11,1	10,9	19,1	15,9	12,6	17,4	13,8	12,4
Dont CEP	9,9	10,1	13,1	11,6	12,7	11,7	11,4	9,7
Dont BEPC, brevets des collèges	5,1	4,3	4,1	5,4	6,7	5,5	5,4	5,3
Dont CAP, BEP	32,1	32,1	30,6	32,3	29,7	31,8	31,4	27,4
Dont BAC, BP	18,4	18,6	16,5	18,3	17,1	15,9	17,5	17,2
Dont ens. Sup. court	14,9	15,2	11,2	11,3	11,5	11,3	12,7	14,3
Dont ens. Sup. long	8,5	8,8	5,4	5,2	9,7	6,4	7,8	13,6

Source : INSEE, RGP2011, exploitation complémentaire

Le Pays de Retz présente un profil contrasté selon ses pôles d'emplois.

D'un côté, Cœur Pays de Retz et Grand Lieu ont une population plus diplômée en moyenne que le reste du territoire avec en moyenne 41,8 % de la population de plus de 15 ans non-scolarisée à avoir un niveau supérieur ou égal au bac. Ces deux

territoires profitent principalement de la venue de population très diplômées de Nantes Métropole par le jeu des migrations résidentielles.

A l'opposé, la région de Machecoul, Sud Estuaire et la Loire-Atlantique Méridionale ont un profil très marqué par la part des sans-diplômes et des diplômés d'un niveau brevet des collèges et inférieur qui représente respectivement 33 %, 35 % et 36 % de la population de plus de 15 ans non-scolarisée quand elle est de 31 % à l'échelle du Pays et de 27 % à l'échelle départementale.

Pour la région de Machecoul et la Loire-Atlantique-Méridionale au passé très marqué par l'industrie et éloignés géographiquement des établissements d'enseignement supérieur, le niveau de diplôme a longtemps été un non-problème puisque le marché de l'emploi local absorbait ces populations qui répondaient à ses besoins. Aujourd'hui, la montée en compétence des emplois s'avère souvent un obstacle pour ces populations qu'il faut accompagner. Les deux intercommunalités sont d'ailleurs celles au sein du Pays de Retz où la part des moins diplômés a diminué le plus rapidement entre 1999 et 2011.

Sud Estuaire est plus atypique puisque le nombre de sans diplôme a augmenté entre 1999 et 2011 de 0,5 % en moyenne par an. Son tissu économique très tourné vers le tourisme et le service aux personnes attire des populations peu qualifiées, la part des sans diplôme est d'ailleurs l'une des plus fortes du territoire derrière la Loire-Atlantique Méridionale.

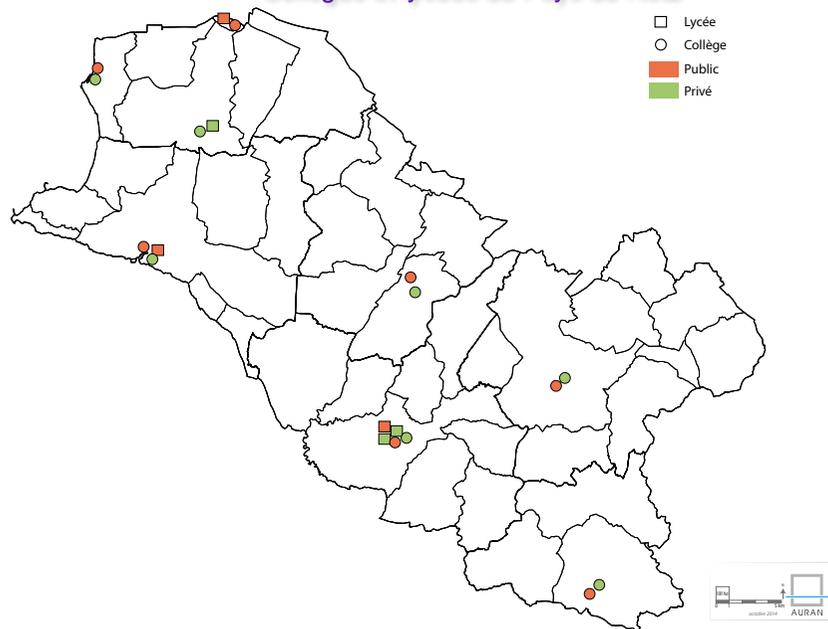
Une offre de formation initiale exclusivement de niveau bac

Le Pays de Retz propose une offre en formation initiale exclusivement de niveau bac liée principalement aux filières traditionnelles du territoire (construction, agroalimentaire, services aux personnes...).

Le territoire dispose en effet de 6 lycées dont 3 publics et 3 privés ainsi que de 14 collèges dont 7 publics et 7 privés. Ils offrent des formations générales mais aussi des formations professionnelles.

L'offre du secondaire est complétée par quelques unités de formations (Centre de Formation des Apprentis, Maisons Familiales Rurales).

Collèges et lycées du Pays de Retz



Source : Communes - Traitement : Auran, mars 2015

Le Pays de Retz ne dispose actuellement d'aucune formation post-bac initiale. Les jeunes du Pays de Retz doivent se tourner vers les agglomérations nantaise et nazairienne pour prolonger leurs études.

Etablissements de formation initiale (hors collège)

Etablissement	Lieu géographique	Enseignement
BTP CFA Loire-Atlantique	Saint-Brévin-les-Pins	BP et CAP Charpente bois, Maçonnerie, Génie climatique et sanitaire, Peinture, Menuiserie, Maintenance en équipement thermique
MFR Val de Logne	Legé	CAP Maintenance des matériels – options matériels de travaux publics et de manutention / tracteurs et matériels agricoles (CA) / Pars et jardins Bac Professionnel agroéquipement
LEPRP Saint Martin Lycée agricole	Machecoul	CAPA Services en milieu rural Bac Professionnel Services aux personnes et aux territoires
MFR	Saint-Père-en-Retz	Bac Professionnel Services aux personnes et aux territoires
MFR	Saint-Philbert de Grand Lieu	Bac Professionnel Services aux personnes et aux territoires

Lycée Général & Technologique Pays de Retz	Pornic	Bac séries ES, L, S Bac Technologique STMG spécialités : Gestion/ Finance, Mercatique, RH et communication
Lycée Professionnel Albert Chassagne	Paimboeuf	CAP et Bac Professionnel : Mécanique automobile (FI & CA), Electricité, Commerce, Accueil MC Technicien en réseaux électriques (CA)
Lycée Professionnel Louis Armand	Machecoul	CAP et Bac Professionnel Mécanique automobile (FI & CA), Maintenance des équipements industriels, Restauration/Cuisine

Source : GRETA, 2015

Une offre de formation continue limitée

La mise en place de formation continue est très contraignante pour les métiers de l'industrie et pour ceux du bâtiment car elle nécessite des équipements lourds (chaîne de production, unités de travail...) qui ne peuvent pas être déplacés. Ces formations sont donc situées de façon privilégiée dans les grandes agglomérations pour être accessibles par le plus grand nombre.

Offre de formation continue dans le Pays de Retz

Etablissement	Ville	Actions
A2F FORMATION SAINT NAZAIRE	Machecoul - Pornic	Acquisition et développement des compétences clés
CFP PRESQU'ILE	Machecoul - Pornic	Dispositif d'accès à l'emploi
A2F FORMATION SAINT NAZAIRE	Machecoul	Orientation pour le public salarié en contrat aidé
CFP PRESQU'ILE	Machecoul	Plateforme d'orientation et insertion professionnelle pour un public adulte
IPFA	Pornic	Accompagnement renforcé vers l'emploi
A2F FORMATION SAINT NAZAIRE	Pornic	Acquisition et développement des compétences clés
A2F FORMATION SAINT NAZAIRE	Pornic	Action d'orientation
LE POINT CLE	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	Acquisition et développement des compétences clés
LEAP Saint Gabriel Nantes Océan Lycée agricole	Saint-Père-en-Retz	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux SST
MFR	Saint-Père-en-Retz	CAP petite enfance, Préparation concours Aide-soignante et Auxiliaire de puériculture SST, Accompagnement VAE
IFAS	Machecoul	Diplôme d'Aide-soignant

Source : GRETA, 2015

L'offre disponible en formation continue est très limitée sur le Pays de Retz et se partage entre formation pour le retour des populations fragiles à l'emploi et des préparations aux concours pour les métiers des services aux personnes, principalement dans les métiers de la Santé.

A RETENIR

- * Un niveau de formation global qui s'élève mais reste nettement inférieur à la moyenne départementale
- * Une forte proportion de diplômés niveau CAP et BEP qui répondent aux formations disponibles sur le territoire et en partie aux besoins des entreprises du territoire (constructions et services aux personnes)
- * Aucune formation post-bac n'est proposée sur le territoire mais les formations niveau CAP, BEP et Bac Pro sont axées principalement sur les grandes filières du territoire (construction, services aux personnes, tourisme)
- * L'offre en formation continue est très limitée et concentrée principalement vers la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi et la préparation aux concours paramédicaux

ENJEUX

- ☑ Un niveau de diplôme qui reste inférieur à la moyenne départementale et nationale = comment accompagner la montée en compétence des emplois en fournissant des formations qualifiantes et diplômantes aux populations les moins qualifiées?
- ☑ Les emplois montent en compétence et des métiers qualifiés peinent à trouver preneur = comment proposer des formations post-bac ou faciliter l'accès à ces formations depuis le territoire pour accompagner la montée en compétences des actifs ?
- ☑ Aucune formation post-bac et peu de formations continues sont offertes sur le territoire = comment améliorer le lien entre les besoins des entreprises et les formations proposées localement ?



LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS DE RETZ

LE TISSU ÉCONOMIQUE DU PAYS DE RETZ

- * Enjeu n°1 : Rendre le territoire attractif notamment pour les entreprises du secteur productif (industrie, services aux entreprises...)
- * Enjeu n°2 : Conserver et attirer les établissements stratégiques sur le territoire (sièges, fonctions tertiaires supérieures...)
- * Enjeu n°3 : S'appuyer sur les filières spécifiques au Pays de Retz (Construction, agroalimentaire, santé, tourisme, industries multi-filières)
- * Enjeu n°3bis : Accompagner les acteurs des filières spécifiques du Pays de Retz dans leur projet de développement
- * Enjeu n°3ter : Accompagner les évolutions des filières spécifiques du territoire et le développement des filières émergentes
- * Enjeu n°4 : Encourager la création d'entreprises et accompagner le développement des TPE (guichet unique, parcours résidentiel d'entreprises...)

LES SITES D'ACTIVITÉS

- * Enjeu n°5 : Accueillir plus d'emplois sur les sites d'activités existants en optimisant l'utilisation de l'espace
- * Enjeu n°6 : Développer une offre en immobilier tertiaire visible et accessible (Pôle tertiaire urbain, centre de télétravail...)
- * Enjeu n°7 : Renforcer la polarisation du commerce et des services aux particuliers dans les centres urbains
- * Enjeu n°8 : Renforcer les zones d'équilibre pour en faire les vitrines économiques du territoire (renforcement du traitement paysager, expérimentation sur les énergies nouvelles renouvelables...)
- * Enjeu n°9 : Favoriser les liens entre intercommunalités (complémentarité de l'offre, gouvernance ...)
- * Enjeu n°10 : Améliorer le dialogue entre entreprises et entre entreprises et collectivités
- * Enjeu n°11 : Faciliter et sécuriser l'accès aux zones pour tous les modes de déplacement
- * Enjeu n°12 : Développer le réseau à très haut débit dans les zones d'activités
- * Enjeu n°12bis : Renforcer la sécurité des entreprises dans les zones d'activités

L'EMPLOI ET LA FORMATION

- * Enjeu n°13 : Améliorer la mobilité des actifs pour augmenter leur employabilité et développer l'emploi local pour réduire les déplacements domicile-travail
- * Enjeu n°14 : Améliorer l'adéquation entre les besoins des entreprises et les formations proposées localement
- * Enjeu n°15 : Rendre attractif certains métiers en tension, notamment ceux du bâtiment et de la restauration
- * Enjeu n°16 : Augmenter l'employabilité des actifs résidants (travailleurs et chômeurs)
- * Enjeu n°17 : Faciliter le retour à l'emploi pour les seniors

LE COMMERCE

- * Enjeu n°18 : Améliorer prioritairement les conditions d'accueil des commerces dans les centralités (polarisation, accessibilité, environnement urbain, animation/communication)
- * Enjeu n°19 : Adapter le développement des pôles commerciaux de périphérie aux besoins des sous-territoires et des contextes locaux d'évasion
- * Enjeu n°20 : Faire monter en puissance et en gamme un nombre limité de pôles commerciaux structurants



PLAN D' ACTIONS

AXE N°1 : DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Ambition :

- ▶ Capitaliser les expériences locales et les diffuser à l'échelle du Pays de Retz
- ▶ Faire connaître les actions déjà portées

	Actions	Echelle	Porteurs et partenaires
Action de court terme	1	Mutualiser à l'échelle du Pays de Retz des outils de suivi du tissu économique (mise en place d'un SI commun)	Pays de Retz Communautés de communes + PETR du Pays de Retz
	2	Organiser des rencontres annuelles entre communautés de communes du Pays de Retz pour échanger sur les expériences locales et créer une « Bourse des bonnes pratiques »	Pays de Retz PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires + Pôle Emploi
	3	Organiser des rencontres entre les offices du tourisme du Pays de Retz pour partager les expériences et élaborer des stratégies communes	Pays de Retz PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Offices du tourisme
	4	Faire connaître les actions menées par Pôle Emploi et les Chambres consulaires	Pays de Retz Chambres consulaires + Pôle Emploi + Mission locale + PETR du Pays de Retz
Action de moyen terme	1	Faire connaître aux artisans-commerçants les dispositifs d'aides financières par la création et la diffusion d'un document	Pays de Retz Chambres consulaires + Communes + Associations de commerçants + Communautés de communes
	2	Sensibiliser les entreprises aux possibilités de formation lors de leur création	Pays de Retz Chambres consulaires + Fédération de branches + Communautés de communes + PFIL

AXE N°2 : METTRE EN RÉSEAU LES ENTREPRISES DU PAYS DE RETZ

Ambition :

- ▶ Créer une synergie entre les entreprises pour développer des solutions mutualisées et faire remonter les besoins
- ▶ Renforcer le dialogue entre les communautés de communes et les entreprises

	Actions	Echelle	Porteurs et partenaires
Action de court terme	1	Créer un calendrier mutualisé des événements économiques à l'échelle du Pays de Retz et mettre en cohérence les actions/dates choisies	Pays de Retz PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Communes + Partenaires institutionnels (dont chambres consulaires)
	2	Développer les petits-déjeuners d'entrepreneurs	Communautés de communes / Pays de Retz Clubs d'entreprises + Communautés de communes + Chambres consulaires
	3	Organiser la rencontre des nouveaux entrepreneurs avec le club d'entreprise et proposer un système de parrainage avec une entreprise du club	Pays de Retz Clubs d'entreprises + Communautés de communes + ILAS
Action de moyen terme	1	Créer un annuaire des entreprises à l'échelle du Pays de Retz	Pays de Retz Communautés de communes + PETR du Pays de Retz
	2	Créer et animer un événement économique à l'échelle du Pays de Retz, type « salon d'entreprise »	Pays de Retz Clubs d'entreprises + PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires
	3	Créer des conseils de zones cf comités de sites de la 3CPR	Pays de Retz / Zones d'activités Communautés de communes + Chambres consulaires
	4	S'appuyer sur les réseaux d'entreprise pour élaborer des solutions et des services mutualisés (crèche, restauration...)	Pays de Retz / Zones d'activités Clubs d'entreprises + Communautés de communes
	5	Organiser des événements réguliers (olympiades, concours...) à destination des entreprises	Pays de Retz / Zones d'activités Communautés de communes + Clubs d'entreprises

AXE N°3 : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Ambition :

- ▶ Améliorer la qualité de l'accueil des entreprises sur le territoire
- ▶ Renforcer les liens entre entrepreneurs et collectivités
- ▶ Accompagner les entreprises dans leur développement

	Actions	Echelle	Porteurs et partenaires	
Action de court terme	1	Organiser du relais politique sur les besoins en Très Haut Débit et en montée en débit au niveau départemental et sur les difficultés de l'accueil d'apprentis pour les entreprises	Pays de Retz PETR du Pays de Retz + Elus du Pays de Retz	
	2	Promouvoir les espaces mutualisés de travail existants et développer de nouvelles solutions	Pays de Retz/ Communautés de communes + PETR du Pays de Retz	
	3	Sensibiliser les entreprises par le relais des clubs aux normes d'aménagement et à la problématique de la consommation d'espace	Pays de Retz/ Communautés de communes	Communautés de communes + Clubs d'entreprises + PETR du Pays de Retz
	4	Créer une bourse au covoiturage à l'échelle des zones d'équilibre et des grosses ZAP cf. IEPAD Bois Fleuri La Chevrolière	Pays de Retz/ Zone d'activités	Communautés de communes + Clubs d'entreprises + PETR du Pays de Retz + ADEME
Action de moyen terme	1	Créer une bourse aux locaux cf CC Grand Lieu	Pays de Retz Communautés de communes + Acteurs de l'immobilier d'entreprise	
	2	Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes du Pays de Retz en créant des « junior entreprises »	Pays de Retz	Communautés de communes + Clubs d'entreprises + Académie
	3	Créer une charte commune (paysagère, signalétique...) pour l'aménagement des zones d'activités avec une déclinaison possible en fonction de l'importance des zones	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Clubs d'entreprises
	4	Adapter les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme pour faciliter la réduction de consommation d'espace en zone d'activités	Communautés de communes / Communes	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Communes
Action de long terme	1	Lancer une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPEct) à l'échelle du Pays de Retz	Pays de Retz PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires + Pôle Emploi + Mission Locale + Région	
	2	Développer des Plans de Déplacements inter-entreprises (PDIE) à l'échelle des zones d'activités	Pays de Retz/ Zones d'activités	Communautés de communes + Clubs d'entreprises
	3	Etendre le dispositif de PCET mené sur l'ancien Pays de Grand Lieu-Machecoul-Logne à l'échelle du Pays de Retz	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes

AXE N°4 : VALORISER LE TERRITOIRE, LES SAVOIR-FAIRE ET LES PRODUITS LOCAUX

Ambition :

- ▶ Proposer une offre touristique commune à l'échelle du Pays de Retz
- ▶ Faire connaître les métiers et les savoir-faire du territoire

	Actions	Echelle	Porteurs et partenaires	
Action de court terme	1	Organiser des rencontres entre entreprises et chefs d'établissements scolaires	Pays de Retz Chambres consulaires + Communes + Académie	
	2	Sensibiliser et former les artisans-commerçants au bon accueil cf « Exception accueillante » à la CC Pornic avec la CCI	Pays de Retz/ Communes	Communes + Chambres consulaires + Associations de commerçants
	3	Diffuser les Forums de l'emploi à l'échelle du Pays de Retz	Pays de Retz	Communautés de communes + Chambres consulaires + Académie + Partenaires institutionnels
	4	Encourager les commerçants locaux à s'investir dans le mécénat sportif et culturel pour acquérir de la visibilité	Pays de Retz/ Communes	Communes + Chambres consulaires + Associations de commerçants + Clubs d'entreprise
	5	Mettre en place un schéma directeur des modes doux pour favoriser les déplacements à vélo, pour les touristes et les habitants	Pays de Retz	PETR Pays de Retz + Communautés de communes + Conseil Départemental
Action de moyen terme	1	Développer l'approvisionnement local en matière alimentaire en travaillant avec des producteurs locaux pour la restauration collective	Pays de Retz/ ZAE	PETR du Pays de Retz + Communautés de Communes + Clubs d'entreprises + Chambre d'agriculture + Région + Conseil départemental
	2	Accompagner les commerçants dans leur communication pour faire la promotion des commerces de centres-villes auprès des habitants/clients	Communes	Communes + Chambres consulaires + Association de commerçants
	3	Créer des circuits touristiques de promotion des produits locaux	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires + Offices de tourisme + Loire Atlantique Développement
	4	Développer les portes ouvertes d'entreprises cf. CC Grand Lieu portées par les entreprises et les Communautés de communes	Pays de Retz	Communautés de communes + Clubs d'entreprises
	5	Travailler sur les liens avec Nantes Métropole autour du Voyage à Nantes cf Pays du Vignoble Nantais	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Offices du tourisme
Action de long terme	1	Constituer des pôles de spécificité économique, par exemple : • Création d'un pôle Construction autour des Carrières de Rouans et Chéméré et de Stradal à Arthon, ... • Création d'un pôle agroalimentaire autour de la Laiterie de St-Père, des biscuiteries St-Michel...	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires
	2	Créer un pass Découverte à l'échelle du Pays de Retz cf Pass Découverte de Sud Estuaire	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Offices du tourisme + Associations de commerçants
	3	Développer les salons physiques et connectés de l'emploi	Pays de Retz	Communautés de communes + Clubs d'entreprises + Partenaires institutionnels

AXE N°5 : FAIRE CONNAITRE LE PAYS DE RETZ

Ambition :

- ▶ Construire une identité commune attractive
- ▶ Communiquer d'une seule voix

		Actions	Echelle	Porteurs et partenaires
Action de court terme	1	Créer une fédération des clubs d'entreprises à l'échelle du Pays de Retz	Pays de Retz	Chambre de Commerce et d'Industrie + Communautés de communes + Clubs d'entreprises
	2	Associer l'identité « Pays de Retz » aux événements locaux	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Communes + Partenaires institutionnels
	3	Développer la promotion touristique du Pays de Retz via la parution d'un Guide du Routard	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Offices de tourisme + Communautés de communes
Action de moyen terme	1	Créer un outil de promotion du territoire (campagne de publicité, support visuel) à destination des touristes et des entreprises	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Offices du tourisme + Communautés de communes
	2	Renforcer l'animation du label « Produit en Pays de Retz » afin de l'étendre à de nouveaux produits/savoir-faire	Pays de Retz	Chambres consulaires + Association label « produit en Pays de Retz »
	3	Mettre en place une newsletter économique	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Chambres consulaires
	4	Créer et animer une signalétique spécifique d'entrée en Pays de Retz	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes + Conseil Départemental
Action de long terme	1	Créer une « agence de développement » spécifique au Pays de Retz	Pays de Retz	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes
	2	Renforcer des coopérations sur la thématique du marketing territorial avec les territoires voisins	Pays de Retz + Territoires voisins	PETR du Pays de Retz + Communautés de communes



ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE COMMUNALE DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre d'un diagnostic économique mené à l'échelle du territoire du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Retz, le SCoT fait appel aux communes pour mettre à jour un inventaire des équipements publics communaux afin de mieux connaître les services publics du territoire.

Commune :

Existe-t-il dans votre commune au moins... (Aujourd'hui, en 1990, avant 1990, projet d'implantation)

Services publics

1. Un centre de secours (pompiers) ?
2. Une gendarmerie nationale ou un commissariat de police ?
3. Une trésorerie-perception ?
4. Une agence locale pour l'emploi ou une agence Pôle Emploi ?
5. Un centre communal d'action sociale ?
6. Un service d'e-administration ?

Services généraux

7. Un bureau de poste ou agence postale ?
8. Une banque ou caisse d'épargne ?

Transports et déplacements

9. Une desserte régulière par autocar (hors transports scolaires) ?
10. Une desserte par le transport Lila à la demande ?
11. Un service de taxi dans la commune ?
12. Un réseau de transports urbains ?
13. Une gare ?
14. Un pôle d'échange multimodal ?
15. Quelle est la distance minimale qu'il faut parcourir de votre commune pour rejoindre l'autoroute (en km) ?

Enseignement

Enseignement public du premier degré

16. Une école maternelle publique ?
17. Une école primaire publique ?
18. Un service de ramassage scolaire ?
19. Une cantine scolaire publique ?
20. Un accueil périscolaire ?

Enseignement privé du premier degré

21. Une école maternelle privée ?
22. Une école primaire privée ?
23. Une cantine scolaire privée ?

Enseignement du second degré premier cycle, public ou privé

24. Un collège public ?
25. Un collège privé ?

Enseignement du second degré second cycle, public ou privé

26. Un lycée d'enseignement général ?
27. Un lycée d'enseignement professionnel ?
28. Un lycée d'enseignement professionnel agricole ?

Santé et action sociale

Etablissements de santé publics ou privés

29. Un établissement de santé public (hôpital local, centre hospitalier, CHR, CHU) ?
30. Une maternité ?
31. Un établissement de santé privé (clinique) ?
32. Une entreprise d'ambulance ou de VSL ?
33. Un centre médico-social, dispensaire ou centre de soin (hôpitaux de jour) ?
34. Une maison de santé ?
35. Un médecin généraliste ?
36. Une infirmière libérale ?
37. Un vétérinaire ?
38. D'autres représentants de professions libérales de santé : dentiste, kiné, ostéopathe (...) ?

Action sociale pour les personnes âgées

39. Un service d'aide-ménagère à domicile proposé aux personnes âgées ?
40. Un service de portage de repas à domicile ?
41. Un service de soins à domicile pour les personnes âgées ?
42. Un centre de soins de jour pour handicapés ou personnes âgées ?
43. Un service de surveillance à domicile pour les personnes âgées (appel d'urgence...) ?
44. Un foyer-restaurant ?
45. Une maison de retraite ?

Action sociale pour les enfants en bas-âge

46. Une crèche familiale ?

- 47. Une crèche collective ?
 - 48. Une halte-garderie ou un jardin d'enfants ?
 - 49. Un relais d'assistantes maternelles, une permanence maternelle infantile (PMI) ?
- Autres services d'aides sociales
- 50. Une association d'aide à la recherche d'emploi (services communaux hors Pôle Emploi) ?
 - 51. Un institut de formation continue public ?
 - 52. Un institut de formation continue privée ?

Sports, loisirs et culture

Equipements sportifs

- 53. Des sites aménagés pour le sport (sentiers de randonnées, plage surveillée, base nautique, port de plaisance...) ?
-
- 65. Avez-vous d'autres remarques sur les services publics de votre commune (cas particulier non cité dans le questionnaire...) ?

- 54. Un terrain de sport (piste d'athlétisme, terrain de jeux...) de plein air ?
- 55. Un terrain de sport (piste d'athlétisme, terrain de jeux, gymnase...) couvert ?
- 56. Un centre équestre ?
- 57. Un tennis couvert ou non-couvert ?
- 58. Une piscine couverte ou non-couverte ?

Equipements culturels et socioculturels

- 59. Une école de musique ?
- 60. Un cinéma ?
- 61. Une salle de spectacle, un foyer rural ou une salle polyvalente ?
- 62. Une bibliothèque ?
- 63. Un centre de loisirs ?
- 64. Un musée ?

ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE DES ZONES D'ACTIVITÉS

CARTE D'IDENTITE DE LA ZONE

- Nom de la zone
- Commune
- EPCI
- Dominante
- Positionnement DOO

GRANDES CARACTERISTIQUES

- Age de la zone (date d'ouverture à la commercialisation)
- Distance du centre-bourg
- Existence d'une charte paysagère
- Existence d'un club d'entreprise
- Existence de démarches mutualisées
- Ha en parcelles aménagées (ha commercialisés)
- Ha occupées
- Ha libres

ACCESSIBILITE ET STATIONNEMENT

Situation et accessibilité

* Connexion à l'autoroute ou à une voie rapide

- 1 : Zone accessible uniquement par traversée de ville
- 2 : Zone accessible par voie étroite
- 3 : Zone accessible par voie rapide (distance à l'autoroute supérieure à 20 km)
- 4 : Zone accessible par voie rapide (distance à l'autoroute inférieure à 20 km)
- 5 : Zone directement rattachée à un échangeur

* Accessibilité en transports en commun

- 1 : Pas d'accessibilité
- 2 : Arrêt Lila à plus d'un km
- 3 : Arrêt Lila sur la zone
- 4 : Bus ou arrêt Lila fréquent
- 5 : Gare à moins d'un km

* Accessibilité autre

- 1 : Rien
- 2 : Cycliste et piéton par proximité du bourg (moins de 500m)
- 3 : Aire de covoiturage
- 4 : Aire de covoiturage + Cycliste et piéton par proximité du bourg (moins de 500m)
- 5 : Voie cyclable et cheminement piéton sécurisé

Voirie et stationnement

* Qualité et praticabilité de la chaussée

- 1 : Chaussée très dégradée posant des problèmes de sécurité et de praticabilité + aménagements problématiques pour les entreprises (pas de zones de retournement + impasse)
- 2 : Chaussée très dégradée posant des problèmes de sécurité et de praticabilité
- 3 : Chaussée dégradée
- 4 : Chaussée aménagée en bon état
- 5 : Chaussée aménagée en bon état sécurisée

* Congestion du trafic pour l'accès et au sein de la zone

- 1 : Problèmes de congestion toute la journée liés à des conflits d'usage (commerce, habitation...)
- 2 : Problèmes de congestion aux heures de livraison au sein de la zone
- 3 : Problèmes de congestion aux heures de pointe liés à l'accès de la zone
- 4 : Problèmes de congestion exceptionnels
- 5 : Pas de problèmes de congestion

* Quantité de stationnement

- 1 : Manque de stationnement
- 2 : Quantité de stationnement peu satisfaisante et stationnement sauvage
- 3 : Quantité de stationnement peu satisfaisante mais respect des espaces de stationnement
- 4 : Quantité de stationnement satisfaisante mais pas de respect de son utilisation
- 5 : Quantité de stationnement satisfaisante et respect de son utilisation (pas de stationnement sauvage, pas d'utilisation annexe des stationnements)

Aménagements routiers, cyclables et piétons

* Sécurité routière de la zone

- 1 : Problème récurrent de sécurité (prise de vitesse, bas-côtés non-sécurisés...)
- 2 : Peu de sécurité (chaussée très dégradée, cheminements non-sécurisés...)
- 3 : Sécurité moyenne (chaussée dégradée et non sécurisée)
- 4 : Bonne sécurité de la zone (responsabilité)
- 5 : Bonne sécurité de la zone (aménagements spécifiques)

* Qualité des aménagements cyclables

- 1 : Pas d'aménagements cyclables et usage du vélo dangereux
- 2 : Pas d'aménagements cyclables et chaussée peu sécurisée
- 3 : Pas d'aménagements cyclables mais chaussée sécurisée
- 4 : Voies cyclables
- 5 : Voies cyclables sécurisées

* Qualité des aménagements piétons

- 1 : Pas de cheminement piéton prévu
- 2 : Cheminements piétons non-aménagés non-sécurisés (zone enherbée)
- 3 : Cheminements piétons aménagés non-sécurisés
- 4 : Cheminements piétons aménagés sécurisés non-continus
- 5 : Cheminements piétons aménagés sécurisés continus

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Densité et rapport à l'espace

* Densité du bâti

- 1 : Zone très peu dense (petit bâtiment au centre de la parcelle sans utilisation particulière du terrain...)
- 2 : Zone peu dense (parking surdimensionnés, réserves foncières importantes...)
- 3 : Zone moyennement dense (quelques réserves foncières, zone de stockage extérieure...)
- 4 : Zone dense (pas de réserves foncières...)
- 5 : Zone très dense (pas de réserve foncière, bâtiments et terrains optimisés, solution de stationnements en silo ou mutualisés...)

* Qualité architecturale du bâti

- 1 : Très mauvaise (bâtiments très dégradés...)
- 2 : Mauvaise (bâtiments dégradés, dépôts dans les devantures...)
- 3 : Moyenne (entretien des bâtiments variables, pas d'unité architecturale...)
- 4 : Bonne (entretien des bâtiments, fil conducteur commun...)
- 5 : Très bonne (entretien des bâtiments, respects d'une unité et des préconisations de la collectivité...)

* Traitement des friches

- 1 : Friches sans maîtrise de la collectivité avec problèmes paysagers et de pollution
- 2 : Friches sans maîtrise de la collectivité
- 3 : Dialogue établis avec les propriétaires mais pas d'actions concrètes
- 4 : Traitement paysager et commercial des friches
- 5 : Pas de friches

Environnement et traitement paysager

* Quantité des espaces verts

- 1 : Très faible (pas d'espaces verts)
- 2 : Faible (espaces verts réduits au minimum)
- 3 : Moyenne (espaces verts réduits)
- 4 : Nombreux (place réservée sur l'espace public et/ou privé...)
- 5 : Importante (place réservée à part entière sur l'espace public et privé...)

* Qualité du traitement paysager des espaces publics et espaces verts

- 1 : Très mauvaise (espaces verts abimés par le stationnement et mal entretenus...)
- 2 : Mauvaise (espaces verts abimés par les usagers ou mal entretenus)
- 3 : Moyenne (espaces verts propres mais tenus au minimum)
- 4 : Bonne (espaces verts propres avec petit traitement paysagers et normes pour les entreprises)
- 5 : Très bonne (traitement paysager de qualité)

* Gestion écoresponsable de la zone

- 1 : Zone polluée
- 2 : Problèmes récurrents de pollutions et dépôts sauvages
- 3 : Zone peu innovante (respect des règles...)
- 4 : Zone porteuse d'innovation (énergie, déchets...)
- 5 : Zone pionnière en matière de gestion durable (énergie renouvelable, gestion des déchets, éclairage...)

Interfaces et clôtures

* Intégration paysagère de la zone dans le territoire

- 1 : Interfaces très dégradées (dépôts sauvages, dégradation des espaces verts...)
- 2 : Pas de traitement des interfaces (limite de zone par entreprises)
- 3 : Peu de traitements des interfaces
- 4 : Traitement qualitatif des interfaces
- 5 : Traitement très qualitatif des interfaces (traitement paysager spécifique)

* Intégration fonctionnelle de la zone dans le territoire

- 1 : Fracture urbaine
- 2 : Gros conflits d'usages avec plaintes des riverains
- 3 : Conflits d'usage et nuisance à la marge
- 4 : Zone isolée
- 5 : Zone à proximité du bourg mais bien intégrée

* Sécurité de la zone

- 1 : Zone non sécurisée hors action individuelle mais gros problèmes d'insécurité
- 2 : Zone non sécurisée hors action individuelle mais problèmes de vols
- 3 : Zone non sécurisée hors action individuelle mais peu de problèmes
- 4 : Zone sécurisée par portail mutualisé
- 5 : Zone sécurisée par portail et gardien mutualisé

ATTRACTIVITE

Niveau d'équipements, de services et de loisirs

* Niveau d'équipements

- 1 : Pas de services disponibles à proximité
- 2 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 2km
- 3 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 500m à pied
- 4 : Services disponibles sur zone
- 5 : Services disponibles sur zone avec rayonnement hors zone

* Niveau de services

- 1 : Pas de services disponibles à proximité
- 2 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 2km
- 3 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 500m à pied
- 4 : Services disponibles sur zone
- 5 : Services disponibles sur zone avec rayonnement hors zone

* Niveau de loisirs

- 1 : Pas de services disponibles à proximité
- 2 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 2km
- 3 : Services disponibles en centre-bourg à moins de 500m à pied
- 4 : Services disponibles sur zone
- 5 : Services disponibles sur zone avec rayonnement hors zone

* Desserte haut débit et fibre

- 1 : Mauvaise connexion
- 2 : Pas de fibre mais bonne connexion
- 3 : Passage de la fibre à proximité sans raccordement
- 4 : Raccordement assuré pour certaines entreprises par action individuelle
- 5 : Desserte haut débit et fibre assurée pour toutes les entreprises (raccordement assuré)

Signalétique et agencement

* Lisibilité et organisation signalétique

- 1 : Absence totale de signalétique
- 2 : Signalétique d'entrée de zone peu claire ou pas à jour (plan ou liste d'entreprise)
- 3 : Signalétique d'entrée de zone claire (plan ou liste d'entreprise)
- 4 : Bonne signalétique d'accès + signalétique d'entrée de zone claire (plan ou liste d'entreprise)
- 5 : Bonne signalétique d'accès + signalétique d'entrée de zone claire (plan + liste d'entreprise)

* Accessibilité et visibilité des parcelles

- 1 : Pas de signalétique individuelle (pas de numéro de rue ni d'affichage d'enseigne)
- 2 : Signalétique individuelle peu lisible (numéro de rue ou enseigne)
- 3 : Signalétique individuelle lisible (numéro de rue, entreprise identifiable)
- 4 : Signalétique individuelle très lisible (nom de l'entreprise lisible en fronton, numéro de rue...)
- 5 : Signalétique individuelle réfléchi en lien avec la signalétique globale

Animation des zones d'activités

* Dialogue entre les entreprises du site

- 1 : Conflits entre entreprises
- 2 : Pas de dialogue
- 3 : Quelques initiatives communes à la marge
- 4 : Club d'entreprise constitué au sein de la zone
- 5 : Club d'entreprise très actif

* Partenariats entre les entreprises

- 1 : Conflits ouverts
- 2 : Pas de partenariats connus
- 3 : Partenariats ponctuels (portails communs...)
- 4 : Quelques partenariats (recherches communes...)
- 5 : Multiples partenariats (solutions mutualisées, partenariats commerciaux)



Agence d'urbanisme de la région nantaise
2 cours du Champ de Mars BP 60827 -
44008 Nantes cedex 1
Tél : 02 40 84 14 18



www.auran.org



contact@auran.org

Avec la participation de :

